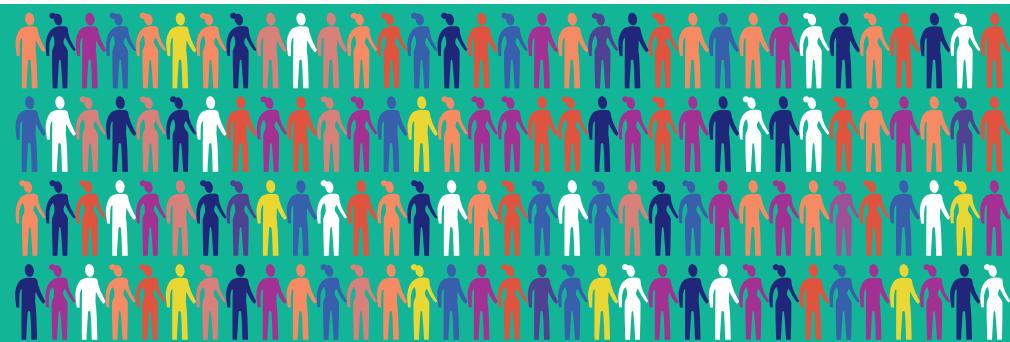




MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS

Liberté
Égalité
Fraternité



CHIFFRES-CLÉS – ÉDITION 2024

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'ESSENTIEL



Éditorial



© Benoît Granier
- Matignon

Aurore Bergé

Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

L'année 2024 a marqué une avancée décisive dans notre combat pour l'égalité.

Plus qu'un symbole, l'inscription dans notre Constitution du droit des femmes à recourir à l'avortement consacre une liberté fondamentale. Elle envoie un message puissant au monde face à ceux qui remettent en question les droits qui ont été conquis : en France, la liberté des femmes n'est pas négociable.

Nous avons malheureusement appris que les droits humains, et plus particulièrement les droits des femmes, ne sont jamais acquis et que l'histoire ne progresse pas toujours en ligne droite. Ce qui a été conquis hier et qui semblait assuré peut être remis en question aujourd'hui et détruit demain.

Dans ce contexte, nous devons redoubler de vigilance et poursuivre nos combats, car il n'y a pas d'égalité possible, pas de progrès réalisable, si la République laisse ses filles dans l'ombre, dans l'injustice ou dans la peur.

Sous l'impulsion du Président de la République, des progrès indéniables ont été réalisés depuis 2017 mais le chemin vers l'égalité réelle est encore long. Les chiffres nous le rappellent.

Nous devons continuer de lever tous les tabous qui concernent le corps des femmes et leur santé : les règles, la contraception – qui connaît un recul inquiétant, l'endométriose, la ménopause, mais aussi les maladies cardiovasculaires et la santé mentale car l'enjeu de la santé des femmes dépasse largement celui de leur santé gynécologique et sexuelle.

Sept ans après « MeToo » et cinq ans après le Grenelle des violences conjugales, la société est enfin prête à écouter la parole des femmes et l'accompagnement des victimes s'améliore. Mais les chiffres restent insupportables. Quand une femme est assassinée sous les coups de son conjoint ou poussée au suicide par son bourreau, quand chaque année 230 000 femmes sont victimes de violences conjugales¹ et que 115 000 personnes sont victimes de violences sexuelles, ce sont des échecs collectifs.

Les violences faites aux femmes ne sont pas une « affaire privée » ; elles sont l'affaire de toutes et de tous, de la société. En 2025, il est temps de le dire clairement : appeler la gendarmerie ou la police quand une femme est en danger, ça n'est pas de la délation, ça sauve des vies ! Il nous appartient de créer une société de vigilance.

L'autonomie économique et financière des femmes demeure une condition essentielle pour garantir leur liberté. Tant qu'elles n'auront pas les moyens de maîtriser leur destin, qu'elles seront payées en moyenne 15 % de moins que les hommes à temps de travail identique, qu'elles n'auront pas les moyens d'articuler leurs temps de vie, que la parentalité continuera de peser plus sur les mères que sur les pères, les combats pour l'égalité se poursuivront !

Au cœur de ces combats, l'école joue un rôle déterminant, à toutes les étapes de la vie. Il n'y a pas d'âge pour apprendre le respect de l'autre et l'intégrité de son corps, pour dire aux filles et aux jeunes femmes qu'elles peuvent aller au bout de leurs ambitions et investir tous les secteurs professionnels, notamment les métiers scientifiques, techniques ou numériques. Les femmes ont toute leur place dans les révolutions technologiques en cours. Nous devons renforcer la mixité des métiers et mettre fin aux stéréotypes qui perpétuent les inégalités et assignent à des rôles préétablis les filles et les garçons.

Cette nouvelle édition des « Chiffres-Clés de l'Égalité » rappelle à la fois les victoires remportées et l'ampleur des combats qu'il nous reste à mener.

Mesurer, c'est comprendre ; comprendre, c'est agir.

En 2025, construisons ensemble, dans tous les domaines, à tous les niveaux et partout en France, une République plus juste, plus égalitaire et plus protectrice.

Chaque avancée pour les droits des femmes est un progrès pour toute la société.

Comptez sur ma totale détermination !

Aurore Bergé

1. 85 % des 270 000 victimes de violences enregistrées.

Sommaire

SYNTHESE : VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN 10 CHIFFRES-CLÉS	p. 4
1 • VIOLENCESEXISTES ET SEXUELLES	p. 9
Vue d'ensemble	p. 10
Sexisme	p. 12
Violences au sein du couple	p. 14
Violences sexuelles	p. 16
Prostitution et exploitation sexuelle	p. 18
Mutilations sexuelles féminines et mariages forcés	p. 20
Focus Outre-Mer et Territoires	p. 22
2 • SANTÉ DES FEMMES	p. 25
Vue d'ensemble	p. 26
Contraception et IVG	p. 28
Risques pour la santé et santé sexuelle	p. 30
Maternité et périnatalité	p. 32
État de santé mentale et handicap	p. 34
Focus Outre-Mer et Territoires	p. 36
3 • ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE	p. 39
Vue d'ensemble	p. 40
Emploi	p. 42
Temps et conditions de travail	p. 44
Rémunérations dans le secteur privé	p. 46
Rémunérations dans la fonction publique	p. 48
Parcours professionnels dans le secteur privé	p. 50
Parcours professionnels dans la fonction publique	p. 52
Redistribution, fiscalité et patrimoine	p. 54
Focus Outre-mer et Territoires	p. 58
4 • CULTURE DE L'ÉGALITÉ	p. 61
Vue d'ensemble	p. 62
Fonctions politiques et électives	p. 64
Éducation et orientation professionnelle	p. 66
Numérique	p. 68
Médias	p. 70
Culture et espace public	p. 72
Focus Outre-mer et Territoires	p. 74
5 • SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE	p. 77
Vue d'ensemble	p. 78
Violences sexistes et sexuelles	p. 80
Santé des femmes	p. 82
Égalité professionnelle et autonomie économique	p. 84
Culture de l'égalité	p. 86
NOUVEAU — DOSSIER THÉMATIQUE	
FEMMES ET SPORT : DES NORMES GENRÉES ET DES INÉGALITÉS PERSISTANTES DANS LA PRATIQUE SPORTIVE	p. 89
Vue d'ensemble	p. 90
Pratique sportive	p. 92
Parasport	p. 93
Formation et emploi	p. 94
Sport de haut niveau, santé et maternité	p. 95
Médias	p. 96
Violences sexistes et sexuelles	p. 97
LISTE DES INDICATEURS	p. 99

Avertissement

Les données présentées dans cet ouvrage sont issues des publications et des études des organismes de la statistique publique, pour la plupart accessibles en ligne, ainsi que des données mises à disposition par les partenaires du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. Sauf exception ou mention spécifique, cet ouvrage présente l'état des dernières données disponibles à la date de finalisation de l'ouvrage, en décembre 2024.

SYNTHÈSE

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN 10 CHIFFRES-CLÉS

1 • Morts violentes au sein du couple : en 2023, 96 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire



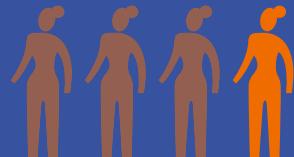
3 • Santé des femmes : 1 femme sur 4 âgées de 55 à 59 ans estime que les symptômes de la ménopause affectent grandement sa vie

87% des femmes âgées de 50 à 65 ans ne prenant pas de traitement hormonal de la ménopause présentent au moins un symptôme ménopausique en plus de l'arrêt des règles



1 femme sur 4 âgées de 55 à 59 ans

déclare que ces symptômes affectent considérablement leur quotidien



Source : Florence A. Trémolières et al., 2022. Détails p. 31.

4 • Santé mentale : le nombre de filles et jeunes femmes de 10 à 24 ans hospitalisées pour geste auto-infligé* a presque doublé en 10 ans

28 425 filles et jeunes femmes
hospitalisées pour geste auto-infligé en 2023 contre 16 165 en 2012

7 205 garçons et jeunes hommes
hospitalisés pour geste auto-infligé en 2023 contre 6 924 en 2012

* Tentatives de suicide et automutilations.
Source : Dreess, 2024. Détails p. 34.

2 • Prostitution : les femmes sont les premières victimes de la traite des êtres humains pour exploitation sexuelle

Parmi les 11 470 victimes d'exploitation sexuelle enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023



5 • Égalité salariale : en 2022, les femmes gagnent en moyenne 14,9 % de moins que les hommes à temps de travail identique

Salaires annuels moyens en EQTP* et écart de salaire entre les femmes et les hommes dans le secteur privé en 2022

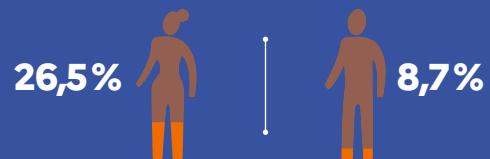
28 890 €
Les femmes gagnent
14,9 %
de moins que les hommes



* Équivalent temps plein.
Source : Insee, 2024. Détails p. 46.

6 • Temps partiel : les femmes travaillent 3 fois plus souvent à temps partiel que les hommes

Part des personnes en emploi travaillant à temps partiel selon le sexe en 2023

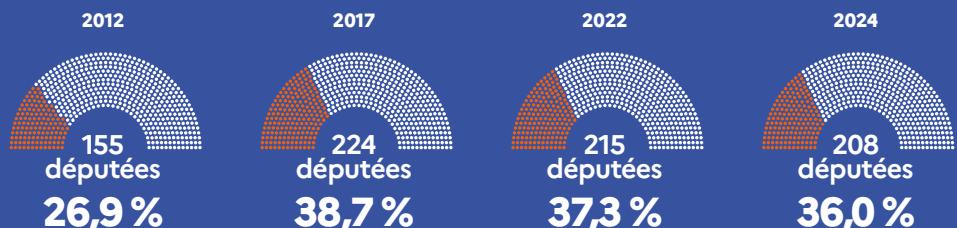


* Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure.
Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié.

Source : Insee, 2024. Détails p. 44.

7 • Parité politique : la part des femmes parmi les députés ne progresse plus

Évolution de la part des femmes élues à l'Assemblée nationale depuis 2012



Source : Assemblée nationale. Détails p. 64.

8 • Culture de l'égalité : les femmes sont fortement sous-représentées dans les filières de formation liées au numérique

- **7,6%** d'étudiantes en STS Informatique en 2023-2024.
- **9,5%** d'étudiantes en BUT Informatique en 2023-2024.
- **14,6%** de filles ont choisi l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques en Terminale générale en 2022.
- **23,7%** de candidatures féminines en master Informatique en 2024.

Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2024. Détails p. 68.

9 • Monde : de nombreux pays légifèrent contre les violences sexistes et sexuelles mais seulement 29 disposent d'une législation sur le féminicide

Nombre de pays qui disposent d'une législation condamnant le mariage des enfants, le harcèlement sexuel, la violence domestique, le féminicide ou les mutilations génitales féminines

Féminicide : **29**

Mariage des enfants : **51**

Mutilations génitales féminines : **85**

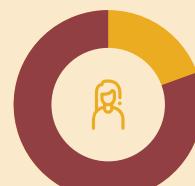
Harcèlement sexuel : **92**

Violence domestique : **104**

Source : Banque mondiale et Fonds des nations unies pour la population, 2024. Détails p. 81.

10. Femmes et sports : le sport et le parasport féminins restent sous-représentés à la télévision

Part des pratiques féminine, masculine et mixte, sport valide et parasport confondus, parmi les retransmissions de compétitions sportives à la télévision en 2022



Seul **1,7%** du temps d'antenne dédié à la pratique sportive a été consacré à une pratique parasportive féminine

Source : Arcom, 2023. Détails p. 96.

1

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Vue d'ensemble

Sexisme

Violences au sein du couple

Violences sexuelles

Prostitution et exploitation sexuelle

Mutilations sexuelles féminines
et mariages forcés

Focus Outre-mer et Territoires

VUE D'ENSEMBLE

271 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées par les services de sécurité* en France en 2023



* Ces infractions ont pu être constatées suite à une plainte déposée par une victime, un signalement, un témoignage, un flagrant délit, une dénonciation ou autre, mais aussi sur l'initiative des forces de sécurité.

Champ : France (Hexagone + DROM), personnes âgées de 15 ans et plus.

Source : Ssmsi, « Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023 », Info Rapide n° 44, novembre 2024. Données Ssmsi, bases statistiques des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

114 079 victimes de violences sexuelles ont été enregistrées par les services de sécurité en France en 2023

- 11% sont victimes de violences sexuelles conjugales
- 17% sont victimes de violences sexuelles intrafamiliales (hors conjugal)
- 72% sont victimes de violences sexuelles hors cadre familial

Nombre de victimes de violence sexuelle* enregistrées pour 1 000 habitants en 2023, par taille d'unité urbaine**



* Les violences sexuelles enregistrées peuvent être conjugales, intrafamiliales (hors conjugal) ou hors cadre familial.

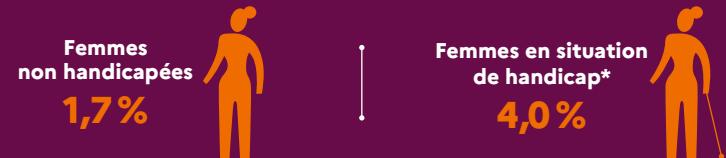
** Les données présentées correspondent au nombre de victimes de violence sexuelle enregistrées par la police et la gendarmerie.

Champ : France, personnes physiques.

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

Les femmes en situation de handicap sont plus souvent exposées aux violences sexuelles que les autres femmes

Part des femmes déclarant avoir subi des violences sexuelles au cours des deux dernières années selon qu'elles sont ou non en situation de handicap entre 2011 et 2018

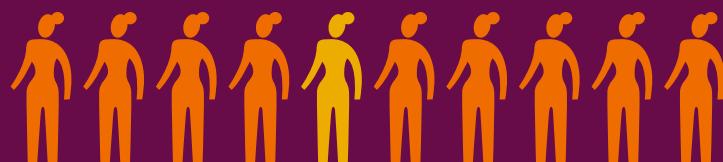


* Femmes handicapées ou ayant simplement quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne.

Lecture : En moyenne, 4,0% des femmes handicapées ou ayant quelques gênes ou difficultés dans leur vie quotidienne ont déclaré avoir subi des violences sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête.

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 18 à 64 ans.
Source : Drees, « Les personnes handicapées sont plus souvent victimes de violences physiques, sexuelles et verbales », juillet 2020.
Études et Résultats n° 1156 "dans la source entre", « Les personnes handicapées sont plus souvent victimes de violences physiques, sexuelles et verbales », juillet 2020.
Données : enquêtes Cadre de vie et sécurité de 2011 à 2018, Insee-ONDRP-SMSI.

1 étudiante sur 10 déclare avoir été victime d'un viol ou d'une agression sexuelle au sein de son établissement



Part des étudiants en 2020-2021 et/ou en 2021-2022 déclarant avoir été victime ou témoin d'agressions sexuelles ou de viol dans leur établissement d'enseignement supérieur

	Viol*		Aggressions sexuelles**	
	Victime	Témoin	Victime	Témoin
Femmes	3 %	3 %	8 %	8 %
Hommes	1 %	2 %	1 %	6 %
Minorités de genre	5 %	4 %	8 %	7 %

* 9 725 répondants.

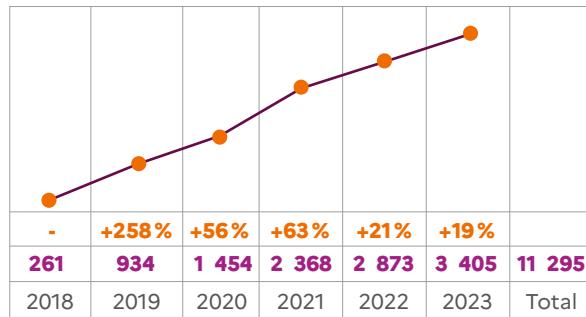
** 9 898 répondants.

Champ : échantillon de 10 140 personnes âgées de 18 ans ou plus en France dont 71% de femmes, 26 % d'hommes et 3 % personnes appartenant aux minorités de genre.

Source : Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur, « Baromètre 2023 des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur », avril 2023.

1.1 • Le sexisme est encore trop fréquent et se déploie dans toutes les sphères de la société

Nombre d'infractions pour outrage sexiste enregistrées par la police et la gendarmerie nationale depuis la promulgation de la loi du 3 août 2018*



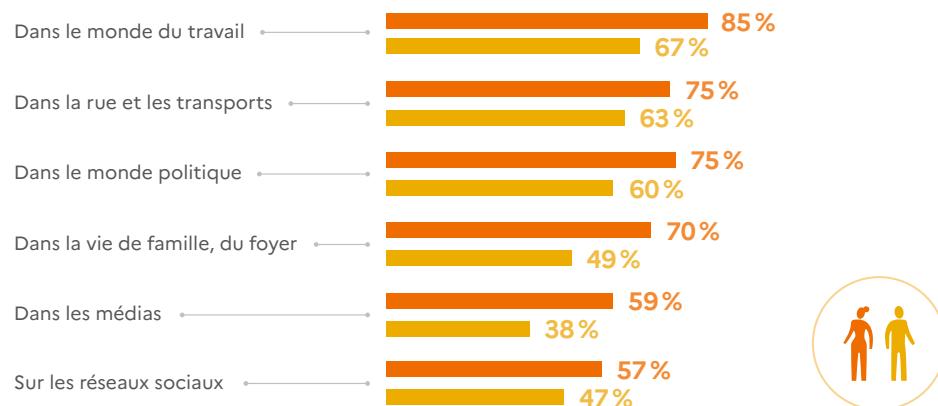
* La loi n°2018-703 du 3 août 2018 crée l'infraction d'outrage sexiste, c'est-à-dire le fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui, soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Note : outrage sexiste et sexuel à partir du 1^{er} avril 2023.

Champ : France.

Source : Ssensi, « Nouvelle hausse des infractions pour outrage sexiste et sexuel en 2023 », Info Rapide n°41, octobre 2023. Données Ssensi, bases statistiques des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie entre 2018 et 2023.

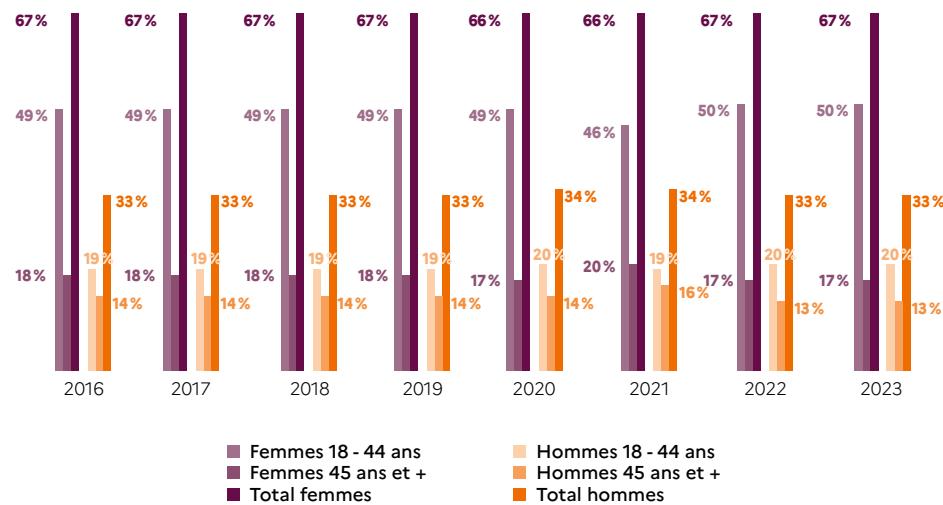
Part des femmes et des hommes qui considèrent que les femmes ne sont pas traitées de la même manière que les hommes dans certaines sphères de la société en 2023



Champ : échantillon de 3 500 personnes résidant en France métropolitaine, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.
Source : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), « 6^{ème} état des lieux du sexisme en France : s'attaquer aux racines du sexisme », janvier 2024.
Données Baromètre Sexisme 2024, étude réalisée par l'institut ViaVoice pour le HCE, terrain en ligne du 15 au 30 novembre 2023.

1.2 • Les femmes sont 2 fois plus nombreuses parmi les victimes d'atteintes « numériques »*. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées par le cybersexisme

Évolution de la part de femmes et d'hommes parmi les victimes d'atteintes numériques à la personne selon l'âge entre 2016 et 2023



*Les « atteintes numériques aux personnes » désignent essentiellement des atteintes non physiques comme le harcèlement, les injures, les menaces et les discriminations commises à l'aide d'un outil numérique. Elles intègrent également les atteintes à l'encontre des mineurs, ainsi que toutes les infractions relevant du champ de la deuxième section de la nomenclature française des infractions (NFI 02), intitulée Actes portant atteinte ou visant à porter atteinte à la personne pour lesquelles le contexte numérique est renseigné.

Champ : crimes et délits enregistrés en France.

Source : Ssensi, « Les infractions liées au numérique enregistrées par la police et la gendarmerie de 2016 à 2023 : Panorama d'une criminalité hétérogène », Interstats Analyses n°67, avril 2024. Bases statistiques des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2023.

Part des filles et des garçons de 12 à 15 ans victimes de cybersexisme



1 fille sur 11 contre 1 garçon sur 15

a vu des photos ou vidéos d'elle ou lui modifiées et/ou diffusées sans son accord.

Un peu moins d'1 fille sur 6 contre 1 garçon sur 10

a reçu des sextos* alors qu'elle ou il n'en avait pas envie.

* Textos, photos ou vidéos à caractère sexuel.

Champ : 1 200 élèves franciliens âgés de 12 à 15 ans.

Source : Centre Hubertine Auclert, « Le cybersexisme chez les adolescent.es (12-15 ans) », Étude sociologique dans les établissements franciliens de la 5^e à la 2^{nde}. 2016.

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

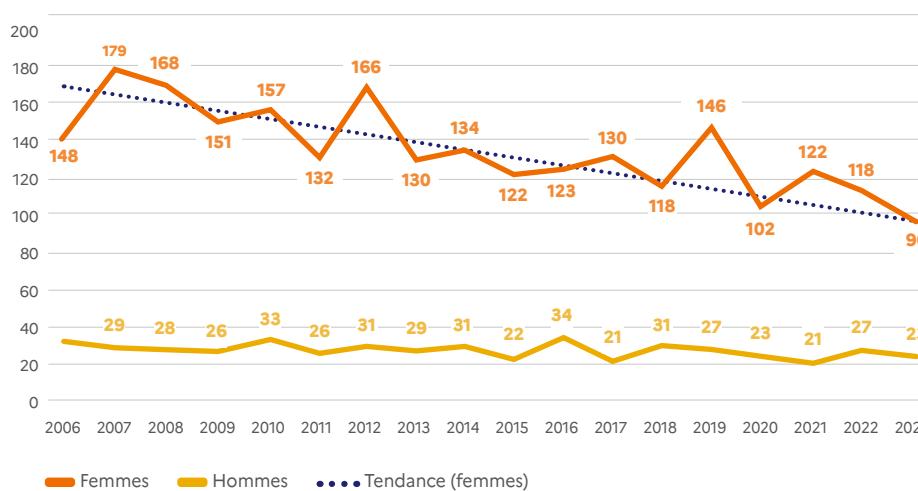
1 • VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

1.3 • 96 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2023

Nombre de morts violentes au sein du couple en 2023



Évolution du nombre de personnes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire de 2006 à 2023



Source : Délégation aux victimes des directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale, « Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2023 », décembre 2024.

1.4 • En 2023, près de 14 000 auteurs de violences conjugales ont été orientés vers les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA)*

Nombre de personnes mises en cause pour violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023

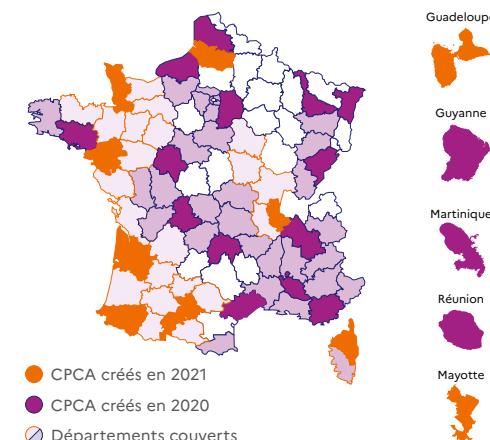


Champ : France, personnes physiques âgées de 15 ans ou plus.

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie en 2023.

Nombre et types d'accompagnement des auteurs de violences conjugales pris en charge par les CPCA

30 CPCA sont répartis sur l'ensemble du territoire, dont 5 en Outre-Mer



En 2023, 13 837 auteurs ont été orientés vers les CPCA dont :

- 81% dans le cadre d'une mesure judiciaire
- 19% dans le cadre d'une démarche volontaire
- Plus de 4 930 auteurs ont bénéficié d'un suivi psychologique

85% des départements hexagonaux sont couverts par un CPCA

* À l'issue du Grenelle des violences conjugales, le Gouvernement a annoncé la création de centres de prise en charge des auteurs (CPCA) afin de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récidive. Ces centres proposent aux auteurs de violences conjugales un accompagnement psychothérapeutique et médical qui pourra être assorti d'un accompagnement socioprofessionnel visant notamment à l'insertion dans l'emploi. 30 centres ont été ouverts entre 2020 et 2021 sur l'ensemble du territoire.

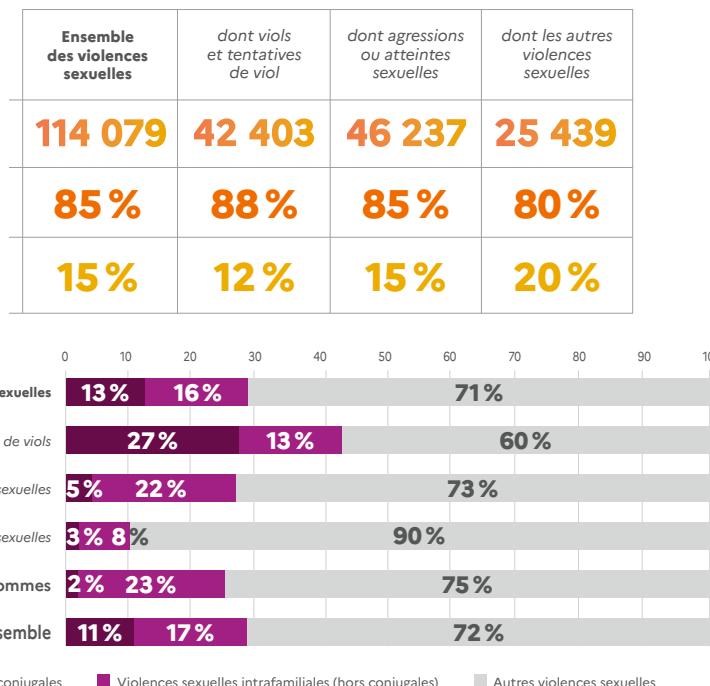
Champ : France (Hexagone et DROM), personnes âgées de 18 ans et plus.
Source : données déclaratives des CPCA.

VIOLENCES SEXUELLES

1 • VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

1.5 • Près d'un tiers des violences sexuelles élucidées en 2023 sont intrafamiliales*

Répartition des victimes par sexe, type d'infractions et contexte en 2023

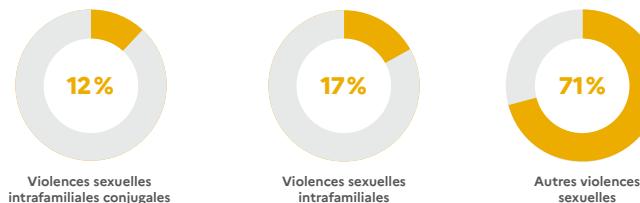


* Les violences sexuelles intrafamiliales sont les actes sexuels et de violence sexuelle commis par des personnes ayant un lien conjugal ou familial (au sens large) avec la victime.

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

Nombre de personnes mises en cause pour des violences sexuelles élucidées en 2023

76 621
personnes
dont **96 %**
d'hommes

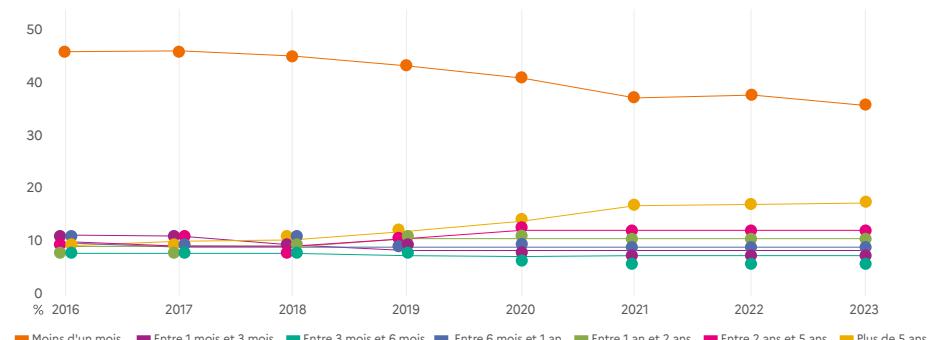


Champ : France, personnes physiques.

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie en 2023.

1.6 • La moitié des violences sexuelles enregistrées en 2023 ont été élucidées au bout d'un an

Distribution des délais entre la survenu des faits et le dépôt de plainte en 2023 (en %)

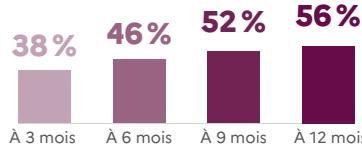


Champ : En 2016, pour 44 % des faits, le délai entre la survenu des faits de violences sexuelles et le dépôt de plainte est de moins d'un mois.

Champ : France.

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

Taux d'élucidation* des violences sexuelles** enregistrées par les services de sécurité en 2022



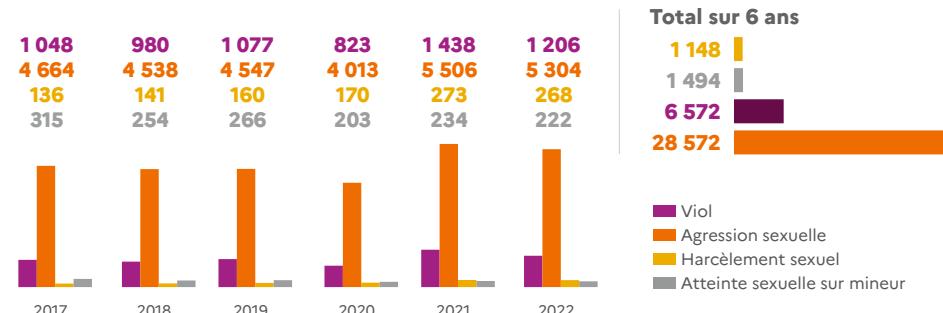
* Une infraction est considérée comme élucidée si elle est imputée à au moins une personne mise en cause : l'élucidation ne peut être comptabilisée qu'à la condition que l'auteur présumé ou au moins l'un des auteurs présumés ait été interpellé, entendu par procès-verbal et présenté comme auteur présumé dans la procédure transmise à l'autorité judiciaire.

** Violences intrafamiliales et autres violences sexuelles.

Champ : France.

Source : Ssmsi, « Elucidation des crimes et délits enregistrés par les services de sécurité en 2022 », avril 2024. Données SSMSI, bases statistiques des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie entre 2019 et 2023.

Évolution du nombre de condamnations selon le type de violences sexuelles entre 2017 et 2022



Note : La baisse des condamnations en 2020 et leur augmentation en 2021 est à mettre en lien en partie avec la crise sanitaire.

Champ : condamnations pour une infraction principale de violence sexuelle, entre 2017 et 2022, en France. Les données 2021 sont semi-définitives et les données 2022 sont provisoires.

Source : Ssmsi, « Les violences sexuelles, près d'une condamnation sur six relève du viol », Infos rapides Justice n°9, novembre 2023. Données ministère de la justice, SDSE, fichier statistique du Casier judiciaire national.

1.7 • En 2023, les femmes représentent 76 % des victimes d'exploitation sexuelles enregistrées. Depuis 2017, 1 747 personnes ont suivi ou sont en cours de parcours de sortie de prostitution* (PSP)

Nombre de victimes d'exploitation sexuelle enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023

Sur les **11 470 victimes** mineures et majeures d'exploitation de personnes

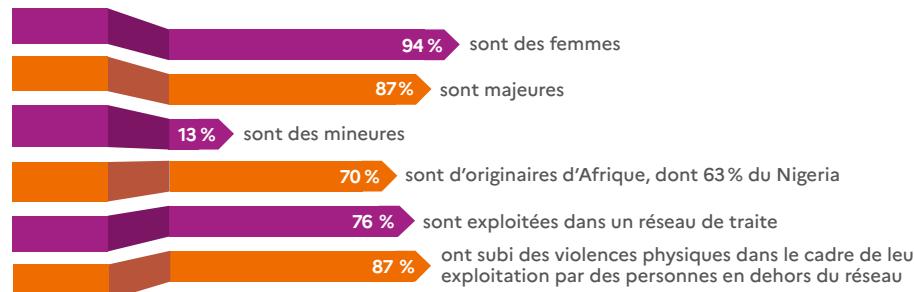


8 773 sont des **femmes** et **7 477** sont des **personnes mineures**

Champ : France.

Source : Mission interministérielle pour la protection des femmes contre la violence et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof), « La prostitution en France », Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, n°20, mai 2024. Données Ssmsi - Base des victimes de crimes et délits 2023.

Caractéristiques des 2 026 victimes d'exploitation sexuelle en France accompagnées par 62 associations en 2022



*Afin de renforcer les actions de lutte contre l'exploitation sexuelle, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes a lancé le 2 mai 2024 la première stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel. Cette stratégie a été réalisée en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de la Justice, le ministère délégué chargé de la Santé et de la prévention, le ministère délégué chargé de l'Enfance, de la jeunesse et des familles ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés. Elle comporte quatre axes : le renforcement de l'application de la loi de 2016, l'adaptation des nouvelles mesures d'application de la loi aux nouvelles réalités de la prostitution, la meilleure compréhension du phénomène prostitutionnel avec un accent sur la sensibilisation et la poursuite de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs dans la continuité du plan de lutte contre la prostitution des mineurs lancé en 2021.

Nombre de personnes qui ont suivi ou sont en cours de parcours de sortie de prostitution (PSP) depuis 2017



Au 1^{er} janvier 2024, **1 747 personnes** ont suivi ou sont en cours de suivi d'un parcours de sortie de prostitution depuis 2017

* Toute personne majeure victime de prostitution, de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle peut bénéficier d'un accompagnement adapté assuré par l'une des 119 associations agréées à cet effet. Ce parcours a été complété par la création d'une allocation financière d'insertion sociale et professionnelle (AFIS) versée aux personnes s'engageant dans un PSP et ne pouvant bénéficier des minima sociaux de droit commun.

Source : ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE), janvier 2024.

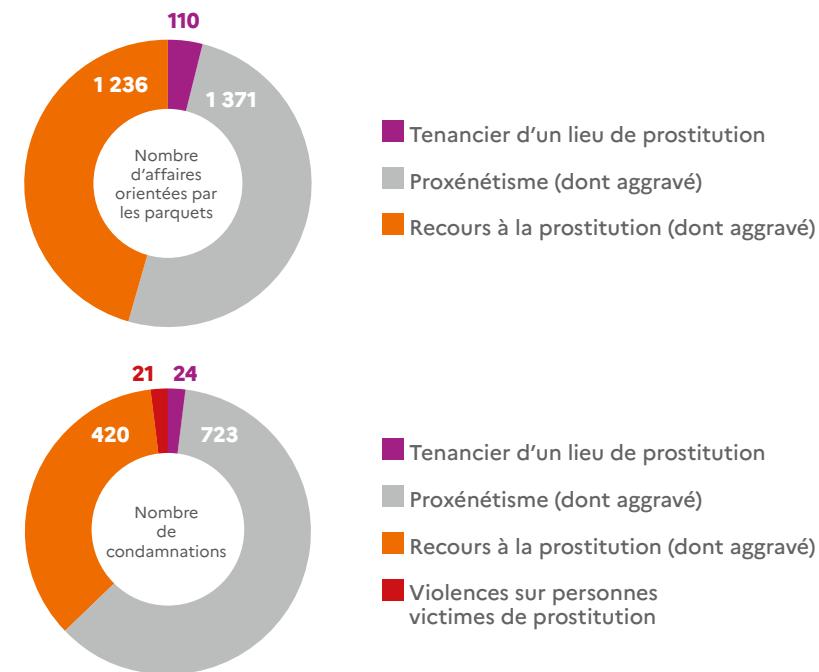
1.8 • En 2022, 1 188 condamnations ont été prononcées pour recours à la prostitution, tenancier d'un lieu de prostitution, proxénétisme et violences sur victimes de prostitution

Nombre de personnes mises en cause pour exploitations sexuelles élucidées en 2023

10 757 personnes mises en cause pour exploitations sexuelles dont **90 % d'hommes**

Source : Ssmsi, « Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique et atlas départemental », juillet 2024. Données Ssmsi, base statistique des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie en 2023.

Nombre d'affaires orientées par les parquets, et nombre de condamnations prononcées, pour recours à la prostitution (dont aggravé), tenancier d'un lieu de prostitution, proxénétisme (dont aggravé) et violences sur victimes de prostitution en 2022



Champ : France.

Source : Mission interministérielle pour la protection des femmes contre la violence et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof), « La prostitution en France », Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes, mai 2024. Données ministère de la Justice/SG/SSER/fichier statistique Cassiopée.

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES ET MARIAGES FORCÉS

1 • VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

1.9 • On estime à près de 140 000 le nombre de femmes excisées vivant en France

Estimation du nombre total de femmes adultes ayant subi une mutilation vivant en France en 2019

139 397

femmes adultes dites
de « première génération »
excisées*



*Par rapport à la précédente estimation (86 343 en 2014), ce nombre est en augmentation (+62%), toutefois, cet accroissement n'est pas lié à une intensification de la pratique ni dans les pays d'origine ni sur le territoire français. Cette augmentation est surtout la conséquence d'une modification de la taille et de la composition de la population de référence, soit la population féminine adulte vivant en France et née dans l'un des 31 pays « à risque d'excision » (pays où la pratique est statistiquement documentée).

La taille de la population née dans un pays à risque a augmenté entre les deux dates (+57% de 227 757 à 356 867), due à une augmentation des flux migratoires féminins en provenance de pays à risque. Par ailleurs, la composition de la population de référence a été modifiée : les populations migrantes féminines qui ont vu leurs effectifs significativement augmenter (plus du double) sont des populations nées dans des pays à forte prévalence (Yémen, Somalie, Soudan entre 80 et 96%). Champ : estimation indirecte réalisée à partir d'enquêtes démographiques et de santé et enquêtes à indicateurs multiples les plus récentes. Femmes adultes migrantes originaires de « pays à risque » dites de « première génération », c'est-à-dire nées dans l'un des « pays à risque » et résidant en France, soit 345 162 femmes âgées de 18 ans et plus vivant en France en 2019 et 11 705 femmes demandeuses d'asile identifiées par l'OFpra.

Source : direction générale de la cohésion sociale/Université Côte d'Azur, données relatives à l'étude « MSF-MAP », juillet 2023.

Nombre de mineures placées sous la protection de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) en raison de leur exposition à un risque de mutilation sexuelle féminine au 31 décembre 2023

3 480

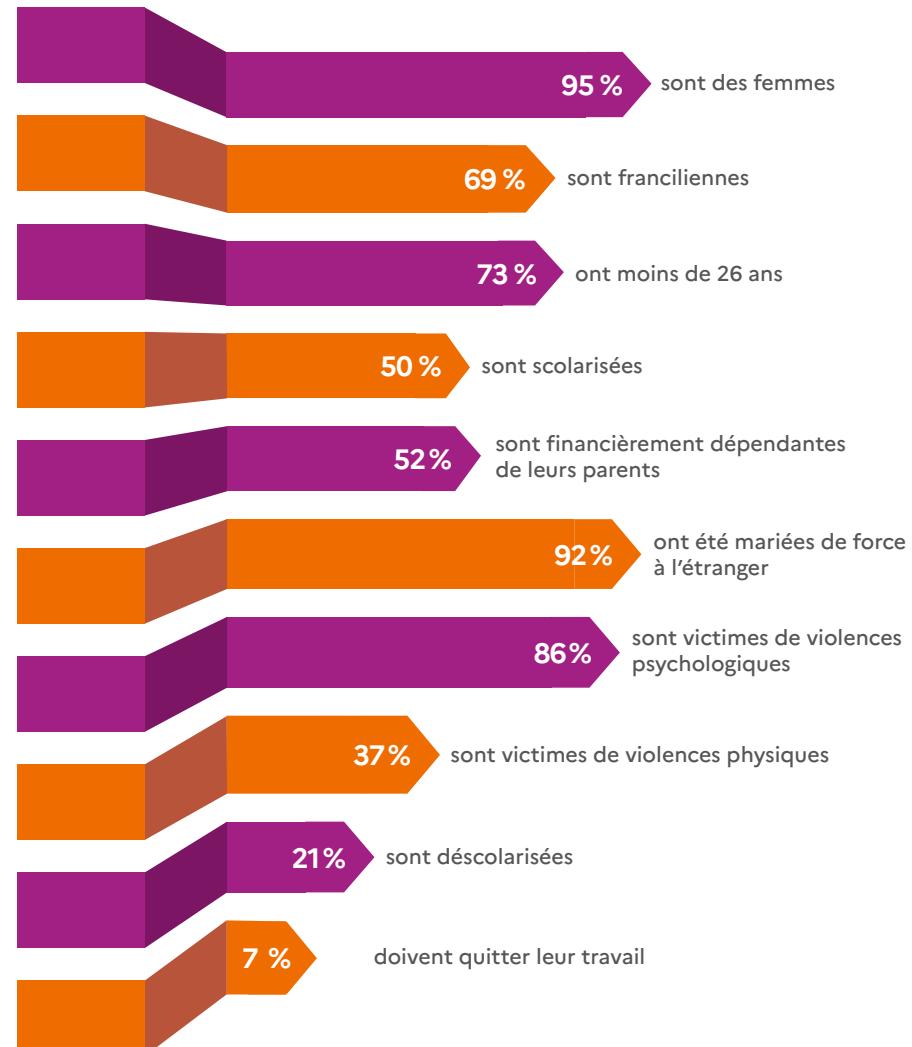
mineures



Source : Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), « Rapport d'activité 2023 », juillet 2024.

1.10 • En France, 95 % des victimes de mariages forcés recensées sont des femmes et un tiers sont victimes de violences physiques

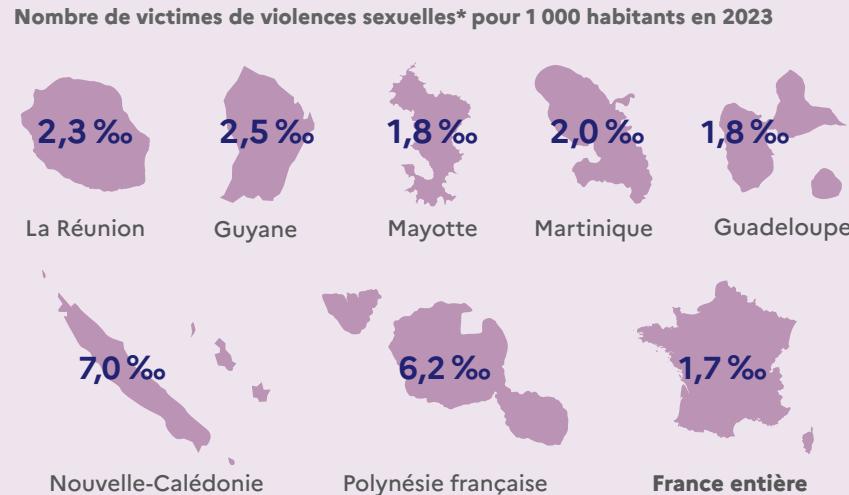
Caractéristiques des victimes de mariages forcés ayant sollicité SOS mariage forcé* en 2023



*Porté par l'association Voix de femmes et soutenu par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, SOS mariage forcé est le premier dispositif européen exclusivement dédié à l'accompagnement des victimes de cette violence.
Champ : 147 victimes ayant sollicité le dispositif SOS mariage forcé en 2023.
Source : association Voix de femmes, Rapport d'activité 2023, 2024.

FOCUS OUTRE-MER

1.11 • La part de victimes de violences sexuelles et de violences conjugales est globalement plus importante dans les Outre-mer, et plus particulièrement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

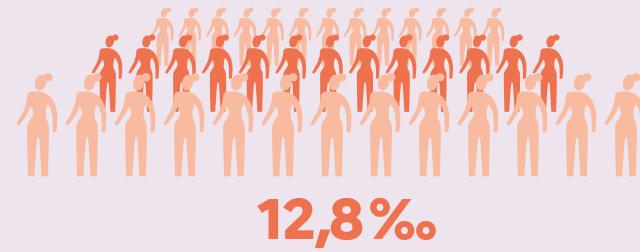


* Ensemble des violences sexuelles, dont viols et tentatives de viol, agressions ou atteintes sexuelles, et autres violences sexuelles. Elles peuvent être conjugales, intrafamiliales (hors conjugales) ou hors cadre familial et conjugal.

Champ : France, personnes physiques.

Source : Ssensi, « Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2023 – Édition juillet 2024 », juillet 2024. Données Ssensi, base statistique des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023 ; Insee, recensement de la population 2021 (pour Mayotte le recensement de la population 2017).

Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge, par DROM en 2023

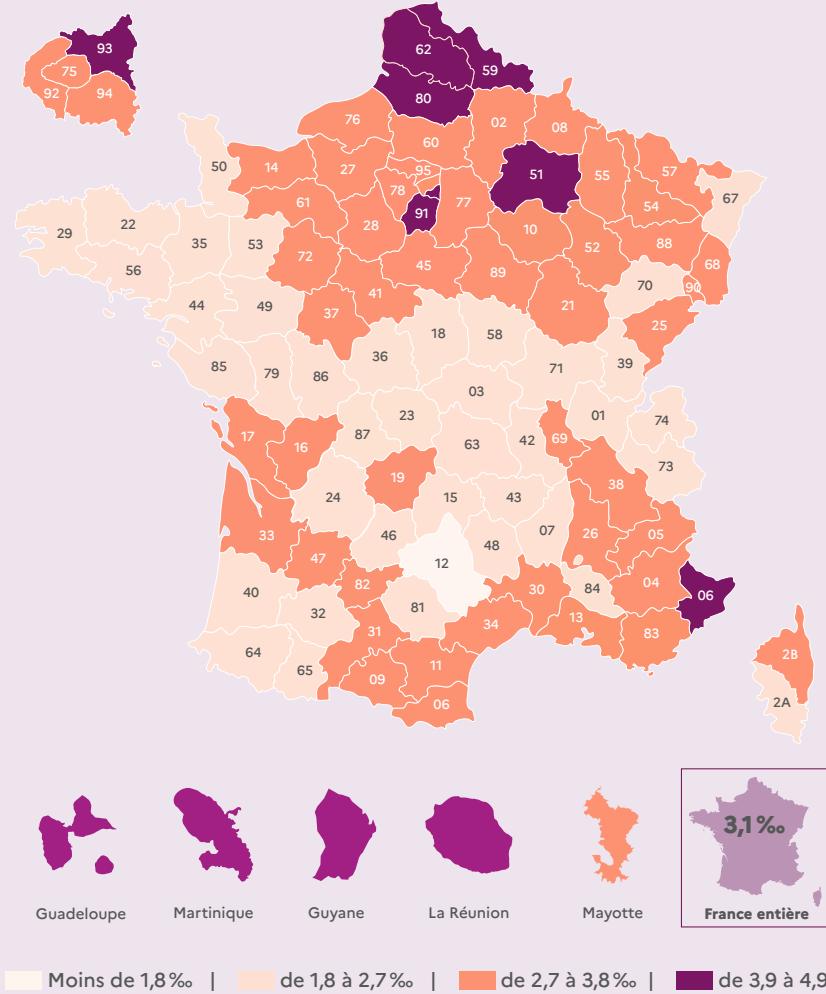


Source : Ssensi, « Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023 », Info Rapide n°44, novembre 2024. Données Ssensi, bases statistiques des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

FOCUS TERRITOIRES

1.12 • Le taux de violences intrafamiliales est plus important dans le Nord et le Sud de l'Hexagone ainsi que dans les territoires d'Outre-mer

Taux de coups et blessures volontaires intrafamiliaux* pour 1 000 habitants en 2023



*Les coups et blessures volontaires intrafamiliaux sont des violences infligées de manière intentionnelle à la victime dans le cadre familial, autrement dit toute forme de violences commises par une personne ayant un lien de famille au sens large avec la victime (conjoint, ex-conjoint, père, mère, fille, fils, oncle, tante, etc.) que cette personne réside ou non avec la victime. Ils incluent les violences conjugales.

Source : Ssensi, « Géographie départementale de la délinquance enregistrée en 2023, Interstat Analyse n°65, janvier 2024.

2

SANTÉ DES FEMMES

Vue d'ensemble

Contraception et IVG

Risques pour la santé et santé sexuelle

Maternité et périnatalité

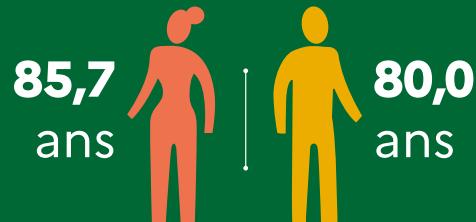
État de santé mentale et handicap

Focus Outre-mer et Territoires

VUE D'ENSEMBLE

En 2023, les femmes vivent plus longtemps que les hommes quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle

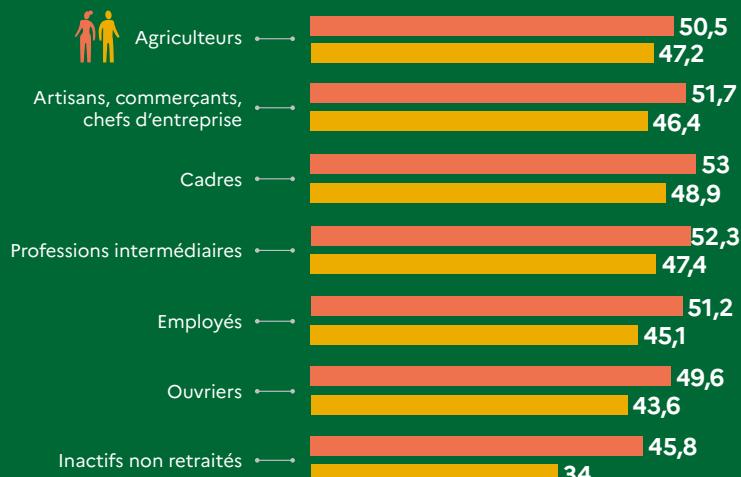
Espérance de vie à la naissance en 2023



Champ : France.

Source : Insee, « Espérance de vie à divers âges », janvier 2024.
Données Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Espérance de vie à 35 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020-2022 (en années)



Lecture : à 35 ans, les agricultrices peuvent espérer vivre jusqu'à 50,5 ans.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, « Espérance de vie à 35 ans par catégorie socioprofessionnelle et diplôme », juillet 2024.
Données Insee, échantillon démographique permanent.

1,5 à 2,5 millions de femmes sont touchées par l'endométriose en France

soit 1 femme sur 10

Délai entre l'apparition des premiers symptômes et le diagnostic



Champ : 1 557 femmes atteintes d'endométriose, dont 803 femmes appartenant au panel Ipsos et 754 femmes de l'association EndoFrance.
Source : Ipsos et EndoFrance, « Vivre avec l'endométriose : plus de 1 550 femmes en parlent. Enquête sur le parcours des femmes souffrant d'endométriose », juin 2020. Données enquête EndoVie, administrée en ligne en janvier 2020.

Nombre d'IVG réalisées en 2023 en France (Hexagone et Outre-mer)



Nombre d'IVG pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans en 2023 (Hexagone et Outre-mer)



Champ : ensemble des IVG réalisés dans l'Hexagone et les DROM (y compris pour les femmes d'âge inconnu). Chiffres mis à jour en juillet 2024.
Source : Drees, « La hausse des IVG réalisées hors établissement de santé se poursuit en 2023 », Études et Résultats n°1311, septembre 2024*

Nombre d'hospitalisations pour geste auto-infligé*, par âge et sexe en 2023



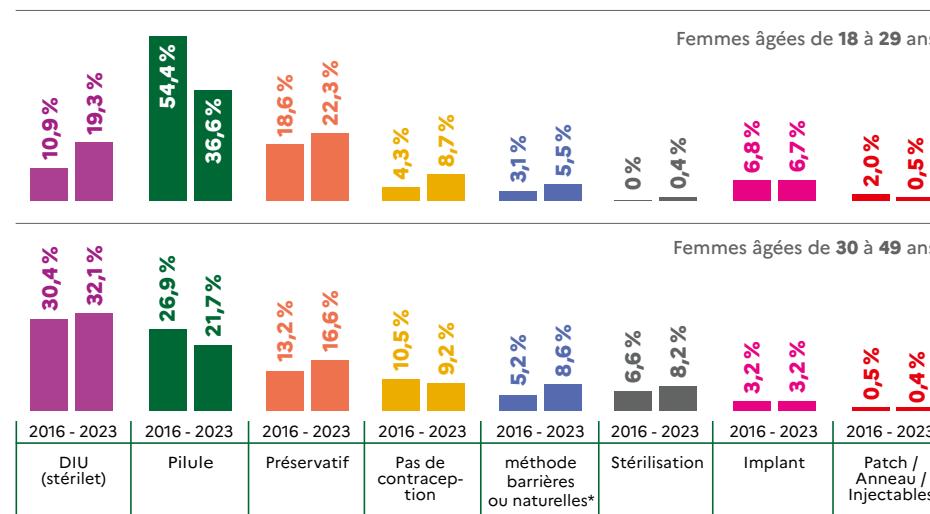
* Tentatives de suicide et automutilations.

Note : données extraites.

Champ : France entière, patients âgés de 10 ans ou plus hospitalisés au moins une fois avec un diagnostic associé de geste auto-infligé.
Source : Drees, « En 2022, la forte hausse des hospitalisations pour geste auto-infligé chez les jeunes filles se confirme », février 2024.
Données système national de données de santé, CNAM

2.1 • Le paysage contraceptif est en mutation avec une diminution importante du recours à la pilule, notamment chez les jeunes femmes

Évolution des principales méthodes de contraception utilisées par les femmes âgées de 18 à 49 ans en 2016 et en 2023



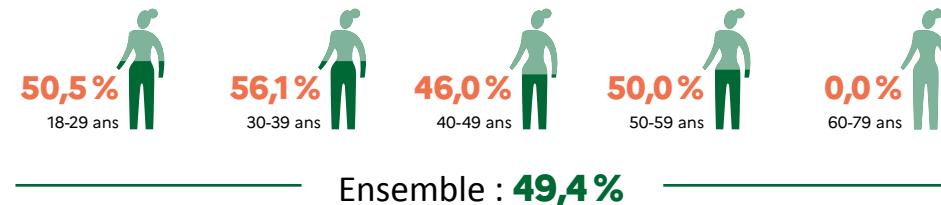
*Les méthodes barrières ou naturelles incluent le retrait, la méthode Ogino ou du rythme, le diaphragme. Les femmes concernées par la contraception sont celles qui ont eu un rapport hétérosexuel dans l'année, qui ne sont pas enceintes et ne souhaitent pas une grossesse au moment de l'enquête, et qui ne sont pas stériles.

Lecture : En 2023, 36,6 % des femmes de 18 à 29 ans exposées à un risque de grossesse utilisent la pilule contre 54,3 % en 2016 (baromètre Santé publique France).

Champ : femmes de 18 à 49 ans concernées par la contraception.

Source : Inserm/ANRS/Santé Publique France, Enquête « Contexte des sexualités en France », novembre 2024.

Part des femmes utilisant le préservatif lors du premier rapport avec un nouveau partenaire selon l'âge en 2023



Part des grossesses non souhaitées chez les femmes âgées de 18 à 49 ans

En 2023, **12,8 % des femmes** ayant eu une grossesse au cours des 5 dernières années rapportent que celle-ci était non souhaitée, **contre 8,9 %** en 2016.

Champ : femmes de 18 à 49 ans concernées par la contraception.

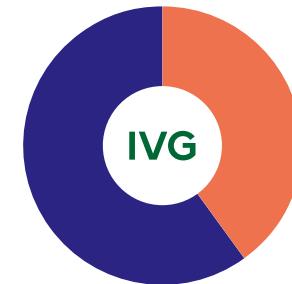
Source : Inserm/ANRS/Santé Publique France, Enquête « Contexte des sexualités en France », novembre 2024.



2.2 • La hausse des IVG réalisées hors établissement de santé se poursuit en 2023

Lieux de réalisation des IVG en 2023

IVG en établissement



Total des IVG en établissement :

143 091

Dont :

IVG instrumentales

en établissement :

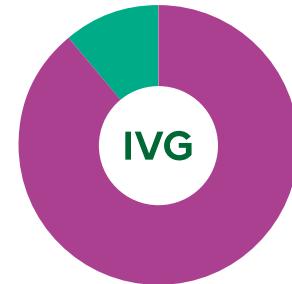
49 673

IVG médicamenteuses

en établissement :

91 332

IVG hors établissement



Total des IVG hors établissement :

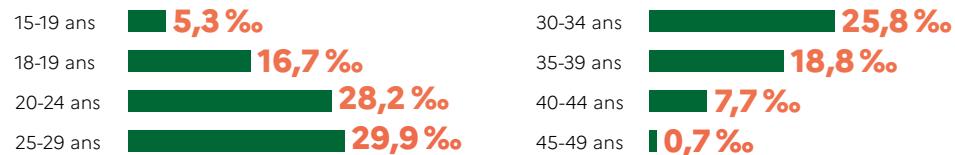
100 532

Dont :

Forfaits médicamenteux de ville
(FMV remboursés en centre de santé, centre de planification et d'éducation familiale : **11 488**)

FMV remboursés
en cabinet libéral :
89 044

Taux de recours à l'IVG pour 1 000 femmes selon l'âge en 2023*



*Calculé en rapportant l'ensemble des IVG aux femmes de 15-49 ans.

Champ : ensemble des IVG réalisées dans l'Hexagone et les DROM (y compris pour les femmes d'âge inconnu). Chiffres mis à jour en juillet 2024.
Source : Drees, « La hausse des IVG réalisées hors établissement de santé se poursuit en 2023 », Études et Résultats n°1311, septembre 2024.

2.3 • Le cancer du sein demeure la première cause de décès par cancer chez la femme. La couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains progresse chez les jeunes filles et chez les jeunes garçons, bien qu'encore faible chez ces derniers

Nombre de nouveaux cas de cancers par an, et nombre de décès en 2018

Cancers du sein

61 214 nouveaux cas par an
12 100 décès en 2018 – **1^{ère} cause**
de décès par cancer chez les femmes

Cancers de l'endomètre

8 824 nouveaux cas en 2018

Cancers du col de l'utérus

3 159 nouveaux cas par an
1 100 décès en 2018

Cancers de l'ovaire

5 348 nouveaux cas par an
3 500 décès en 2018

Source : Institut national du cancer, « Panorama des cancers en France Édition 2023 », juillet 2023. Institut national du cancer, « Le cancer de l'endomètre : points clés », mai 2022. Consulté le 6 août 2024.

Participation au dépistage organisé du cancer du sein

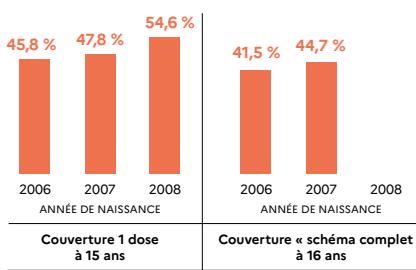
 **10,8 millions de femmes de 50 à 74 ans**
éligibles en 2021-2022 • **47,7%** de participation

Participation au dépistage organisé du cancer de l'utérus

 **17,2 millions de femmes de 25 à 65 ans**
éligibles en 2021 • **58,8%** de participation,
soit 10 400 000 personnes (2018-2020)

Source : Institut National du Cancer (INCa), « Panorama des cancers en France Édition 2023 », juillet 2023.

Couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) selon le sexe et l'année de naissance au 31 décembre 2023



Source : Santé publique France, « Données de couverture vaccinale papillomavirus humains (HPV) par groupes d'âge », avril 2023. Consulté le 16 juillet 2024.

2.4 • La ménopause* reste un sujet tabou, bien que ses symptômes affectent considérablement le quotidien d'1 femme sur 4** âgée de 50 à 65 ans. Près d'un tiers des femmes déclarent avoir déjà été en situation de précarité menstruelle**

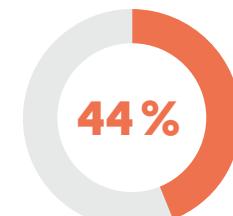
Part des femmes âgées de 50 à 65 ans ne prenant pas de traitement hormonal de la ménopause (THM) présentant au moins un symptôme ménopausique** en plus de l'arrêt des règles selon l'âge en 2020



68 % des femmes présentaient en moyenne 2,5 symptômes du syndrome génito-urinaire de la ménopause** (SGUM).

1 femme sur 4 (25%) âgée de 55 à 59 ans estime que les symptômes de la ménopause affectent grandement leur qualité de vie.

Part des femmes âgées de 50 à 65 ans n'ayant jamais évoqué leurs symptômes avec un professionnel de santé



Part des femmes âgées de 50 à 65 ans prenant un traitement hormonal de la ménopause (THM)



*La ménopause est définie comme l'arrêt des règles (ou « aménorrhée ») depuis plus d'un an, sans cause identifiée, et survenant entre 45 et 55 ans (à 51 ans en moyenne en France). Cette phase naturelle de la vie de la femme correspond à l'arrêt du fonctionnement des ovaires.

** Dans cette enquête, les symptômes ménopausiques regroupent les symptômes du syndrome génito-urinaire de la ménopause (sécheresse vaginale, brûlures, infections urinaires, incontinence urinaire, etc.) et les symptômes climatériques (bouffées de chaleur, sueurs, fatigue, etc.).
Champ : 5 004 femmes âgées de 50 à 65 ans, France.

Source : Florence A. Trémolières, Gabriel André, Brigitte Letombé, Amélie Pichard, Bertrand Gelas, Patrice Lopès, « Persistent gap in menopause care 20 years after the WHI: a population based study of menopause related symptoms and their management (Lacunes persistantes dans la prise en charge de la ménopause 20 ans après la WHI : une étude basée sur la population des symptômes liés à la ménopause et de leur prise en charge) », Maturitas, 10 août 2022.
Données étude ELISA, 2020.

Part des femmes menstruées déclarant en 2023 avoir déjà été en situation de précarité menstruelle*

18 à 50 ans **31 %**



18 à 24 ans **44 %**



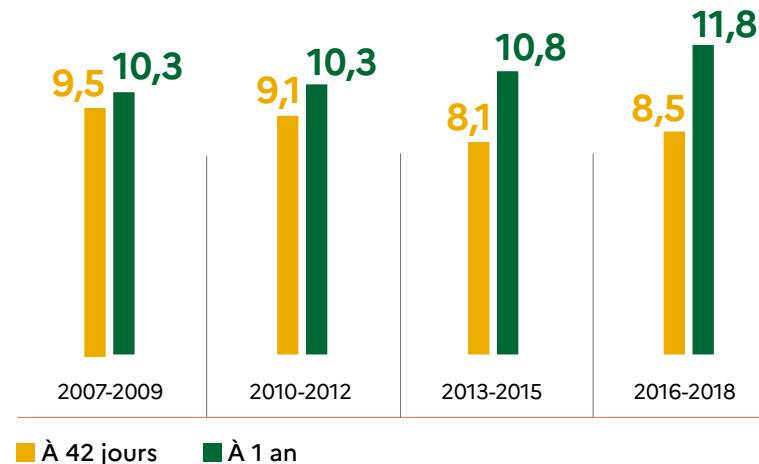
*Dans cette étude, la précarité menstruelle est définie comme la difficulté financière à disposer de suffisamment de protections périodiques pour se protéger correctement pendant ses règles.

Champ : échantillon de 1 022 femmes menstruées âgées de 18 à 50 ans représentatives de la population des femmes âgées de 18 à 50 ans.
Source : OpinionWay pour Règles élémentaires, « Enquête sur la précarité menstruelle », février 2023.

2.5 • 1 décès a lieu tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou durant la période jusqu'au 1 an de l'enfant

Pour la période 2016-2018, **272 décès maternels** ont été identifiés

Évolution du ratio de mortalité maternelle à 42 jours et à 1 an* pour 100 000 naissances vivantes entre 2007 et 2018



*Note : à partir de 2013 les décès survenus à Mayotte sont inclus.
Champ : France entière.

Les trois premières causes de mortalité maternelle à 42 jours et à 1 an en 2016-2018

À 42 jours

- Maladies cardiovasculaires : **15,7%**
- Embolies amniotiques : **10,6%**
- Hémorragies obstétricales : **10,1%**

À 1 an

- Suicide : **16,5%**
- Maladies cardiovasculaires : **14,3%**
- Mort subite inexpliquée : **8,1%**

*Morts maternelles survenues pendant la grossesse, l'accouchement ou les 42 jours/1 an suivant la fin de la grossesse.
Champ : France entière.

Source : Santé publique/Inserm, « Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 7^{me} rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2016-2018 », avril 2024. Données Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM).

2.6 • Il faut compter en moyenne un à deux ans pour être pris en charge dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation* (AMP)

Délai moyen de prise en charge d'une assistance médicale à la procréation (AMP) avec don de spermatozoïdes

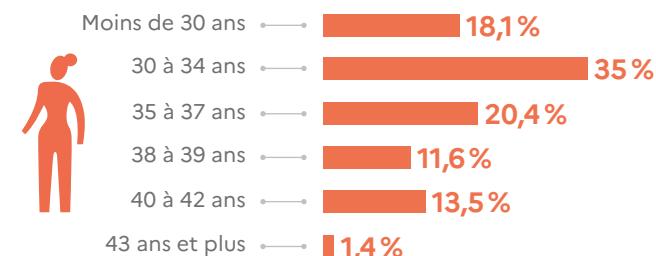
15,8 mois
au 1^{er} semestre 2023

Source : Agence de la biomédecine, « AMP : des demandes de prises en charge toujours à la hausse mais des dons insuffisants pour y répondre », décembre 2023.

Délai moyen de prise en charge d'une assistance médicale à la procréation (AMP) avec don d'ovocytes

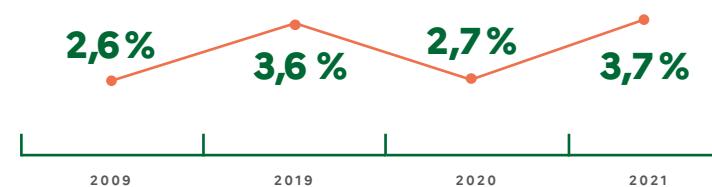
23,8 mois
au 1^{er} semestre 2023

Âge des femmes à l'insémination ou à la ponction en vue d'une fécondation in vitro en 2021



27 609 enfants sont nés après une AMP réalisée en 2021

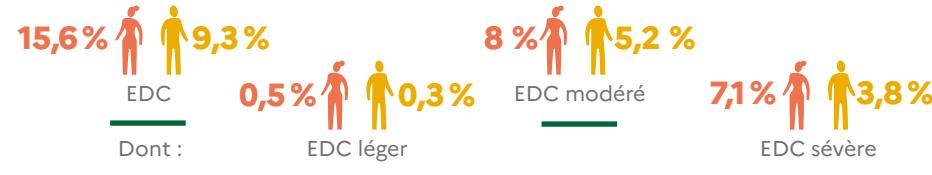
Part des enfants conçus par AMP parmi les enfants nés en France



*L'assistance médicale à la procréation (AMP), également appelée « procréation médicalement assistée (PMA) » permet d'avoir un enfant lorsque la conception par les voies naturelles n'est pas possible. Pour cela, elle utilise différentes méthodes, comme la fécondation in vitro (FIV), l'insémination artificielle ou le don de gamètes ou d'embryons, l'objectif étant de déclencher une grossesse. L'AMP est accessible aux femmes seules, aux couples de femmes et aux couples hétérosexuels.
Source : Agence de la biomédecine, « Assistance Médicale à la Procréation - Principaux chiffres de l'activité », 2022.

2.7 • La santé mentale des femmes, en particulier des jeunes femmes, est plus dégradée que celle des hommes. Le nombre d'hospitalisations pour geste auto-infligé* connaît une hausse très importante chez les jeunes filles

Part des femmes et des hommes déclarant avoir vécu un épisode dépressif caractérisé* (EDC) au cours des 12 derniers mois en 2021

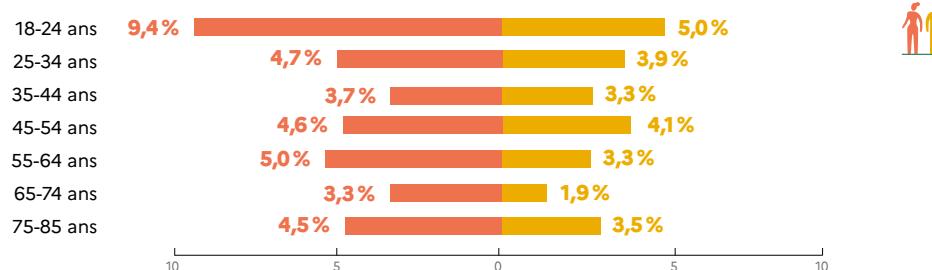


*L'EDC est défini par l'existence d'une période de 15 jours de tristesse ou de perte d'intérêt presque tous les jours et pratiquement toute la journée, ainsi que par la présence, sur la même période, d'au moins trois symptômes secondaires et une perturbation des activités. Les épisodes dépressifs sont caractérisés de légers, modérés ou sévères, en fonction du nombre de symptômes décrits et de leur retentissement sur les activités habituelles.

Champ : France métropolitaine, 18-85 ans.

Source : Santé publique France, « Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021 », février 2023.
Données Baromètre santé 2021, Santé publique France.

Part des femmes et des hommes déclarant avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois selon l'âge en 2021



Champ : France métropolitaine, 18-85 ans.

Source : Santé publique France, « Prévalence des pensées suicidaires et tentatives de suicide chez les 18-85 ans en France : résultats du Baromètre santé 2021 », février 2024. Données Santé publique France, Baromètre santé 2021.

Nombre d'hospitalisations pour geste auto-infligé*, par âge et sexe de 2012 à 2023

	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	
2012	3 388	748	7 880	2 757
2016	3 995	727	8 102	2 677
2020	3 992	798	8 046	2 649
2023	7 697	943	13 618	2 965
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	

*Tentatives de suicide et automutilations.

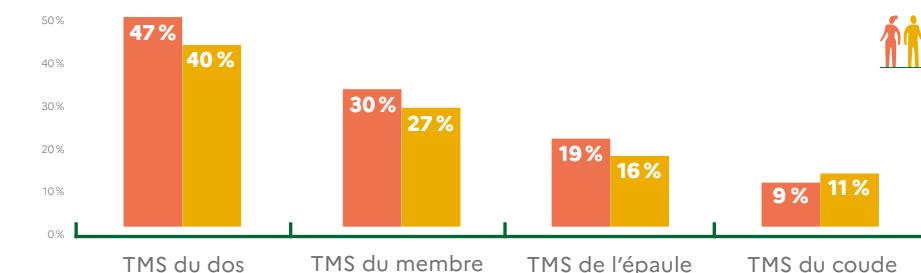
Note : données extraites.

Champ : France entière, patients âgés de 10 ans ou plus hospitalisés au moins une fois avec un diagnostic associé de geste auto-infligé.

Source : Drees, « En 2022, la forte hausse des hospitalisations pour geste auto-inflige chez les jeunes filles se confirme », février 2024. Données système national de données de santé, CNAM.

2.8 • Les femmes sont plus souvent concernées par une limitation physique que les hommes

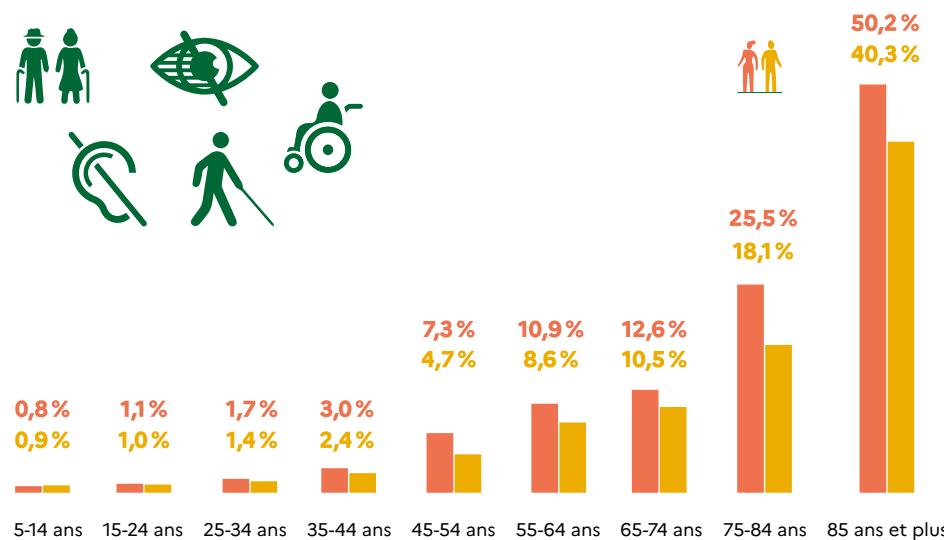
Part des femmes et des hommes déclarant avoir eu des troubles musculo-squelettiques (TMS) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2021



Champ : 18 à 64 ans.

Source : Santé publique France, « Prévalence de troubles musculo-squelettiques dans la population générale et dans la population des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité », mars 2024.

Part des femmes et des hommes déclarant avoir une limitation fonctionnelle physique, selon l'âge en 2021



Champ : France métropolitaine et DROM, hors population résidant en établissement.

Source : Drees, « En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée, en 2021 », Études et Résultats n°1254, février 2023. Données Drees, enquête Vie quotidienne et santé.

FOCUS OUTRE-MER

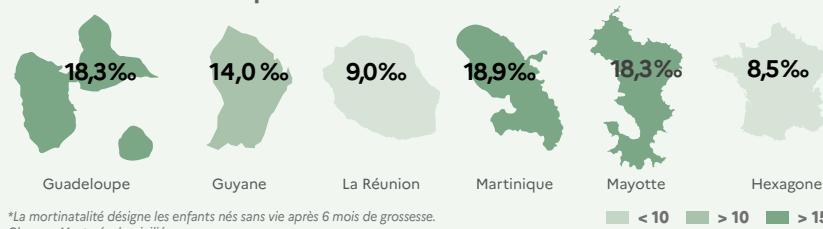
2.9 • Dans les DROM, les femmes enceintes sont confrontées à des temps de transport pour aller accoucher plus importants que dans l'Hexagone. Dans ces territoires, les taux de mortalité et de prématurité sont jusqu'à 2 fois plus importants que dans l'Hexagone



***Rapporté au nombre de femmes.*

Source : Santé publique France, « Santé périnatale en 2021 : des indicateurs ultra-marins globalement plus défavorables qu'en Hexagone », juin 2022
Données Enquête Nationale Périnatale 2021 dans les DROM.

Taux de mortalité* pour 1 000 enfants en 2022

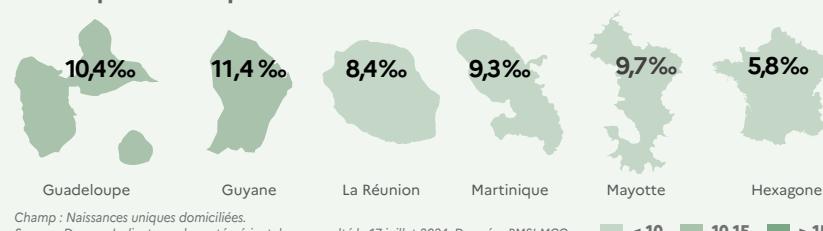


*La mortinatalité désigne les enfants nés sans vie après 6 mois de grossesse

Champ : Mort-nés domiciliés.

Source : Drees, « Indicateurs de santé périnatale », consulté le 17 juillet 2024. Données PMSI-MC

Taux de prématurité pour 1 000 naissances en 2022



Champ : Naissances uniques domiciliées

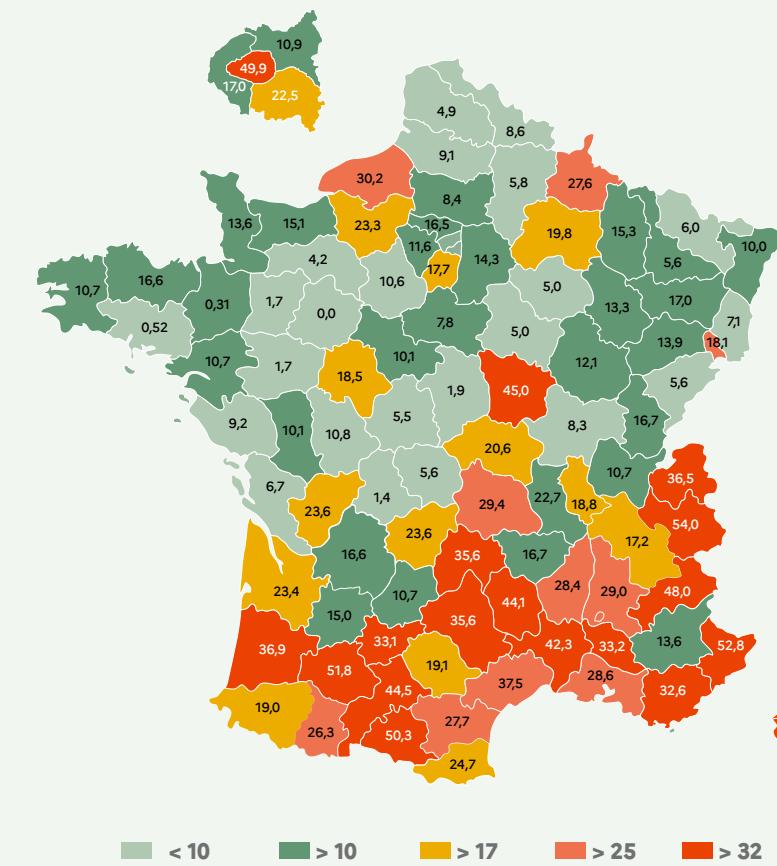
Source : Drees, « Indicateurs de santé périnatale », consulté le 17 juillet 2024. Données PMSI-MC

FOCUS TERRITOIRES

2.10 • Le nombre de professionnels réalisant des IVG est inégalement réparti sur le territoire

Nombre de praticiens réalisant des IVG hors établissement pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans

19,2 nombre moyen de praticiens réalisant des IVG hors établissement pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans en France (Hexagone et Outre-mer)



Champ · France

Sources : Drees, « La hausse des IVG réalisées hors établissement de santé se poursuit en 2023 », Études et résultat n°1311, septembre 2024.

3

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Vue d'ensemble

Emploi

Temps et conditions de travail

Rémunérations dans le secteur privé

Rémunérations dans la fonction publique

Parcours professionnels dans le secteur privé

Parcours professionnels dans la fonction publique

Redistribution, fiscalité et patrimoine

Focus Outre-mer et Territoires

VUE D'ENSEMBLE

30,9 millions de personnes sont actives en France en 2023,
dont **15,1 millions de femmes**

Champ : France hors Mayotte, personnes en logement ordinaire, de 15 ans ou plus.
Source : Insee, « Population active au sens du BIT – Séries longues », Insee Résultats, juillet 2024.
Données Insee, Enquête emploi en continu 2023, séries longues sur le marché du travail.

Taux d'activité* des 15-64 ans selon le sexe en 2023

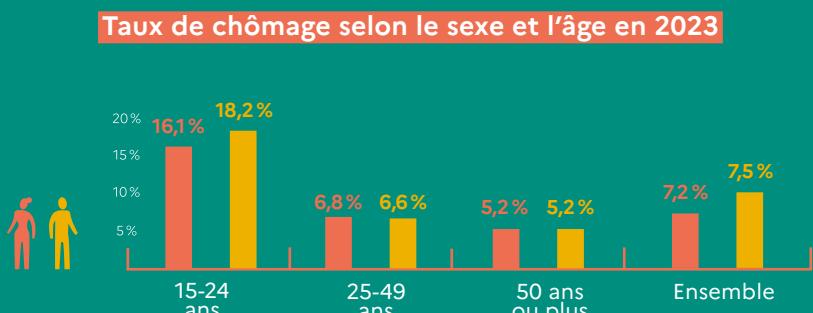


* Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi ou au chômage au sens du Bureau International du Travail) et l'ensemble de la population correspondante.
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.
Source : Insee, « Une photographie du marché du travail en 2023 », Insee Première n° 1987, mars 2024.
Données Insee, enquête Emploi 2023.

En 2023, les femmes représentent **49,0 % de la population active en France contre **46,8 %** dans l'Union européenne**

Champ : personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, « Tableau de bord de l'économie française ». Données Eurostat, extraction du 21 mars 2024.

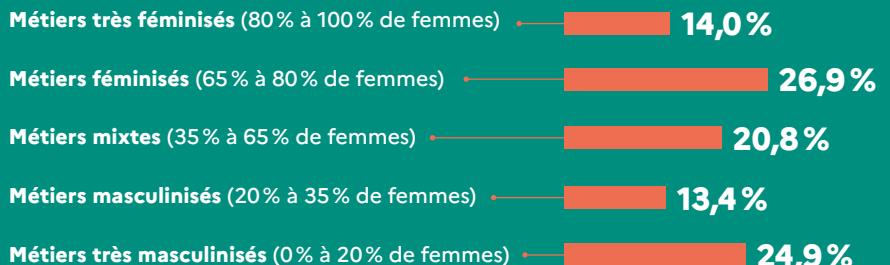
En 2023, la France compte **2,3 millions de personnes au chômage, parmi lesquelles **1,1 million de femmes****



Champ : France hors Mayotte, personnes actives vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, « Chômage et halo autour du chômage en 2023 », Insee Résultats, juillet 2024.
Données Insee, Enquête emploi en continu 2023.

Seul 1 salariée sur 5 exerce un métier mixte

Part des salariés selon la prédominance sexuée du métier exercé de 2016 à 2019



Lecture : 20,8 % des salariés exercent un métier mixte, dans lequel il y a entre 35 % et 65 % de femmes salariées.
Champ : France, salariés.

Source : Dares, « Conditions de travail et mixité : quelles différences entre professions, et entre femmes et hommes », Document d'études n°265, janvier 2023. Données Insee, enquêtes Emploi 2016 à 2019.

En 2022, les femmes gagnent **23,4 % de moins que les hommes dans le secteur privé (revenus salariaux annuels moyens en euros constants)**

Les femmes
gagnent **23,4 % de moins**
que les hommes



* Le revenu salarial correspond à la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).
Champ : France hors Mayotte, salariés travaillant principalement dans le secteur privé hors apprentis et stagiaires, hors salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2022 », Insee Focus n°320, mars 2024.
Insee, panel Tous salariés 2021 et base Tous salariés 2022. Détails p. 48.

En 2020, 1,6 million de femmes sont à la tête d'une famille monoparentale, contre 0,3 million d'hommes

Champ : France hors Mayotte, adultes vivant en famille avec au moins un enfant de moins de 18 ans.
Source : Insee, « Femmes et hommes, l'égalité en question – Édition 2022 », mars 2022.
Données Insee, enquête annuelle de recensement 2020.

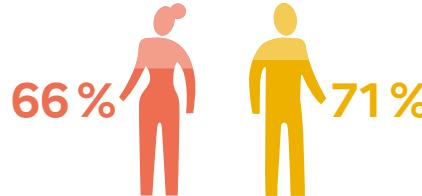
Taux de pauvreté* des familles monoparentales en 2022

31,4 %

* Seuil à 60 % du niveau de vie médian.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logements ordinaires dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Source : Insee, « Niveau de vie et pauvreté en 2022 », Insee Première n°2004, juillet 2024. Données Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2021 et 2022.

3.1 • Le taux d'emploi des femmes est inférieur de 5 points à celui des hommes et elles sont majoritaires parmi les professions intermédiaires et les employés

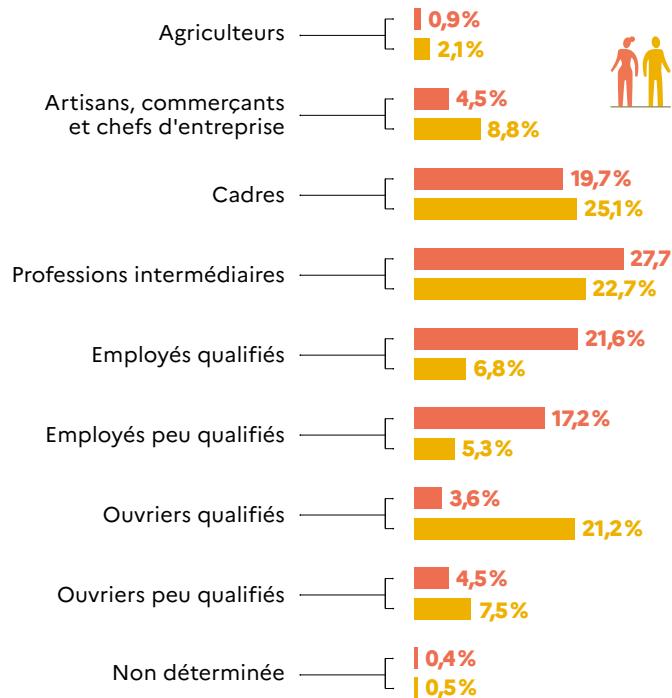
Taux d'emploi selon le sexe en 2023



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, « Activité, emploi et chômage en 2023 et en séries longues », Insee Résultats, juillet 2024. Données Insee, Enquête emploi en continu 2023.

Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe en 2023

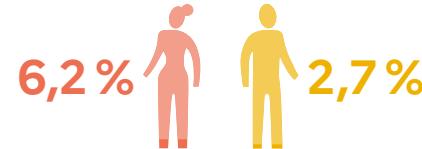


Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, « Une photographie du marché du travail en 2023 », Insee Première n°1987, mars 2024. Données Insee, enquête Emploi 2023.

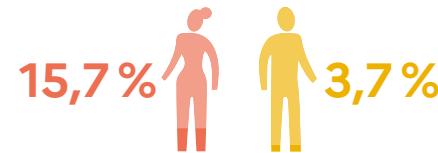
3.2 • Les femmes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les hommes et sont, en présence d'enfants, plus éloignées de l'emploi que les hommes

Taux de sous-emploi* selon le sexe en 2023



*Le sous-emploi recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont aussi incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel.
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.
Source : Insee, « Une photographie du marché du travail en 2023 », Insee Première n°1987, mars 2024. Données Insee, enquête Emploi 2023.

Part des mères et des pères sans emploi pour une raison liée aux enfants en 2021

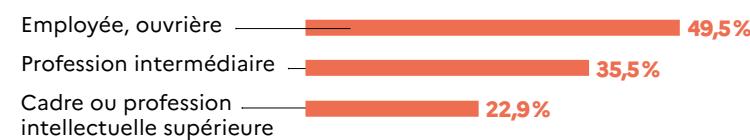


Lecture : les mères sont 15,7 % à être sans emploi (chômage, inactivité, congé long) en citant au moins une raison en lien avec les enfants, contre 3,7 % des pères.
Champ : mères et pères ayant déjà été en emploi, dans un couple hétéro parental vivant ensemble avec au moins un enfant de moins de 6 ans, sans recomposition familiale récente (tous les enfants de moins de 15 ans du ménage sont les enfants du couple), hors congé maternité ou paternité, France métropolitaine.

Évolution de la situation d'emploi des couples avec au moins un enfant entre 2002 et 2021



Part des couples avec au moins un enfant dans lesquels la mère est plus éloignée de l'emploi que le père* selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère en 2021



*Mère sans emploi, père à temps complet ou autre situation où la mère est plus éloignée de l'emploi que le père.

Champ : couples hétéroparentaux vivant ensemble avec au moins un enfant de moins de 6 ans, sans recomposition familiale récente (tous les enfants de moins de 15 ans du ménage sont les enfants du couple), hors congé maternité ou paternité, France métropolitaine.
Source : Drees, « L'articulation entre vie familiale et professionnelle repose toujours fortement sur les mères », Études et Résultats n°1928, mars 2024. Données Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2002, 2007, 2013 et 2021.

3.3 • Les femmes travaillent 3 fois plus souvent à temps partiel* que les hommes. Le temps partiel est particulièrement fréquent parmi les mères

3,7 millions de femmes occupent un emploi à temps partiel* en 2023, contre seulement 1,3 million d'hommes

*Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, « Caractéristiques des emplois en 2023 », juillet 2024. Données Insee, Enquête emploi en continu.

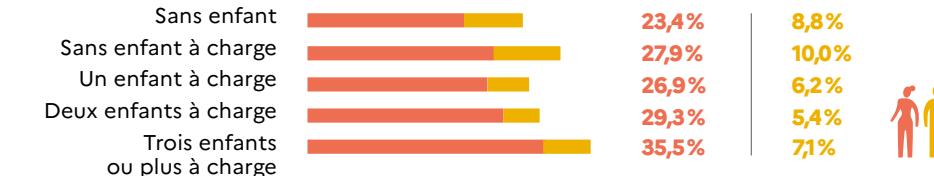
Part des femmes et des hommes en emploi travaillant à temps partiel en 2023



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, « Une photographie du marché du travail en 2023 », Insee Première n°1987, mars 2024. Données Insee, enquête Emploi 2023.

Part des femmes et des hommes travaillant à temps partiel selon le nombre d'enfants en 2023



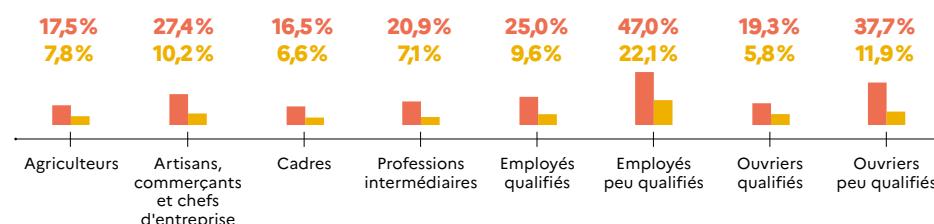
Note : pour les enfants à charge, sont comptabilisés dans le ménage les individus de moins de 18 ans à la fin de la semaine de référence n'étant pas en couple et n'ayant pas d'enfants.

Lecture : en 2023, 23,4 % des femmes salariées (hors apprenties) sans enfant travaillent à temps partiel.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors apprentis.

Source : Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail », Insee Références, août 2024. Données Insee, enquête Emploi 2023.

Part des femmes et des hommes à temps partiel selon le groupe socioprofessionnel en 2022



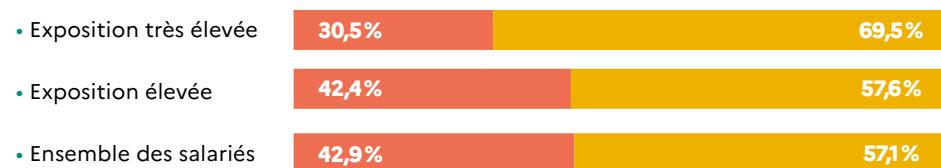
Lecture : En 2022, 17,5 % des agricultrices travaillent à temps partiel, contre 7,8 % des agriculteurs.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du Bureau International du Travail.

Source : Insee, « Portrait des professions en France en 2022 », Insee Focus n°324, avril 2024. Données Insee, enquête Emploi 2022.

3.4 • Si les hommes sont plus exposés aux facteurs identifiés de pénibilité physique au travail, les femmes sont davantage victimes d'accidents de trajet professionnel. En outre, elles sont moins informées des risques professionnels encourus

Part des femmes et des hommes selon l'exposition aux facteurs de pénibilité physique au travail en 2019



Lecture : en 2019, 69,5 % des salariés connaissant une exposition « très élevée » aux facteurs de pénibilité (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, certains rythmes de travail) sont des hommes.

Champ : France, salariés du secteur privé (hors employés des particuliers), établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Dares, « Les facteurs de pénibilité physique au travail », mai 2024. Données enquête Conditions de Travail 2019, Dares-DGAFP-Drees-Insee, volet couple.

Part des salariés ayant reçu une information sur les risques pour la santé ou la sécurité au cours des 12 derniers mois, par sexe et par niveau d'exposition, en 2019



Champ : France, salariés du secteur privé (hors des particuliers) des établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Dares, « Les salariés du privé sont-ils informés des risques liés à leur activité professionnelle et bénéficient-ils de dispositifs de prévention ? », Dares Analyses n°29, mai 2024. Données enquête Conditions de Travail 2019, Dares-DGAFP-Drees-Insee, volet couple.

Nombre d'accidents de trajet professionnel pour 10 000 EQTP par sexe en 2019



Champ : France, hors Mayotte, salariés affiliés au régime général et à la mutualité sociale agricole.

Source : Dares, « Les salariés victimes d'accidents de trajet professionnel en 2019 », Dares Résultats n°37, juin 2024.w

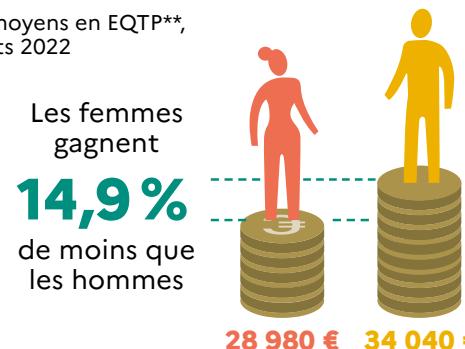
Données Cnam, CCMSA ; Insee, Base Tous salariés ; calculs Dares.

RÉMUNÉRATIONS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

3.5 • En 2022, dans le secteur privé, les femmes gagnent 23,5% de moins que les hommes. Elles sont surreprésentées parmi les travailleurs à bas revenus et sous-représentées aux plus hautes rémunérations

Salaires et écarts de salaire nets entre les femmes et les hommes dans le secteur privé en 2022

Salaires annuels moyens en EQTP**, en euros constants 2022



À poste comparable en EQTP en 2022 :

Les femmes **gagnent 4,0 % de moins** que les hommes.

** Équivalent temps plein.

Champ : France hors Mayotte, salariés travaillant principalement dans le secteur privé hors apprentis et stagiaires, hors salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

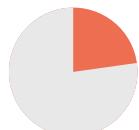
Source : Insee, « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2022 », Insee Focus n° 320, mars 2024. Insee, panel Tous salariés 2021 et base Tous salariés 2022.

Part des femmes parmi les travailleurs à bas revenus* en 2018



*Seuil de bas revenus d'activité : 60 % du revenu d'activité médian des travailleurs.
Champ : individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 en tant qu'actif et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.
Source : Dares, « Qui sont les travailleurs à bas revenus d'activité et quelles sont leurs situations sur le marché du travail ? », Dares Analyses n°25, avril 2024. Données Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

Part des femmes parmi les 1% et 0,1% des salariés du secteur privé les mieux rémunérés en 2022



Parmi les **1%** les mieux rémunérés : **22,8 %**



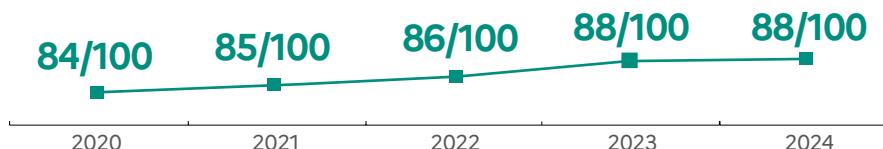
Parmi les **0,1%** les mieux rémunérés : **18,0 %**

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2022 », Insee Focus n° 320, mars 2024. Insee, base Tous salariés 2022.

3.6 • Les résultats de l'Index de l'égalité professionnelle progressent peu et sont plus faibles dans les plus petites entreprises de 2020 à 2024

Évolution de la note moyenne des entreprises ayant déclaré l'Index*



Note moyenne des entreprises ayant déclaré l'Index* selon le nombre de salariés en 2024



Parité dans les 10 meilleures rémunérations des entreprises en 2024

Parité ou quasi-parité
28 %



Moins de **2 femmes** parmi les **10 meilleures** rémunérations
32 %



*Depuis 2020, toutes les entreprises de 50 salariés et plus doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chaque année au 1er mars.

Champ : entreprises de 50 salariés et plus ayant déclaré leur Index.
Source : ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, communiqué de presse, « Résultats 2024 de l'Index égalité professionnelle et de la représentation équilibrée », mars 2024.

Part des entreprises de plus de 1 000 salariés selon la part des femmes parmi les cadres dirigeants en 2024

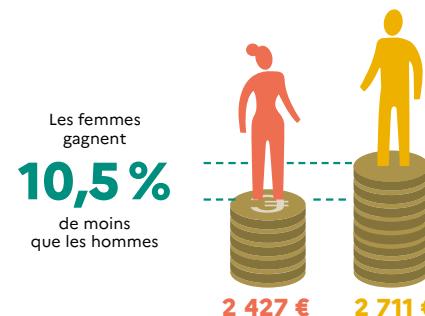


Lecture : 57 % des entreprises de plus de 1 000 salariés ont moins de 30 % de femmes parmi leurs cadres dirigeants en 2023.

Champ : entreprises de 1 000 salariés et plus ayant déclaré leurs résultats (58 % des entreprises concernées).
Source : ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, communiqué de presse, « Résultats 2024 de l'Index égalité professionnelle et de la représentation équilibrée », mars 2024.

3.7 • Dans la fonction publique, les femmes perçoivent une rémunération en moyenne 10,5 % inférieure à celle des hommes. Comme dans le secteur privé, elles sont sous-représentées parmi les plus hautes rémunérations

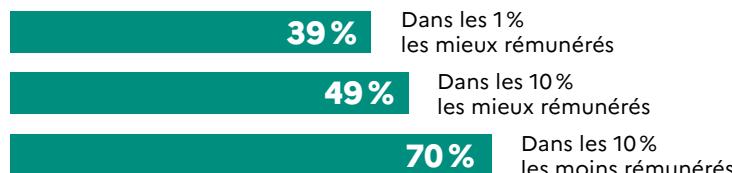
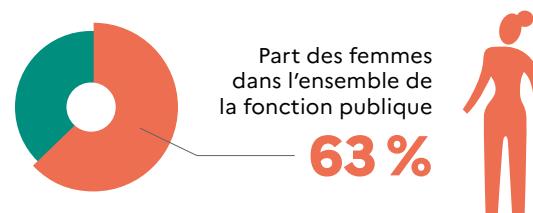
Salaires nets mensuels moyens dans la fonction publique en 2022



Champ : France, hors Mayotte, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Hors militaires, hors assistants maternels et familiaux, hors apprentis, hors internes et externes des hôpitaux publics.

Source : ministère de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2024 ; novembre 2024. Données : Insee, Traitement DGAFP-SDessi.

Part des femmes dans la distribution des niveaux de rémunération en 2022



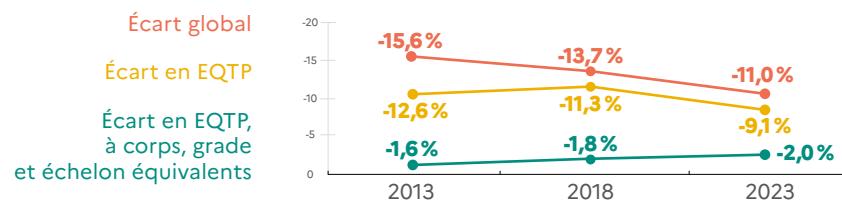
Note : L'index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique a été créé par la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique. Il s'implaqua en 2023 aux seuls employeurs de la fonction publique de l'Etat comptant au moins 50 agents.

Champ : France, hors Mayotte. Hors militaires, en équivalent temps plein mensualisé.

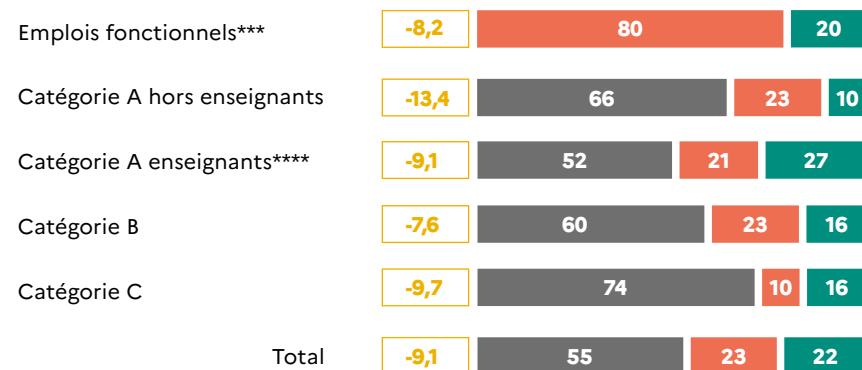
Source : ministère de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2024 », novembre 2024. Données : Insee, Traitement DGAFP-SDessi.

3.8 • Au sein des ministères, la rémunération des femmes est inférieure de 9,1 % à celle des hommes en 2023. 55 % de cet écart est lié au fait qu'elles n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes, 23 % aux différences d'échelons et de grades, et 22 % à l'effet des primes

Évolution des écarts de rémunération brute mensuelle entre les femmes et les hommes fonctionnaires des ministères entre 2013 et 2023



Écarts de rémunération brute mensuelle entre les femmes et les hommes fonctionnaires des ministères, par catégorie hiérarchique, en 2023



Répartition des effets sur l'écart de rémunération en EQTP
□ Écart de rémunération EQTP ■ Effet ségrégation** ■ Effet démographique** ■ Effet primes

*En 2013, les agents travaillant à l'étranger ne sont pas pris en compte. En 2023, ils représentent moins de 0,4 % des fonctionnaires travaillant dans les ministères.
**L'effet de ségrégation est lié au fait que les femmes occupent des emplois différents de ceux des hommes, l'effet démographique renvoie aux différences d'échelons et de grades.

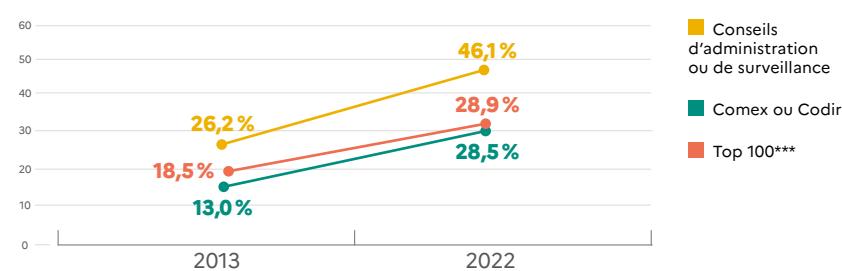
***Les emplois fonctionnels sont le plus souvent des postes à haute responsabilité. Il n'y a pas d'effet de « ségrégation » car la notion de « corps » n'existe pas sur ces emplois.
****Les enseignants incluent ceux du ministère de l'Éducation nationale mais aussi ceux d'autres ministères (Enseignement supérieur, Agriculture, etc.).

Lecture : en 2023, parmi les fonctionnaires des ministères, les femmes perçoivent une rémunération moyenne brute en équivalent temps plein inférieure de 9,1 % à celle des hommes. Cet écart est dû à 55 % à l'effet de ségrégation, 23 % à l'effet démographique et 22 % à l'effet « primes ».

Champ : ensemble des fonctionnaires de l'Etat, en paie DGFiP, travaillant dans les ministères.
Source : ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, « Les écarts de rémunération brute entre les femmes et les hommes fonctionnaires dans les ministères se réduisent de cinq points en dix ans », Stats rapides n° 104, mars 2024. Données Fichiers de paie DGFiP 2023, calculs DGAFP-SDessi.

3.9 • La féminisation des instances dirigeantes des plus grandes entreprises du secteur privé progresse, mais les femmes sont encore victimes de discriminations au travail

Part des femmes au sein des instances dirigeantes du SBF 120* en 2013 et 2022



* Le SBF (Sociétés des bourses françaises) 120 est un indice boursier d'Euronext Paris composé des 40 plus fortes capitalisations d'Euronext Paris (CAC 40) et des 80 plus fortes capitalisations boursières après CAC 40 (SBF 80).

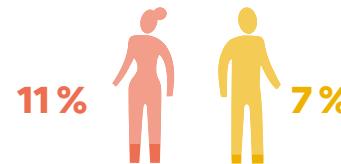
** Part des femmes dans les Comités exécutifs ou Comités de direction.

*** Part des femmes dans les 100 premiers postes de l'entreprise (ordre hiérarchique).

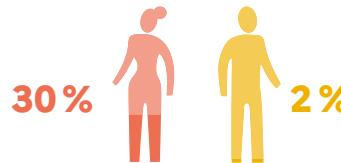
Champ : 119 entreprises faisant partie du SBF 120 au 31 décembre 2022.

Source : ConvictionsRH et ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, « Palmarès de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120 2022 », juillet 2023.

Part des femmes et des hommes déclarant des traitements inégalitaires ou des discriminations au travail en 2021



Part des femmes et des hommes déclarant la discrimination selon le sexe comme motif principal de traitements inégalitaires ou de discriminations au travail en 2021



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 74 ans vivant en logement ordinaire, en emploi et déclarant avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations dans leur emploi actuel.

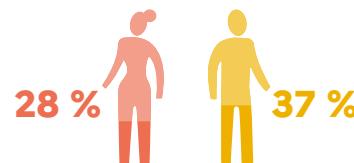
Source : Insee, « 9 % des personnes en emploi déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations au travail en 2021 », Insee Première n°1984, février 2024. Données Insee, enquête Emploi 2021 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2021.

3.10 • Si les femmes ne représentent qu'1 chef d'entreprise sur 5, près de 40 % des nouvelles entreprises sont créées par des femmes. Néanmoins, elles sont très minoritaires parmi les créateurs d'entreprises dans les secteurs considérés comme masculins

Part des femmes et des hommes parmi les chefs d'entreprise en 2021 et 2023



Part des femmes et des hommes qui participent à la « chaîne entrepreneuriale » en 2023

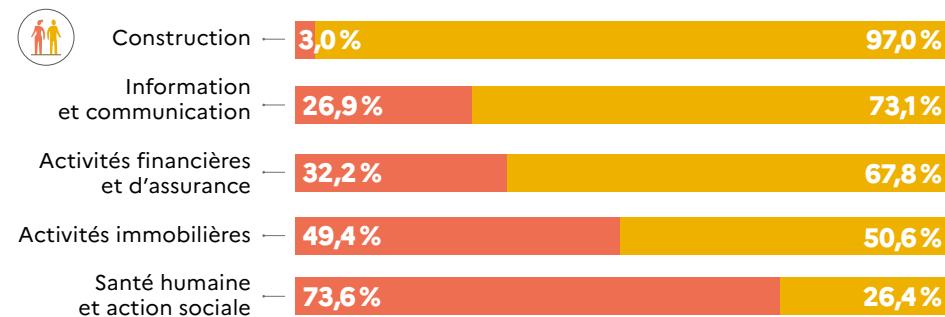


*Qu'ils aient l'intention de créer leur entreprise, qu'ils en portent le projet, qu'ils soient chefs ou ex-chefs d'entreprise.
Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine.
Source : Observatoire de la création d'entreprise, « Volet Femmes - Indice entrepreneurial français 2024 », mars 2024. Données issues d'une enquête menée par l'Ifop pour le compte de l'Observatoire de l'Infrance Création, en ligne du 15 au 30 juin 2023, auprès de 5 011 personnes représentatives de la population française (population âgée de 18 ans et plus ; méthode des quotas).

Part des femmes et des hommes parmi les créateurs d'entreprises individuelles en 2023



Part des femmes et des hommes parmi les créateurs d'entreprises individuelles dans certains secteurs en 2023



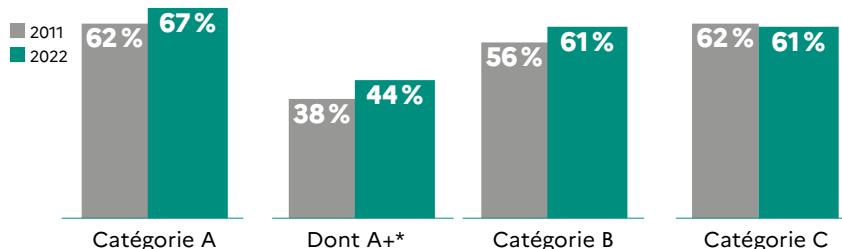
Champ : France, entreprises individuelles relevant des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, « Les créations d'entreprises en 2023 », Insee Première n°1984, février 2024. Données Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE).

3.11 • Les femmes sont majoritaires dans la fonction publique. Cependant, si des progrès sont constatés, elles sont toujours minoritaires parmi les primo-nominations dans l'encadrement supérieur où la parité n'est pas atteinte. De plus, elles bénéficient d'une moindre formation continue que les hommes

Les femmes représentent **63 %** de l'ensemble de la fonction publique en 2022

Évolution de la part des femmes par catégorie dans l'ensemble de la fonction publique entre 2011 et 2022

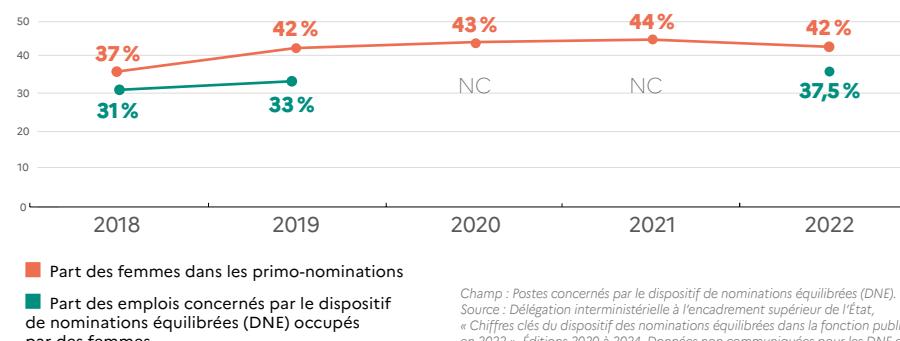


* Bien qu'elle n'ait pas d'existence juridique, la notion de catégorie A+ est fréquemment utilisée pour distinguer les corps et emplois fonctionnels de l'encadrement supérieur au sein de la catégorie A.

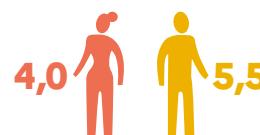
Champ : emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés. Hors catégories indéterminées (2 % des effectifs de contractuels).

Source : ministère de la Transformation et la Fonction publiques, « Caractéristiques des agents de la fonction publique en 2022 », Stats Rapides n°112, juillet 2024. Données Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Évolution de la part des femmes dans les primo-nominations dans la fonction publique de 2018 à 2022



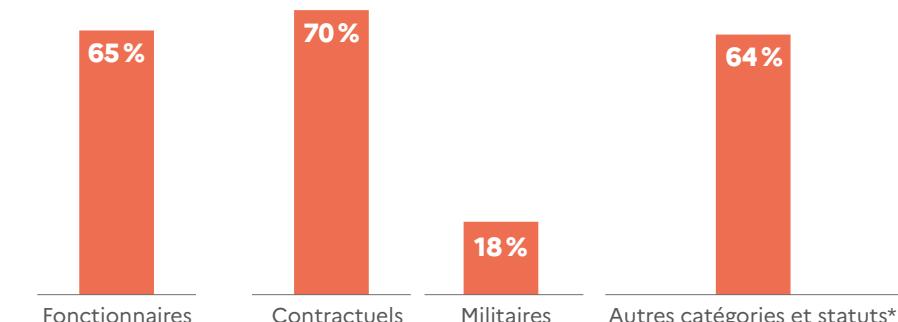
Nombre moyen de jours de formation continue par agent selon le sexe en 2022



Champ : personnels civils des ministères hors établissements publics, y compris ceux en poste à l'étranger. Les ministères de la Justice et de la Culture intègrent les effectifs en formation de certains EPA (établissements publics à caractère administratif).
Source : ministère de la Transformation et la Fonction publiques, « La formation statutaire et professionnelle dans la fonction publique de l'Etat en 2022 », Stats Rapides n°104, avril 2024. Données Enquête annuelle Formation, DGAFP-SDessi, Siasp, Insee.

3.12 • La part des femmes est plus élevée parmi les contractuels que parmi les fonctionnaires. Elles occupent plus souvent des emplois à temps partiel que les hommes, quel que soit leur statut

Part des femmes selon le statut en 2021

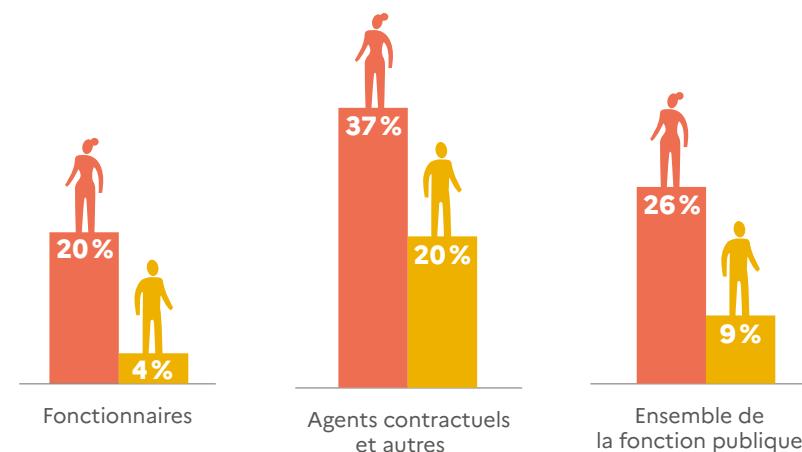


* La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'Etat dans la fonction publique d'Etat, des assistants maternels et familiaux dans la fonction publique territoriale, des médecins dans la fonction publique hospitalière et des apprentis dans les trois versants.

Champ : emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés et catégories indéterminées.

Source : ministère de la Transformation et la Fonction publiques, « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2024 », décembre 2024. Données Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Part des agents à temps partiel selon le sexe et le statut en 2023



Champ : agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 ans ou plus au 31 décembre ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires, contrats aidés.

Source : ministère de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2024 », novembre 2024. Données : Insee, Traitement DGAFP-SDessi.

REDISTRIBUTION, FISCALITÉ ET PATRIMOINE

3 • ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

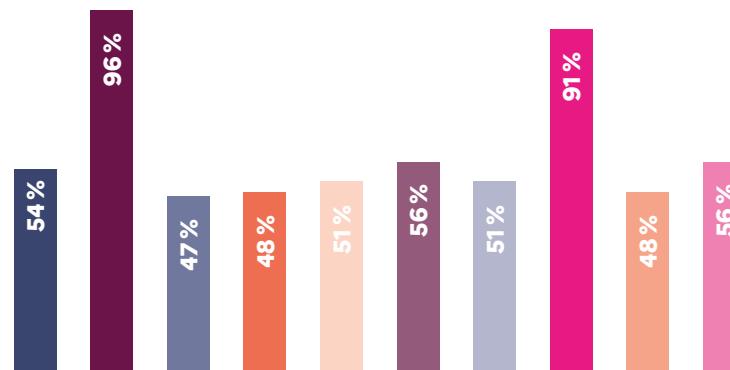
3.13 • Les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires de la plupart des minima sociaux

Nombre de bénéficiaires de minima sociaux fin 2023



Source : Drees, « Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2024 », octobre 2024.

Part des femmes parmi les bénéficiaires de quelques minima sociaux* fin 2022



- Revenu de solidarité active (RSA)
- RSA majoré
- Allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Allocation adulte handicapé (AAH)
- Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
- Minimum vieillesse
- Prime d'activité
- Prime d'activité majorée
- Garantie jeune
- Bourse sur critère sociaux**

*Proportionnel à l'ensemble de la population féminine âgée de 60 ans et plus

**Sur l'ensemble de la population étudiante, année universitaire 2022-2023

Source : Drees, « Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2024 », octobre 2024.

3.14 • Le système de redistribution permet d'augmenter le revenu des femmes avec enfants de 9 780 euros par an et de diminuer le taux de pauvreté des femmes de 8 points

Revenu moyen perçu avant et après transferts monétaires et non monétaires* selon la situation conjugale et la parentalité en 2019

	Femmes sans enfant	Hommes sans enfant	Femmes avec enfants	Hommes avec enfants	Couples
Revenu avant transferts	22 640 €	32 860 €	22 500 €	38 700 €	44 400 €
Revenu après transfert	30 150 €	31 450 €	32 280 €	39 590 €	41 590 €
Écart avant/après transferts	+ 7 510 €	- 1 410 €	+ 9 780 €	+ 890 €	- 2 810 €

*Les transferts monétaires regroupent l'ensemble des prestations sociales monétaires (prestations familiales, minima sociaux, allocations logement...) et des prélevements directs ou indirects (impôts, taxes et cotisations sociales). Les transferts non monétaires correspondent aux transferts sociaux en nature qui comprennent les biens et services individuels fournis aux ménages gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), que ces biens et ces services aient été achetés sur le marché par ces unités ou qu'ils aient été produits sur une base non marchande.

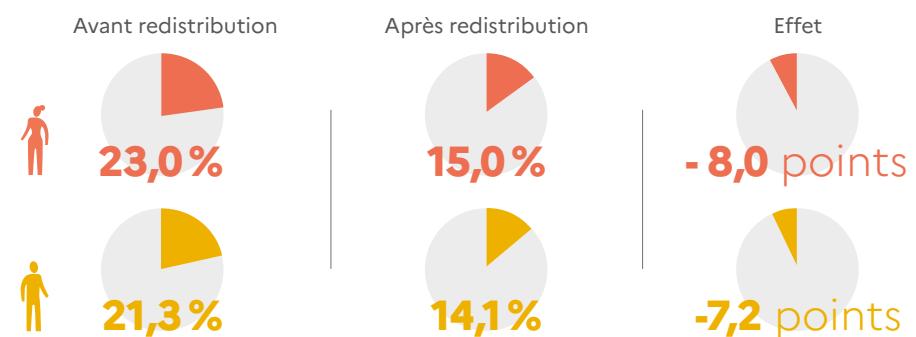
Note : En euros par unité de consommation.

Lecture : Les femmes sans enfant reçoivent en moyenne 22 640 euros par unité de consommation (UC) de revenu avant transferts et 30 150 euros par UC de revenu après transferts.

Champ : France.

Source : Insee, « La redistribution élargie, incluant l'ensemble des transferts monétaires et les services publics, améliore le niveau de vie de 57 % des personnes », septembre 2023. Données Insee, comptes nationaux distribués 2019.

Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian avant et après redistribution selon le sexe en 2019



*Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie médian correspond au niveau de vie tel que la moitié des ménages considérés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

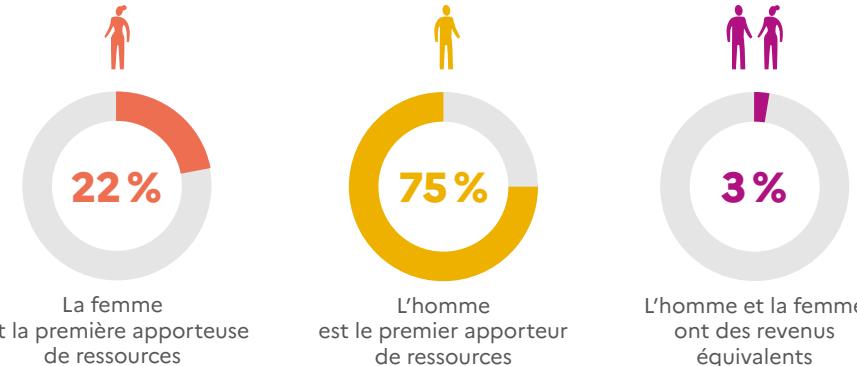
Lecture : Avant redistribution, le taux de pauvreté des femmes calculé sur leur revenu initial s'élève à 23,0 % en 2019, en France métropolitaine. Après la prise en compte de l'ensemble de la redistribution (ensemble des transferts sociaux et fiscaux), leur taux de pauvreté calculé sur le revenu disponible se stabilise à 15,0 % en 2019, soit une baisse en niveau de 8,0 points.

Champ : France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

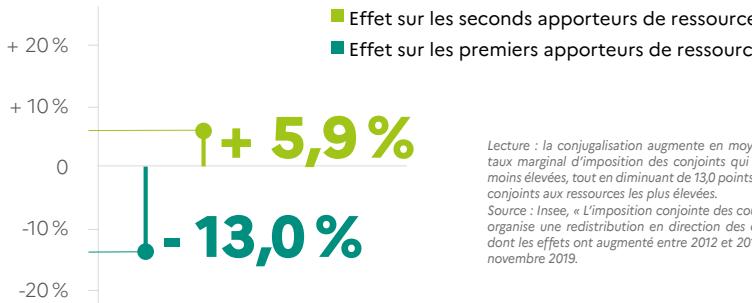
Source : Drees, « Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2023 », septembre 2023. Données Insee-DGFiP-CNAF-CCNVA-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019, calculs DREES.

3.15 • Le taux marginal d'imposition des femmes, lorsqu'elles sont en couple hétérosexuel, est plus élevé que celui des hommes, en raison des inégalités de revenus et du système fiscal

Part des foyers de couples mariés ou pacsés de sexe différent qui ont pour premier apporteur de ressources un homme ou une femme, ou qui ont des revenus équivalents en 2017



Effet de la conjugualisation obligatoire de l'impôt sur le revenu sur le taux marginal d'imposition des premiers et seconds apporteurs de ressources en 2017



La conjugualisation du taux d'imposition pénalise souvent les femmes, dont les revenus sont inférieurs à ceux de leur conjoint dans trois quarts des cas. Ces revenus se trouvent taxés à un taux marginal plus élevé qu'ils ne le seraient sans la conjugualisation de l'impôt, ce qui tend également à réduire l'incitation des femmes à travailler.

3.16 • Au sein des couples, les inégalités de patrimoine se creusent au détriment des femmes

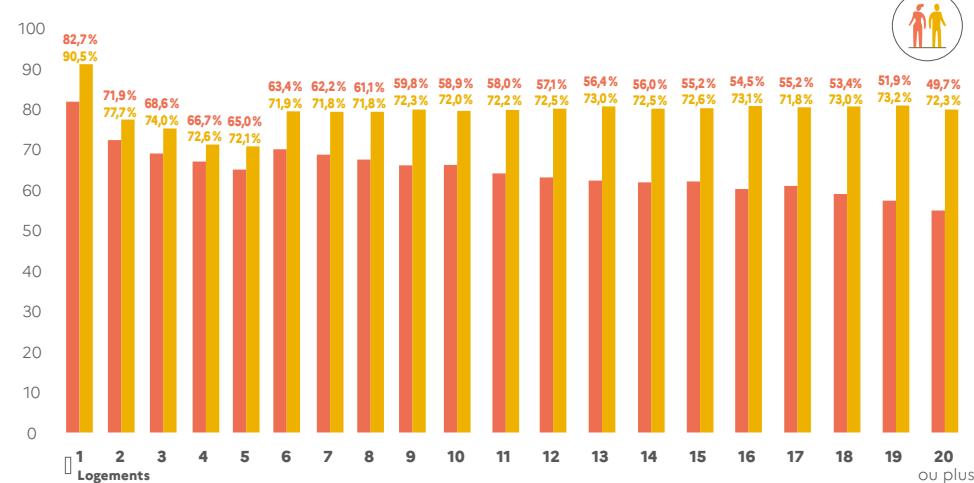
Écart moyen de patrimoine entre les femmes et les hommes en 1998 et 2015



Cette tendance à la hausse s'explique notamment par l'évolution des régimes matrimoniaux, qui ont favorisé une individualisation croissante du patrimoine. De plus en plus de couples choisissent le régime de séparation des biens, ce qui entraîne une augmentation des inégalités patrimoniales en début d'union, creusées ensuite par la moindre capacité d'épargne des femmes par rapport aux hommes.

Champ : France.
Source : Nicolas Frémeaux et Marion Leturcq, « Inequalities and the individualization of wealth (Inégalités et individualisation du patrimoine) », Journal of Public Economics, juin 2020. Données Insee, enquêtes « Patrimoine ».

Part des logements des couples sur lesquels les femmes et les hommes ont un droit de propriété selon le nombre de logements possédés en 2017

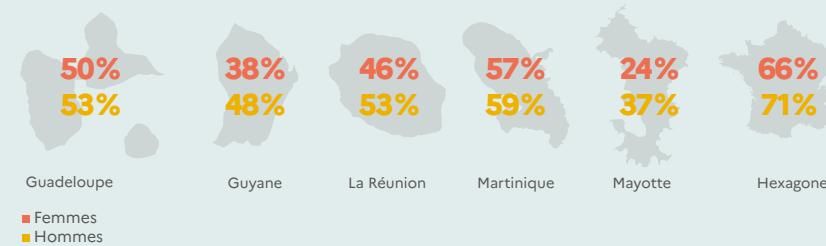


Lecture : au sein des couples possédant deux logements, les hommes ont en moyenne un droit de propriété sur 78 % des logements possédés par le ménage, contre 72 % pour les femmes.
Champ : logements situés en France et possédés par des personnes physiques résidentes en leur nom propre ou via une société civile immobilière.
Source : Insee, « France, portrait social – Édition 2021 », novembre 2021. Données Insee, fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidélis) 2017 ; DGFiP, fichiers de mise à jour des informations cadastrales (Majic) 2017 ; Registre du commerce et des sociétés.
24 % des ménages détient 68 % des logements possédés par des particuliers – France, portrait social, Insee.

FOCUS OUTRE-MER

3.17 • Le taux d'emploi des femmes est inférieur dans les DROM à celui de l'Hexagone. En Guyane et à Mayotte, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes excède 10 points. À l'exception de La Réunion, les femmes sont davantage touchées par le chômage

Taux d'emploi* des femmes et des hommes de 15 à 64 ans dans les DROM entre 2021 et 2023



*Au sens du Bureau International du Travail.

Lecture : En moyenne de 2021 à 2023, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans est de 66% en France hors DOM.

Champ : France.

Source : Insee, « Des écarts de taux d'emploi entre femmes et hommes souvent plus marqués dans les DOM que dans les Hexagone », Insee Focus n° 340, novembre 2024.

Taux de chômage* des femmes et des hommes de plus de 15 ans dans les DROM en 2022



*Au sens du Bureau International du Travail.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus, restreint géographiquement pour la Guyane.

Source : Insee, « Principaux indicateurs sur l'emploi, le chômage et l'activité par DOM en 2022 », juin 2023. Données Insee, Enquête Emploi.

FOCUS TERRITOIRES

3.18 • En France, le taux de pauvreté dépasse 30 % dans les familles monoparentales dont l'adulte de référence est une femme. La pauvreté est moins importante quand l'adulte référent est un homme

Taux de pauvreté de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme ou un homme en 2021



Source : Insee, « Égalité femmes-hommes : chiffres clés pour les régions et départements », mars 2024. Données Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav, Fichier localisé social et fiscal, 2021.

4

CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Vue d'ensemble

Fonctions politiques et électives

Éducation et orientation professionnelle

Numérique

Médias

Culture et espace public

Focus Outre-mer et Territoires

VUE D'ENSEMBLE

La France occupe la **43^e** place au classement mondial de la parité politique au sein de son parlement



* Au 1^{er} août de l'année.

Champ : 195 parlements nationaux.

Source : Union interparlementaire, indicateur "Pourcentage de femmes dans les parlements nationaux", classement mondial au 1^{er} août 2024.

Les hommes adhèrent davantage aux stéréotypes de genre* que les femmes

Part des femmes et des hommes qui adhèrent fortement ou de manière modérée aux stéréotypes de genre



*Un indicateur de l'adhésion aux stéréotypes de genre est construit à partir de cinq questions portant spécifiquement sur les stéréotypes de genre.

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source : Drees, « Des stéréotypes de genre encore très ancrés, notamment chez les hommes », Études et résultats n°1294, février 2024. Données Drees, Baromètre d'opinion 2020-2022.

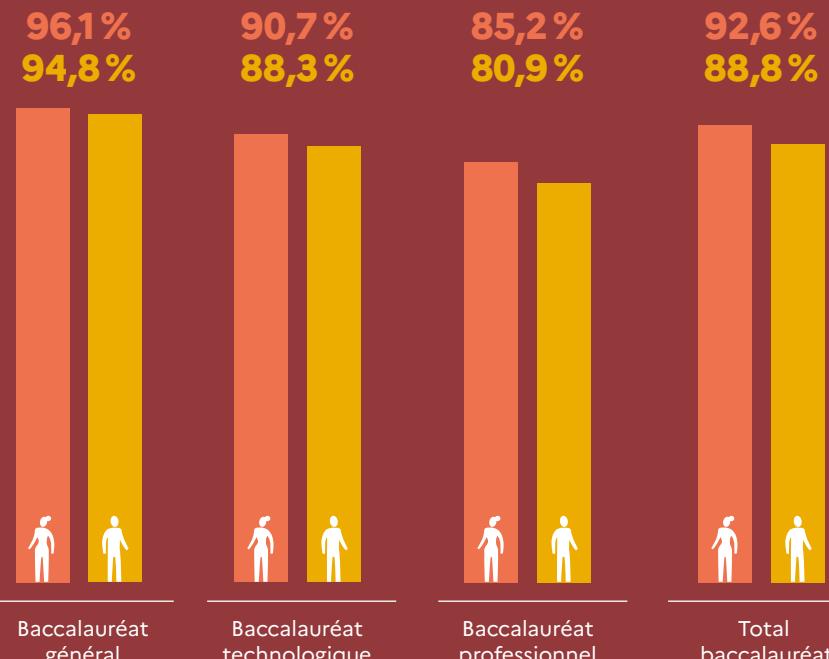
Part des rues et espaces publics portant le nom d'une femme à Paris en 2024



Source : Ville de Paris, « Féminisons les noms de rues ! », consulté le 21 juin 2024.

Les filles réussissent mieux que les garçons au baccalauréat

Taux de réussite au baccalauréat selon le sexe en 2023



Champ : France.
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Résultats définitifs de la session 2023 du baccalauréat : stabilisation des résultats après la crise sanitaire et la mise en place du nouveau baccalauréat général », Note d'information n° 24.07, mars 2024.

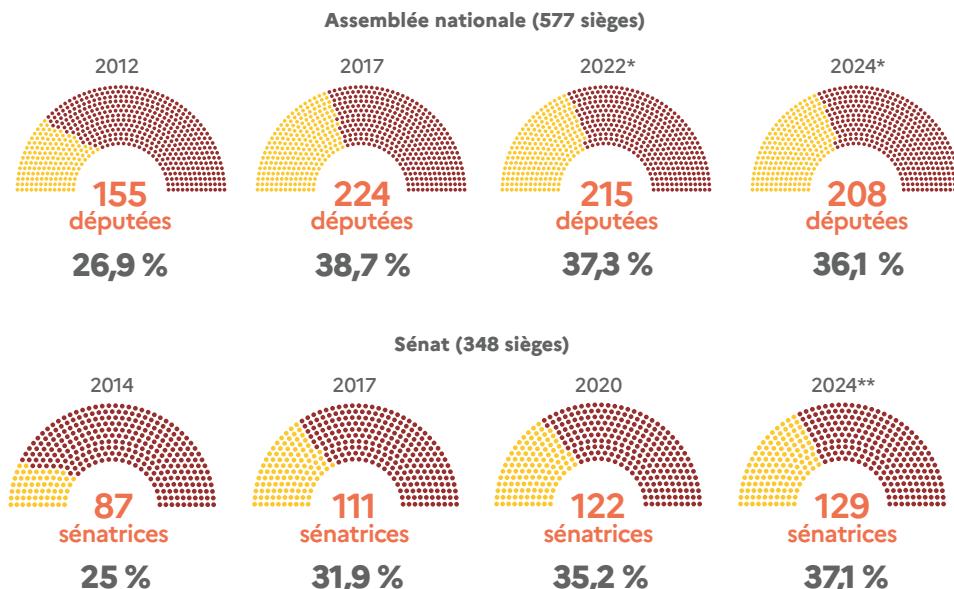
Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants de l'enseignement supérieur

1 637 200 étudiantes en 2022-2023, soit 55,8 % des effectifs de l'enseignement supérieur

Champ : France.
Source : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, « Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres clés 2024 », mars 2024. Données MESR-Sies, système d'information Sies et scolarité, enquêtes menées par le Sies sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

4.1 • La parité politique n'est toujours pas atteinte à l'Assemblée nationale et au Sénat, et les femmes restent largement minoritaires parmi les élus locaux

Nombre et part des femmes élues à l'Assemblée nationale et au Sénat

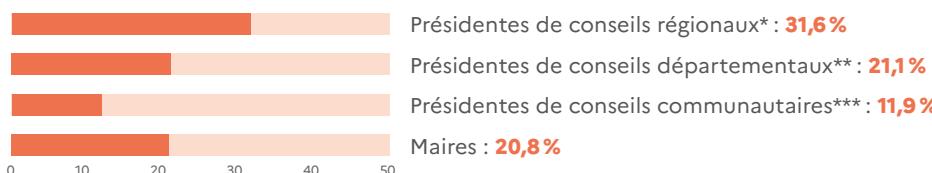


* Au 8 juillet 2024.

** 129 sénatrices au 21 août 2024.

Sources : Assemblée nationale, Sénat.

Part des femmes parmi les élus locaux en 2024



* Y compris Corse, Martinique et Guyane. Les présidents d'organe exécutif sont comptés avec les présidents.

** Y compris la Collectivité européenne d'Alsace.

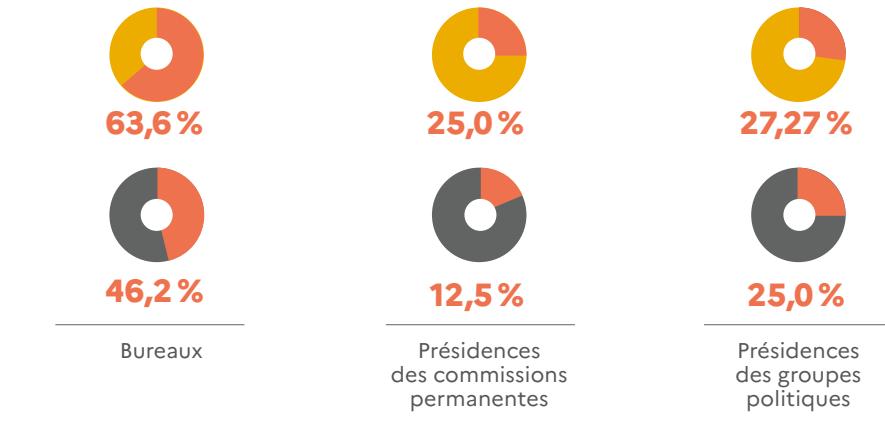
*** Y compris la métropole de Lyon.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : direction générale des Collectivités locales, « Les collectivités locales en chiffres 2024 », mai 2024. Données ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques, répertoire national des élus, avril 2024.

4.2 • À l'Assemblée nationale et au Sénat, les femmes sont minoritaires à la présidence des commissions permanentes et sont les moins représentées au sein des commissions des finances et des affaires économiques

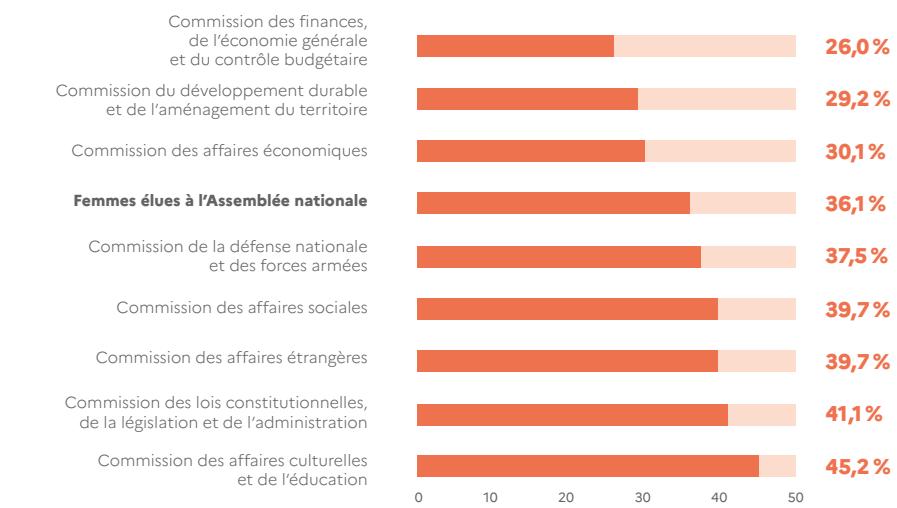
Part des femmes dans plusieurs instances de l'Assemblée nationale et du Sénat en 2024



Part des femmes à l'Assemblée nationale et au Sénat

Source : Assemblée nationale, Sénat. Consulté le 23 juillet 2024.

Part des femmes au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale



Source : Assemblée nationale, Sénat. Consulté le 23 juillet 2024.

4.3 • Les femmes sont sous-représentées dans les filières scientifiques, malgré leur meilleure réussite dans ces disciplines. Les stéréotypes de genre demeurent encore très présents

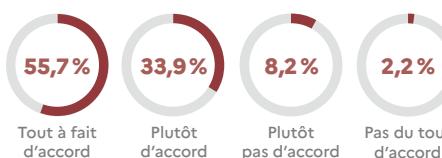
Part des filles parmi les élèves de Terminale générale ayant choisi les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie



Champ : France métropolitaine et DROM, enseignement public et privé sous contrat, établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

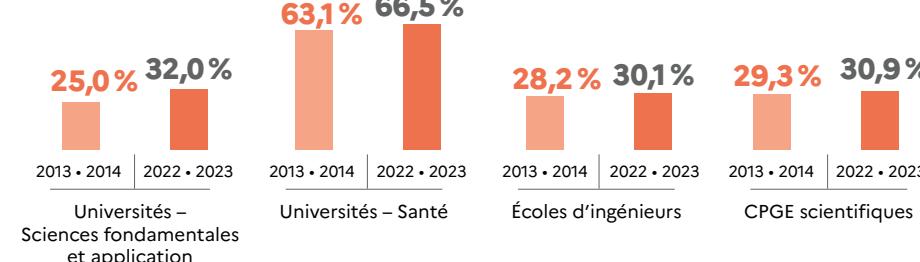
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2022 », juillet 2022. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2023 », juillet 2023. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2024 », août 2024. Consultés le 30 août 2024.

Opinion de la population générale vis-à-vis de l'affirmation suivante : « Les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons »



Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Source : Drees, « Des stéréotypes de genre encore très ancrés, notamment chez les hommes », Études et résultats n°1294, février 2024.
Données Drees, Baromètre d'opinion 2020-2022.

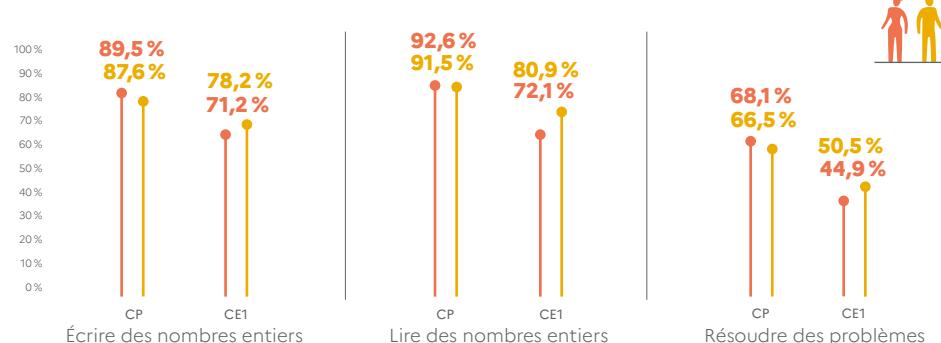
Part des femmes parmi les étudiants de certaines formations scientifiques de l'enseignement supérieur



Champ : France métropolitaine et DROM, public et privé.
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques » 2014-2023.

4.4 • Les écarts de niveau en mathématiques entre filles et garçons apparaissent dès l'enseignement primaire, et se maintiennent dans le secondaire

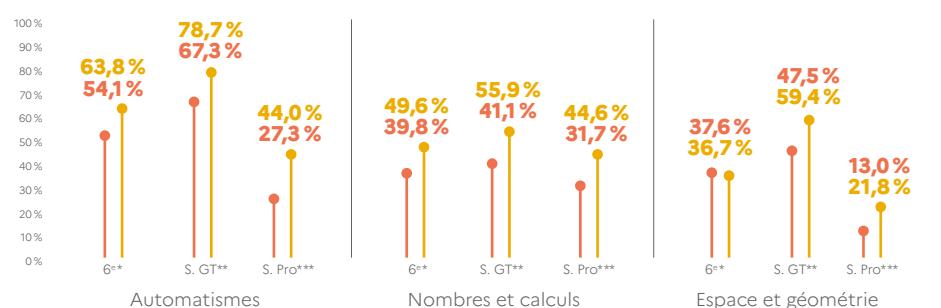
Part des élèves de CP et CE1 présentant une maîtrise satisfaisante dans certains domaines en mathématiques selon le sexe à la rentrée 2023



Champ : France et COM (hors Wallis et Futuna). Public et Privé sous contrat.

Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Évaluations 2023, Repères CP, CE1 – Premiers résultats », novembre 2023.
Données Depp.

Part des élèves de 6^e et de Seconde présentant une maîtrise satisfaisante dans certains domaines en mathématiques en 2023

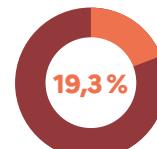


*6^e, **Seconde générale et technologique, ***Seconde professionnelle.

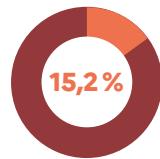
Champ : France et COM (hors Wallis et Futuna). Public et Privé sous contrat.
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Évaluations de début de sixième 2023 – Premiers résultats », novembre 2023 ; « Test de positionnement de début de seconde 2023 – Premiers résultats », novembre 2023. Données Depp.

4.5 • Les femmes sont très minoritaires dans les cursus de formation liés au numérique

Part des filles parmi les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques en Première générale en 2023



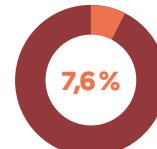
Champ : France métropolitaine + DROM, public + privé sous contrat.
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2024 », août 2024.



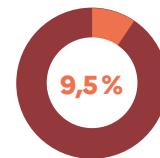
Part des filles parmi les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques en Terminale générale en 2023

Champ : France métropolitaine + DROM, public + privé sous contrat.
Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2024 », août 2024.

Part des femmes parmi les étudiants en section de technicien supérieur Informatique, traitement de l'information, transmission des données en 2023-2024

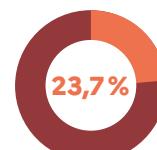


Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Les effectifs des inscriptions en section de technicien supérieur sous statut scolaire en 2023-2024 », février 2024. Données MESR-SIES / Système d'information Scolarité et Scologie du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, système d'information de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Part des femmes parmi les étudiants en Bachelor Universitaire de Technologie Informatique en 2023-2024

Champ : étudiants sous statut scolaire. France, établissements publics et privés sous et hors contrat.
Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Étudiants inscrits en BUT en 2023-2024 », juin 2024. Données MESR-SIES / Système d'information SISE.



Part des candidatures féminines en master Informatique en 2024

Champ : ensemble des candidats de Mon Master 2024.
Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Mon Master 2024 : Les candidatures à l'entrée en master », juin 2024.
Données Mon Master, SIES, campagne 2024 – Traitement SIES.

4.6 • Les contenus numériques sont majoritairement produits par des hommes. De manière générale, les femmes sont moins représentées dans ces contenus, mais elles le sont davantage dans ceux liés à l'intime

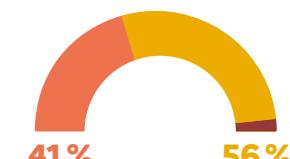
Part des femmes et des hommes parmi les créateurs de vidéos sur YouTube en 2022



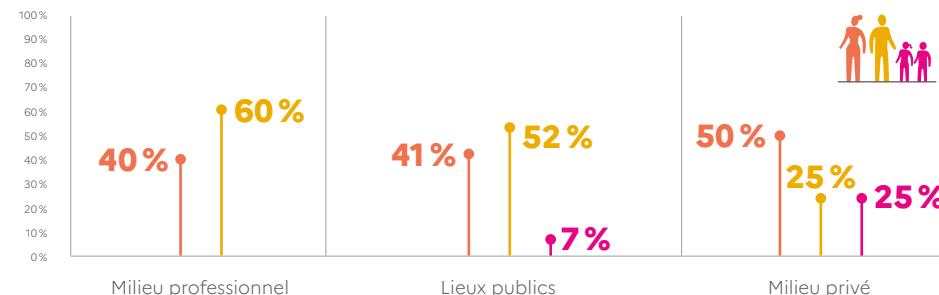
Part des femmes et des hommes parmi les personnages principaux sur YouTube en 2022



Part des femmes et des hommes parmi les personnages secondaires* sur YouTube en 2022



Part des femmes et des hommes occupant les espaces sur Instagram en 2022

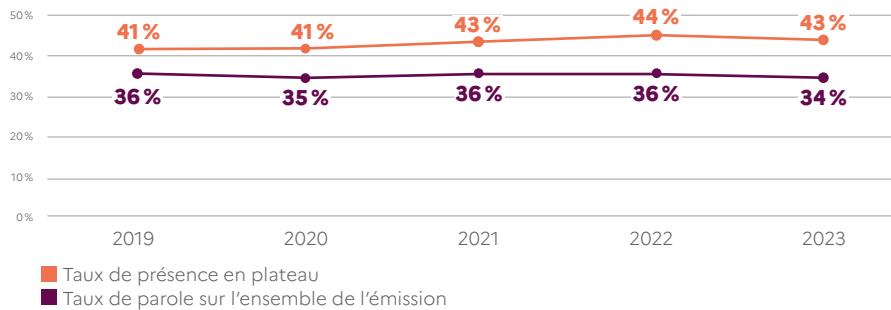


*Personnages dont la présence à l'écran est secondaire, limitée à quelques secondes ou minutes.

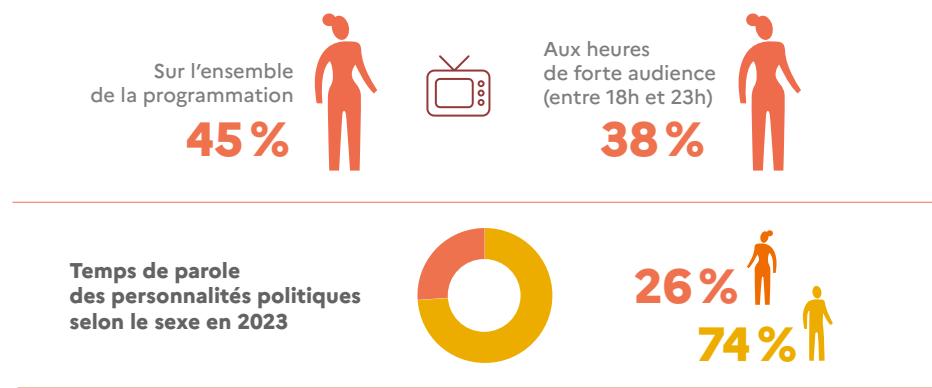
Champ : 100 vidéos ayant généré le plus de vues sur YouTube sur la période du 11 décembre 2021 au 11 décembre 2022 et 100 publications ayant généré le plus de « likes » des 10 plus gros créateurs de contenu, en termes d'abonnés sur Instagram en 2022.
Source : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « La Femme Invisible dans le numérique. Le cercle vicieux du sexism », novembre 2023.

4.7 • Les femmes sont moins visibles et audibles que les hommes à la radio et à la télévision

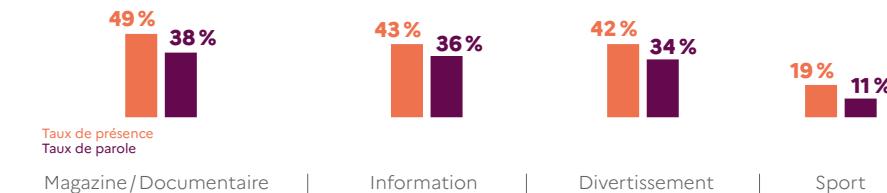
Taux de présence et taux de parole des femmes à la télévision et à la radio de 2019 à 2023



Part des femmes en plateau à la télévision sur l'ensemble de la programmation et aux heures de forte audience en 2023



Taux de présence et taux de parole des femmes en plateau à la télévision et à la radio selon le type de programme en 2023

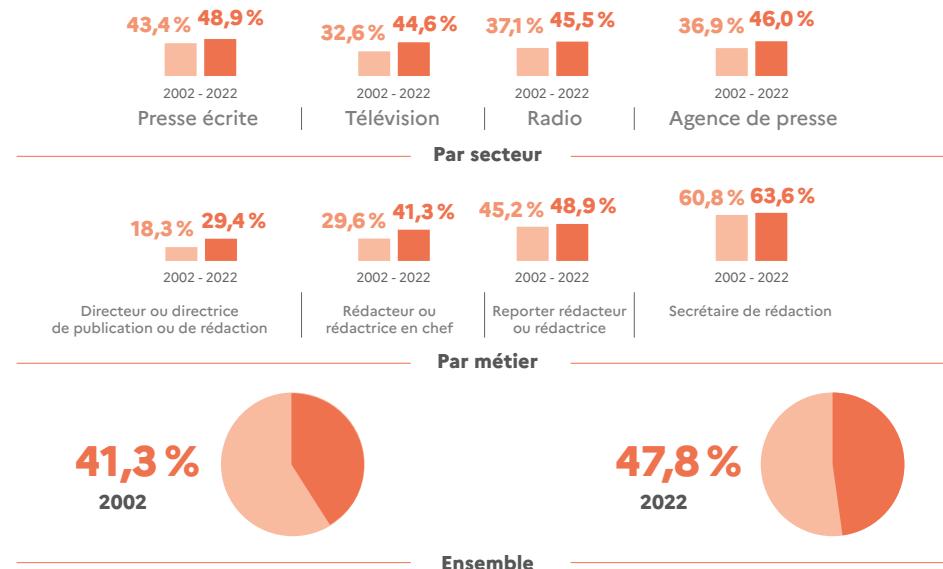


Champ : s'agissant des taux de parole et des taux de présence, les analyses sont issues d'estimations automatiques réalisées dans le cadre du projet Gender Equality Monitor. S'agissant du temps de parole des personnalités politiques, seul le genre des intervenants nommément désignés par les éditeurs a pu être identifié (soit 98% des cas).

Source : Arcom, « La représentation des femmes à la télévision et à la radio. Rapport sur l'exercice 2023 », mars 2024.

4.8 • Malgré la féminisation des rédactions ces vingt dernières années, les femmes restent sous-représentées aux plus hautes fonctions. Elles sont particulièrement absentes des rubriques traditionnellement considérées comme masculines

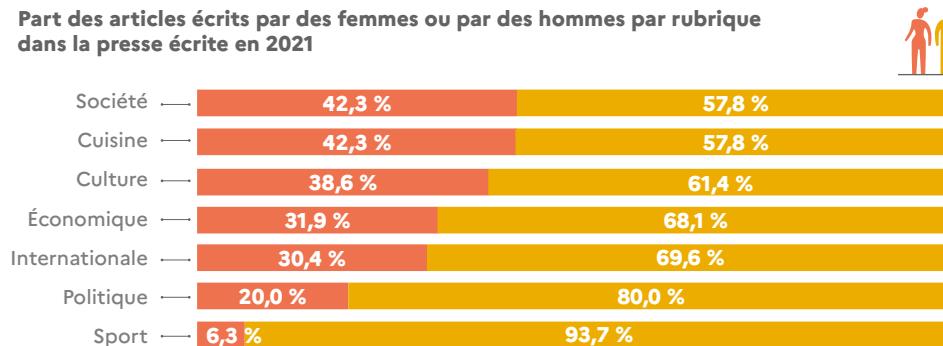
Part des femmes parmi les détenteurs et détentrices de la carte de presse en 2002 et en 2022



Champ : tous les journalistes.

Source : CCJIP/Afdas, observatoire des métiers de la presse, 2024.

Part des articles écrits par des femmes ou par des hommes par rubrique dans la presse écrite en 2021



Champ : 20 Minutes, Le Parisien, Le Figaro, L'Obs.

Source : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Rapport annuel 2020-2021 sur l'état du sexisme en France », novembre 2021.

4.9 • Les femmes demeurent à l'écart de la reconnaissance artistique



Cinéma

Sur les **5 films primés** pour le César de la meilleure réalisation entre 2020 et 2024, **un seul** a été réalisé par une femme. Les réalisatrices représentent **8 nominations** sur 29



Musique

5 % des albums primés aux Victoires de la musique depuis 1985 sont composés par des femmes



Théâtre

39 % des metteurs en scène sélectionnés à la Cérémonie des Molières entre 2020 et 2023 sont des femmes



Littérature

54 % des lauréats de prix littéraires emblématiques* entre 2020 et 2023 sont des femmes



Académie française

L'Académie française compte **14 %** d'académiciennes au 1^{er} janvier 2024



Beaux-Arts

L'Académie des Beaux-Arts compte **19 %** d'académiciennes au 1^{er} janvier 2024

*Académie Goncourt (roman), Goncourt des Lycéens, Renaudot (roman), Femina, Décembre, Interallié (roman français), Prix du roman Fnac, Prix des libraires, Prix Médicis, Prix du livre Inter, Grand Prix RTL-Lire, Prix des lectrices de Elle, Prix des maisons de la presse, Grand Prix du roman de l'Académie française.

Source : ministère de la Culture, « Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication », mars 2024. S'agissant du cinéma, actualisation SDDE.

4.10 • Dans l'espace public, les femmes sont moins visibilisées que les hommes

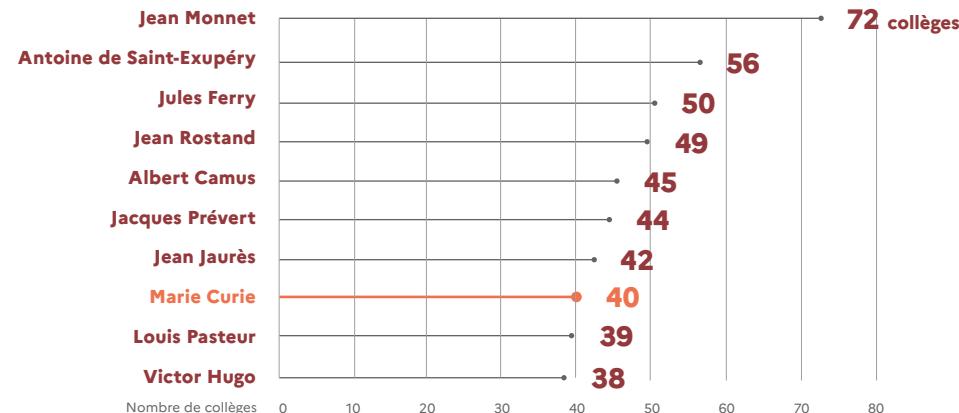


Nombre de collèges portant le nom d'une femme en 2022-2023

698 collèges sur les **4 089 collèges** portant **le nom** d'une ou plusieurs personnes

soit
17 %

Classement des noms de personnalités les plus attribués aux collèges



Champ : France métropolitaine et DROM, secteur public.

Source : Conseil d'évaluation de l'École, « De quoi les établissements scolaires sont-ils le nom ? Les noms des établissements scolaires en France », février 2024. Données Deppe, traitement Conseil d'évaluation de l'École.

Évolution de la part des rues et espaces publics portant le nom d'une femme à Paris

Dans les années 2000
6 %



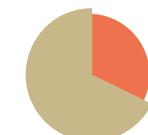
En 2024
15 %



Source : Ville de Paris, « Féminisons les noms de rues ! », consulté le 21 juin 2024. Féminisons les noms des rues ! - Ville de Paris.

Part des femmes parmi les artistes exposés dans les Fonds régionaux d'arts contemporains (FRAC) en 2022

41 %



Source : ministère de la Culture, « Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication », mars 2024.

FOCUS OUTRE-MER

4.11 • Dans les DROM, les femmes sont majoritaires dans l'enseignement supérieur et plus souvent diplômées du supérieur que les hommes

Nombre et part des femmes parmi l'ensemble des étudiants du supérieur dans les DROM en 2023

53 752 étudiants,
dont **60,1%**
de femmes



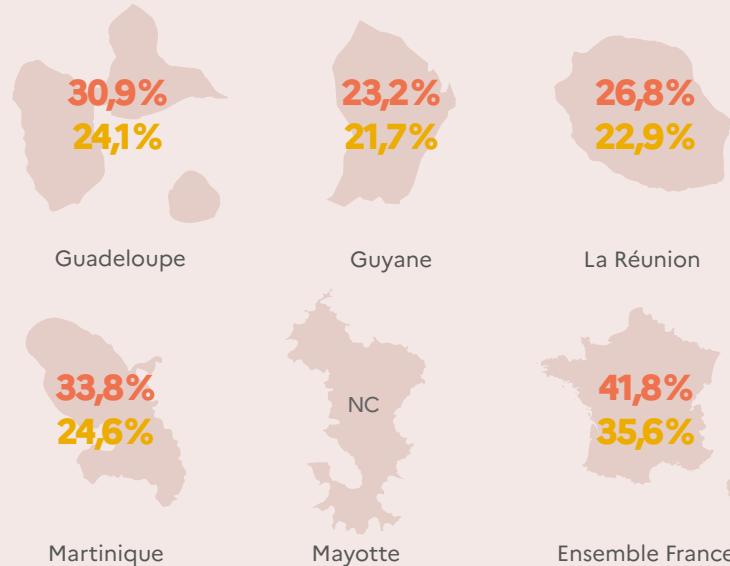
Note : données prévisionnelles.

Champ : DROM, hors inscriptions simultanées université-CPGE.

Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Repères et références statistiques 2024 », août 2024.

Part des femmes et des hommes de 25 à 64 ans diplômés du supérieur en 2020

Femmes
Hommes



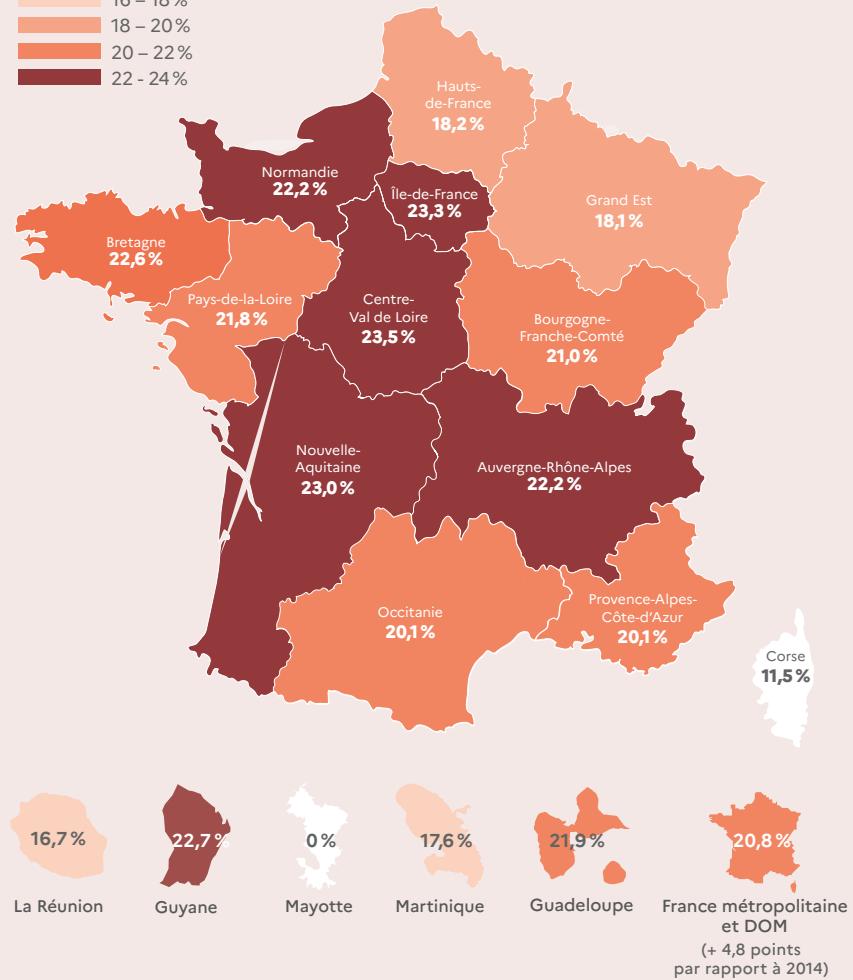
Source : Insee, « Égalité femmes-hommes : chiffres clés pour les régions et départements », mars 2024.
Données Recensement de la population 2020.

FOCUS TERRITOIRES

4.12 • Les femmes sont largement sous-représentées parmi les maires

Part des femmes parmi les maires en 2024

0 - 15 %
16 - 18 %
18 - 20 %
20 - 22 %
22 - 24 %



Champ : France métropolitaine et DOM.
Source : direction générale des collectivités locales, « Les collectivités locales en chiffres 2024 », mai 2024.
Données ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques, répertoire national des élus, avril 2024.

5

SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE

Vue d'ensemble

Violences sexistes et sexuelles

Santé des femmes

Égalité professionnelle et
autonomie économique

Culture de l'égalité

VUE D'ENSEMBLE

En 2022, 89 000 femmes ont été **victimes d'homicides dans le monde**,
dont **48 000 femmes** ont été tuées par leur partenaire ou un membre de la famille

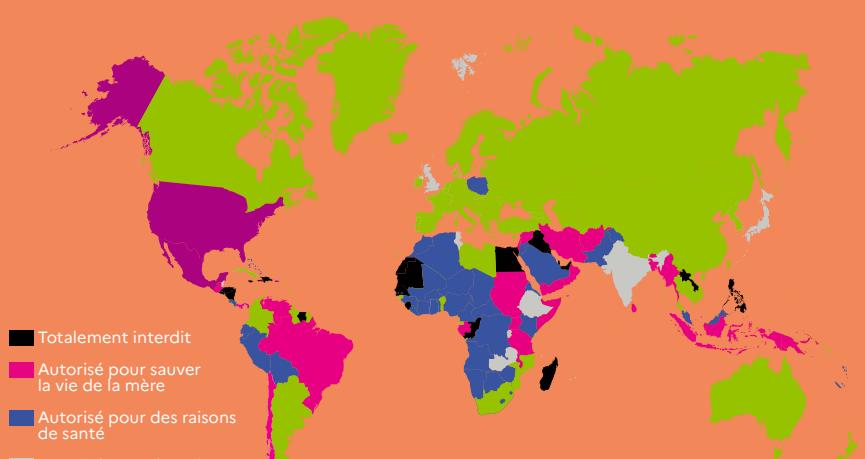
Nombre de femmes victimes d'homicides liés au genre dans le monde par région en 2022



Source : Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) et ONU Femmes,
« Gender-related killings of women and girls (femicide/feminicide), Global estimates of female intimate partner
/family-related homicides in 2022 (Homicides de femmes et de jeunes filles liés au genre
(fémicide/féminicide), estimations mondiales des homicides de femmes par leur partenaire intime
ou un membre de leur famille en 2022) », novembre 2023.

753 millions de femmes soit **40% des femmes** en âge de procréer n'ont toujours pas accès à l'IVG ou seulement sous certaines conditions, lorsque la vie de la femme est en danger ou pour des raisons de santé notamment

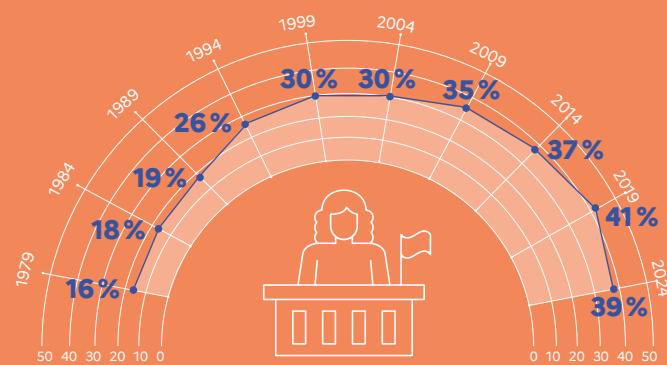
Les législations sur l'avortement dans le monde en 2023



*IVG : Interruption volontaire de grossesse.
Source : Center for Reproductive Rights (Centre pour les droits reproductifs),
« The World's Abortion Laws (Les lois sur l'avortement dans le monde) », juin 2023.
Consulté le 10 juillet 2024.

La part de femmes du Parlement européen a reculé de près de 2 points
lors des élections de juin 2024 : elles sont **281 femmes** sur **720 eurodéputées**

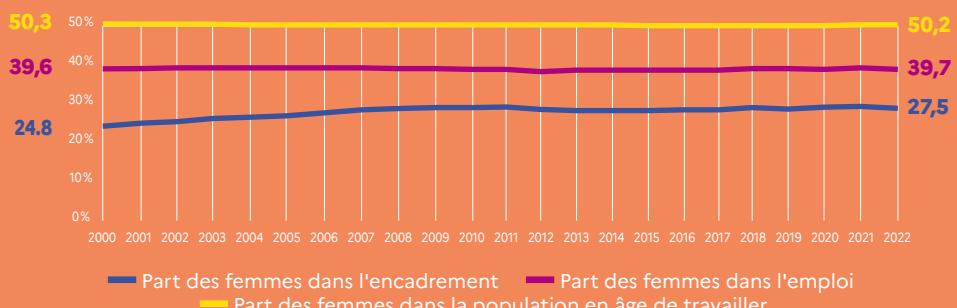
Évolution de la part des femmes eurodéputées au début de chaque mandature depuis la première élection au suffrage universel direct en 1979



Source : Toute l'Europe, « Avec 39 % de députées, la part de femmes stagne au sein du nouveau Parlement européen », juillet 2024.
Toute l'Europe, « Parlements nationaux et européen : quelle représentation pour les femmes ? », mars 2024.

En 20 ans, le taux d'emploi des femmes n'a pas évolué
et le plafond de verre persiste : elles sont moins d'un tiers à occuper
un poste de direction dans le monde

Évolution de la part des femmes dans l'encadrement, l'emploi et la population en âge de travailler dans le monde entre 2000 et 2022



Source : Organisation internationale du Travail (OIT), Estimations et Projections modélisées, novembre 2023.

**Seul 1 poste sur 5 dans les conseils d'administration des entreprises
est occupé par une femme**

Source : Organisation internationale du Travail (OIT), "Statistiques sur les femmes" ; Estimations et Projections modélisées,
novembre 2023. Données Women, Business and the Law database.

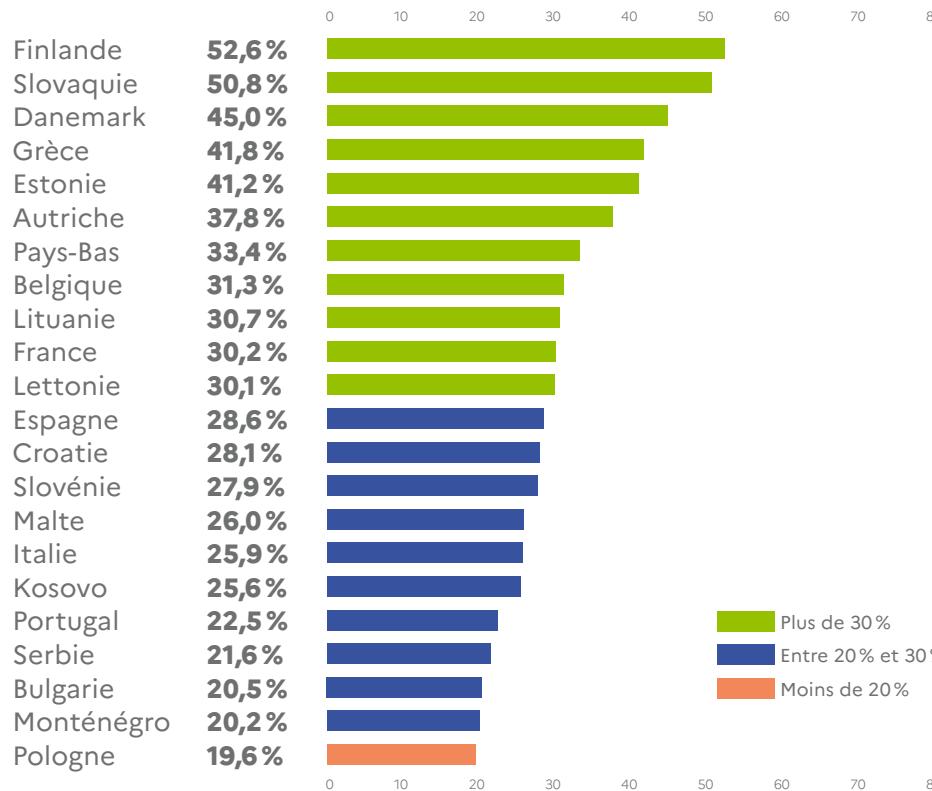
5.1 • Dans l'Union européenne, plus d'1 femme sur 4 ayant déjà eu un partenaire a subi des violences conjugales. Le coût estimé des violences envers les femmes est très important

Coût* estimé des violences à l'égard des femmes dans l'Union européenne en 2021

289
milliards
d'euros

* L'étude de cas de l'EIGE a analysé trois grands types de coûts : la perte de production économique liée à une variété de coûts associés à la situation professionnelle et à la productivité des victimes ; les coûts des services publics couvrant les services de santé, les coûts personnels, les systèmes de justice pénale et civile, les coûts juridiques autofinancés, les coûts de l'aide au logement, l'aide au logement et la protection de l'enfance ainsi que les services spécialisés ; l'impact physique et émotionnel sur les victimes, qui tient compte de la réduction de la qualité de vie d'une victime à la suite d'actes de violence. Source : European Institute for Gender Equality (Institut européen pour l'égalité des genres), « The costs of gender-based violence in the European Union (Le coût de la violence fondée sur le genre dans l'Union européenne) », 2022.

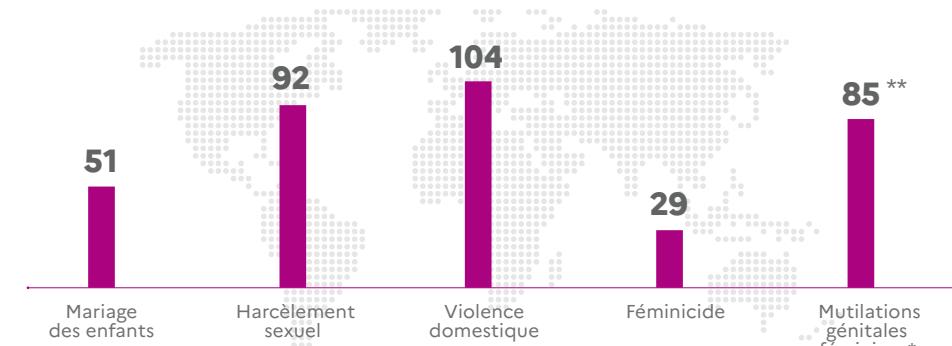
Part des femmes de l'Union européenne ayant déjà eu un partenaire qui ont subi des violences psychologiques, physiques (y compris des menaces) et sexuelles, de la part d'un partenaire en 2021



Source : Eurostat.

5.2 • Dans le monde, 104 pays ont légiféré contre la violence domestique, mais seulement 29 disposent d'une législation sur le féminicide. Les femmes et les filles sont les premières victimes de la traite des êtres humains dans le monde

Nombre de pays qui ont une législation condamnant le mariage des enfants, le harcèlement sexuel, la violence domestique ou le féminicide en 2024



*Les mutilations génitales féminines désignent « toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou d'autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales ». Il est à noter que la France défend une acceptation plus large des mutilations (mutilations sexuelles féminines ou « MSF »), qui considère que la mutilation ne touche pas uniquement la fonction reproductive, mais atteint la fonction de plaisir, de sexualité et de construction de soi des femmes qui en sont victimes. Le législateur français s'y réfère dans le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

**Donnée du Fonds des nations unies pour la population (UNFPA). Champ : pays qui disposent d'une loi interdisant les mutilations génitales féminines. Les peines encourues varient de six mois d'emprisonnement à la réclusion à perpétuité. Dans plusieurs pays, la peine prévue comprend également une amende.

Champ : données pour 190 pays, au 1^{er} octobre 2023.

Source : Banque mondiale, « Women, Business and the Law 2024 (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2024) », 2024. Données Women, Business and the Law database. Unfpa, « Les mutilations génitales féminines (MGF) – questions fréquemment posées », mars 2024.

Nombre de pays signataires et ayant ratifié la Convention d'Istanbul*

45 pays ont signé la Convention d'Istanbul et **38 pays** l'ont ratifié

*La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, également connue sous le nom de « Convention d'Istanbul », est le premier instrument en Europe à établir des normes contraignantes visant spécifiquement à prévenir les violences fondées sur le genre, à protéger les victimes de violences et à sanctionner les auteurs. Elle exige des Parties qu'elles élaborent des lois, des politiques et des services de soutien pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique. La Convention a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 7 avril 2011. Elle a été signée par l'Union européenne le 13 juin 2017, avant d'entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2023.

Champ : données pour 46 États membres du Conseil de l'Europe.

Source : Conseil de l'Europe, « État des signatures et ratifications du traité 210 », situation au 18 juillet 2024. Données du Bureau des Traités du Conseil de l'Europe.

Part des femmes parmi les victimes de la traite des êtres humains et de la traite à des fins d'exploitations sexuelles en 2020



Environ **4 victimes sur 10** de la traite des êtres humains détectées dans le monde sont des femmes adultes et **2 victimes sur 10** étaient **des filles mineures**. **91% des victimes** de la traite à des fins d'exploitation sexuelle **sont des femmes**

Source : Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), « Global report on trafficking in persons (Rapport mondial sur la traite des personnes) », 2022.

Champ : Sur la base d'un total de 51 675 victimes détectées dans 166 pays en 2020 (ou année la plus récente).

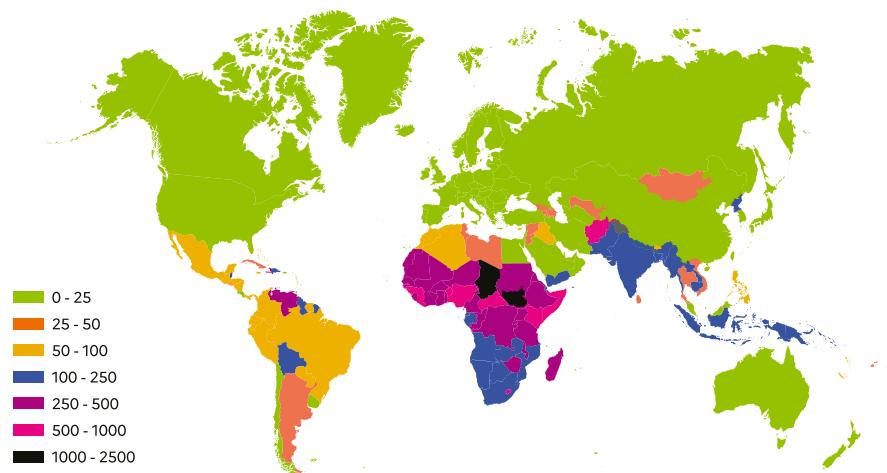
5.3 • Chaque jour, près de 800 femmes meurent de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement. Dans toutes les régions du monde, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à souffrir d'anxiété

Nombre de morts maternelles dans le monde en 2020

287 000 femmes
dont environ **87%** en Afrique sub-saharienne

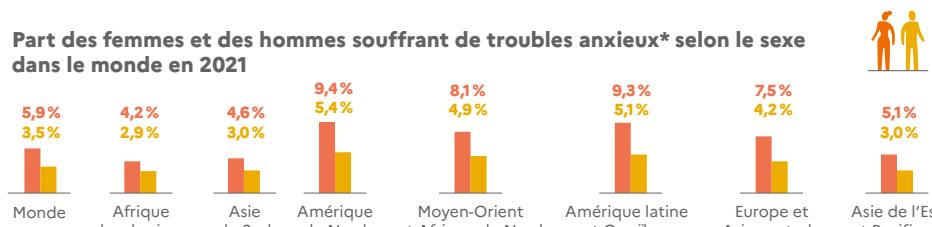
Source : Organisation mondiale de la Santé, « Mortalité maternelle », février 2023.

Taux de mortalité maternelle dans le monde pour 100 000 naissances en 2020



Source : Banque mondiale. Données OMS, UNICEF, FNUAP, Groupe de la Banque mondiale, UNDESA/Population Division, « Trends in Maternal Mortality 2000 to 2020 (Tendances de la mortalité maternelle 2000-2020) », 2023.

Part des femmes et des hommes souffrant de troubles anxieux* selon le sexe dans le monde en 2021

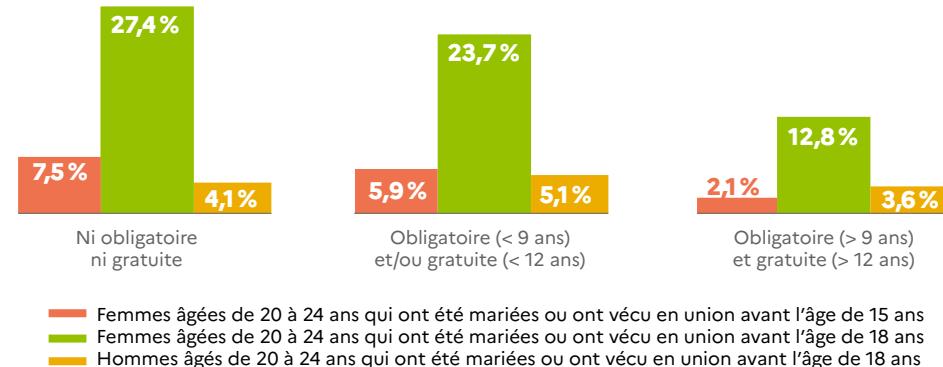


*Les troubles anxieux se caractérisent par des expériences de peur et de détresse intenses, généralement associées à d'autres symptômes physiologiques. Dans cette enquête, tous les cas de troubles anxieux atteignant le seuil diagnostique défini par le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) ou la Classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les troubles anxieux spécifiques inclus étaient le trouble panique, l'agoraphobie, la phobie spécifique, la phobie sociale, le trouble obsessionnel-compulsif (TOC), le syndrome de stress post-traumatique (SSPT), le trouble anxieux généralisé (TAG), y compris le trouble anxieux excessif dans l'enfance, le trouble anxieux de séparation (TAS) et le trouble anxieux « non spécifié autrement » (NOS). Les troubles anxieux ont été modélisés comme une cause unique pour « tout » trouble anxieux afin d'éviter le double comptage des individus répondant aux critères de plus d'un trouble anxieux.

Source : Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), « Global Burden of Disease (La charge globale de morbidité) 2021 », 2024.

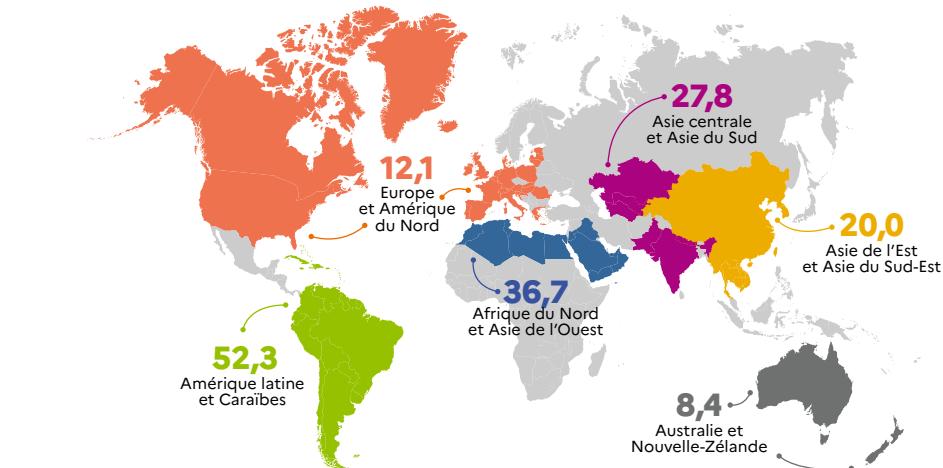
5.4 • L'enseignement primaire et secondaire gratuit et obligatoire contribue à retarder l'âge du mariage des jeunes filles, alors que le taux de natalité chez les adolescentes demeure particulièrement élevé en Afrique subsaharienne et en Amérique latine

Relation entre le mariage des enfants et la durée légale de l'éducation primaire et secondaire gratuite et obligatoire



Source : Unesco, « Her Atlas : interactive advocacy tool o girls' and women's right to education (Son Atlas : outil interactif de plaidoyer pour le droit à l'éducation des filles et des femmes) », 2023. Données UNICEF et UNESCO.

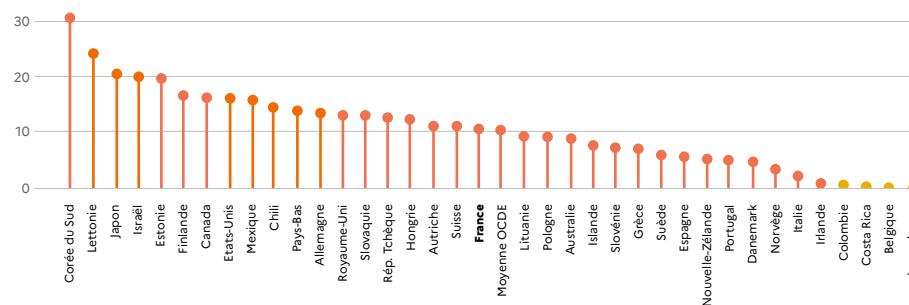
Taux de natalité chez les adolescentes dans le monde en nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 2022



Source : ONU Femmes et PNUD, « Les voies de l'égalité : les indices jumeaux consacrés à l'autonomie des femmes et à l'égalité entre les sexes, 2023 ». Données Department of economic and social affairs (DESA), 2022.

5.5 • Dans les pays de l'OCDE*, les femmes gagnent en moyenne 11,4% de moins que les hommes. Les hommes présentent des taux d'activité élevés, quelle que soit leur situation familiale, tandis que les femmes adaptent leur travail ou recherche d'emploi en fonction de la présence d'enfants ou d'un partenaire

Comparaison des écarts salariaux entre les femmes et les hommes en pourcentage du salaire médian des hommes** dans les pays de l'OCDE en 2022



*Organisation de coopération et de développement économiques.

**L'écart salarial entre les femmes et les hommes est défini comme la différence entre le salaire médian des hommes et des femmes rapportée au salaire médian des hommes. Les estimations de revenus utilisées dans les calculs se réfèrent généralement aux revenus bruts non ajustés des travailleurs salariés à temps plein.

Source : OCDE, indicateur « Écart de revenus entre les hommes et les femmes », OCDE Data explorer, consulté novembre 2024.

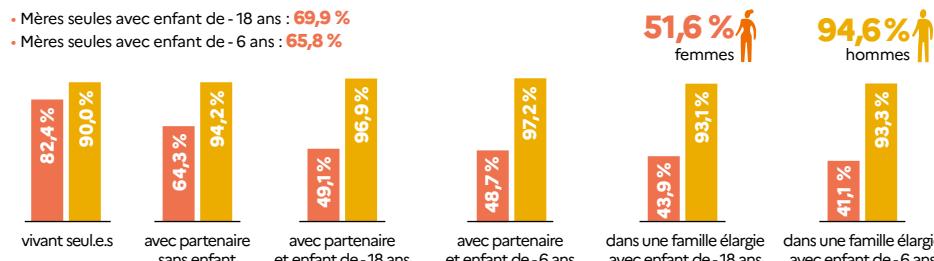
Nombre de pays ayant légiféré en matière d'égalité de rémunération et de transparence salariale

Dans le monde, **98 pays** ont adopté une législation imposant l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour un travail de valeur égale.

Pourtant, **seuls 35 pays**, soit moins d'1 sur 5, ont adopté des mesures de transparence salariale ou des mécanismes d'application pour réduire l'écart de rémunération.

Source : Banque mondiale, « Women, Business and the Law 2024 (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2024) », 2024.
Données Women, Business and the Law database.

Taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le type de ménage



Source : Organisation internationale du travail, « Statistiques sur les femmes », ILOSTAT, consulté le 12 juillet 2024.

5.6 • Les tâches ménagères, travail non rémunéré, sont inégalement réparties au sein des couples, particulièrement en présence d'enfants. Le nombre de jours de congés maternité, paternité et parental rémunérés varie considérablement d'un pays à l'autre, pouvant aller de 90 jours à 800 jours

Part des femmes et des hommes qui déclarent consacrer du temps « tous les jours » aux tâches ménagères* selon le type de ménage dans l'Union européenne en 2022

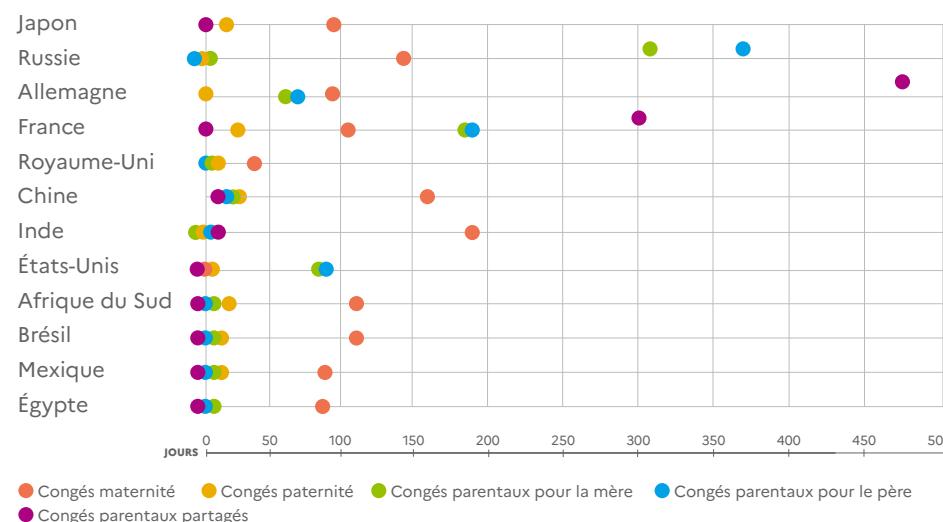


*Dans cette enquête, les tâches ménagères incluent les activités que les personnes effectuent sans être rémunérées comme les courses, les tâches ménagères (cuisine, nettoyage, lessive, etc.), les affaires financières et administratives (paiement des factures, etc.), la gestion et la planification (préparation des listes de courses, planification des activités, etc.), les travaux d'entretien de la maison (jardinage, etc.).

**En points de pourcentage.

Source : European Institute for Gender Equality (Institut européen pour l'égalité des genres), indicateur « Days per week spent on housework, by household type (Nombre de jours passés à effectuer des tâches domestiques par type de ménage) », Gender Statistics Database, 2023.

Nombre de jours de congés maternité, paternité et parental rémunérés dans plusieurs pays du monde en 2023



Note : Données extraites.
Source : Banque mondiale Gender statistics.

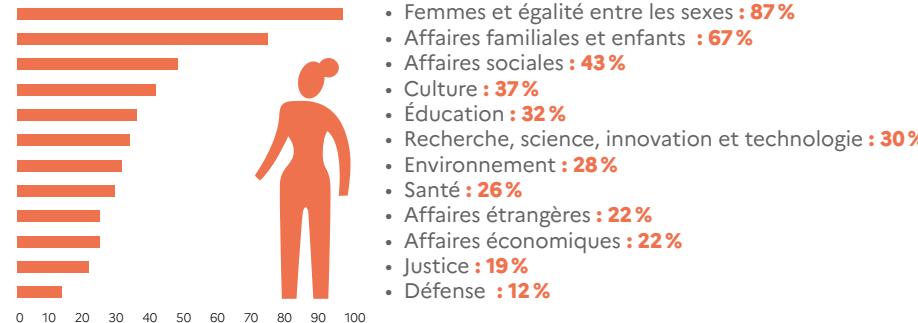
5.7 • Bien que 89 pays aient un ministère dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, seulement 23,3 % des ministres dans le monde sont des femmes et les portefeuilles ministériels demeurent très genrés

Au 1^{er} janvier 2024, **27 femmes** étaient à la tête d'un État ou d'un gouvernement dans le monde

Part des femmes ministres dans le monde et par région au 1^{er} janvier 2024



Part des femmes selon les différents portefeuilles ministériels au 1^{er} janvier 2024



Nombre de pays qui ont des portefeuilles ministériels consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes au 1^{er} janvier 2024

89
dans le monde



Source : ONU Femmes, « Women political leaders 2024 (Les femmes dirigeantes politiques 2024) », 2024.

5.8 • Les femmes représentent un tiers des diplômés STIM* dans le monde mais occupent moins d'1 emploi sur 5 dans les domaines de la science, de l'ingénierie et des technologies

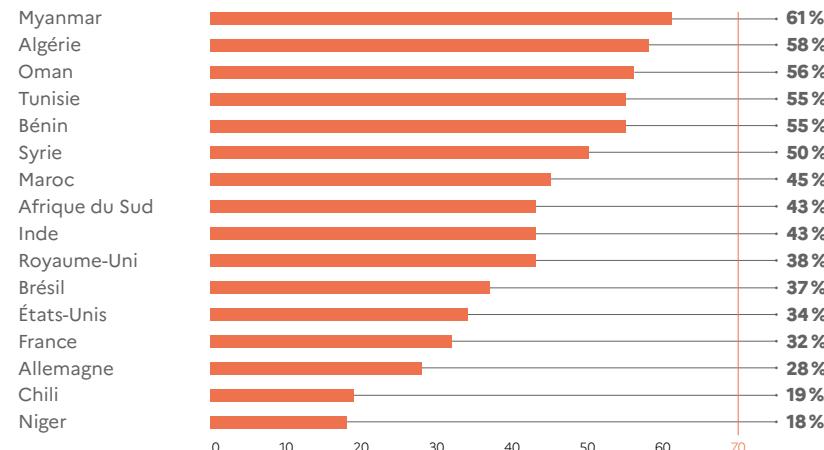
Part des femmes parmi les diplômés STIM dans le monde en 2018-2023

En 2018-23, la part des femmes diplômées en STIM s'élevait à **35 %**

*STIM : Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques.

Source : Unesco, « Global education monitoring report 2024, gender report : technology on her terms (Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024, rapport sur le genre : la technologie à sa mesure) », 2024.

Part des femmes parmi les diplômés STIM dans différents pays du monde (2016-2018)



Note : données extraites.

Source : Banque mondiale, « Share of graduates by field, female (Part des femmes diplômées par champ étudié) », Gender Data Portal, consulté en juillet 2024. Données Unesco Institute for Statistics, mars 2020.

En 2022, les femmes représentaient au niveau mondial :

- Moins de 25 % des employés dans les domaines de la science, de l'ingénierie et des TIC
- Un peu plus d'1 poste sur 5 dans le secteur de la technologie au sein des entreprises
- 17 % des demandes de brevet déposées

Source : Unesco, « Global education monitoring report 2024, gender report : technology on her terms (Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024, rapport sur le genre : la technologie à sa mesure) », 2024.

DOSSIER THÉMATIQUE

FEMMES ET SPORT

**Des normes genrées
et des inégalités persistantes
dans la pratique sportive**

Vue d'ensemble

Pratique sportive

Parasport

Formation et emploi

Sport de haut niveau, santé et maternité

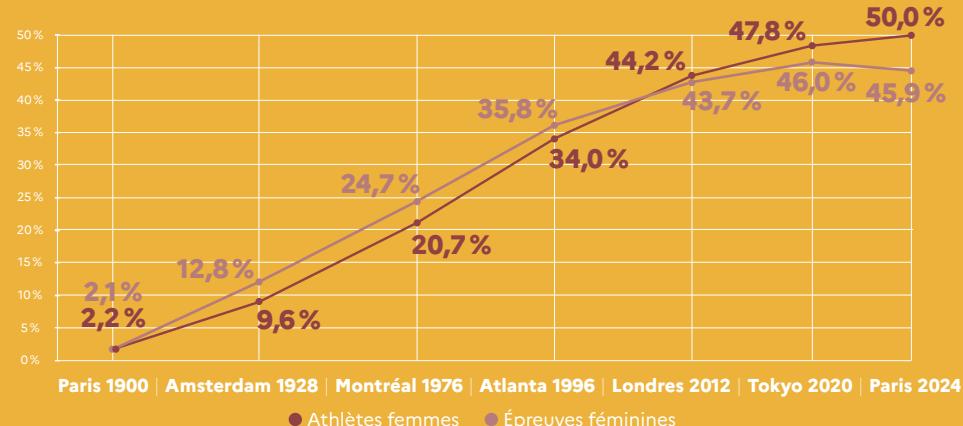
Médias

Violences sexistes et sexuelles

VUE D'ENSEMBLE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
sont les **1^{ers} Jeux paritaires de l'Histoire**

Évolution de la part des femmes participant aux Jeux Olympiques d'été et de la part des épreuves féminines et mixtes depuis 1900



2^{ème} grand événement sportif international **labelisé « Terrain d'Égalité »*** après la Coupe du monde de rugby France 2023

* Crée par le ministère délégué chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, le ministère des Sports et la délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), en collaboration avec de nombreux acteurs du monde sportif, le label « Terrain d'Égalité » est une mesure du Plan Héritage de l'Etat pour les Jeux olympiques et paralympiques : « Faire mieux grâce aux Jeux ».

Ce label d'Etat s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux et vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre toutes les formes de discriminations et contre les violences sexistes et sexuelles, avant et pendant les événements sportifs.
 Source : Comité international olympique, « Les femmes dans le Mouvement olympique », avril 2024.

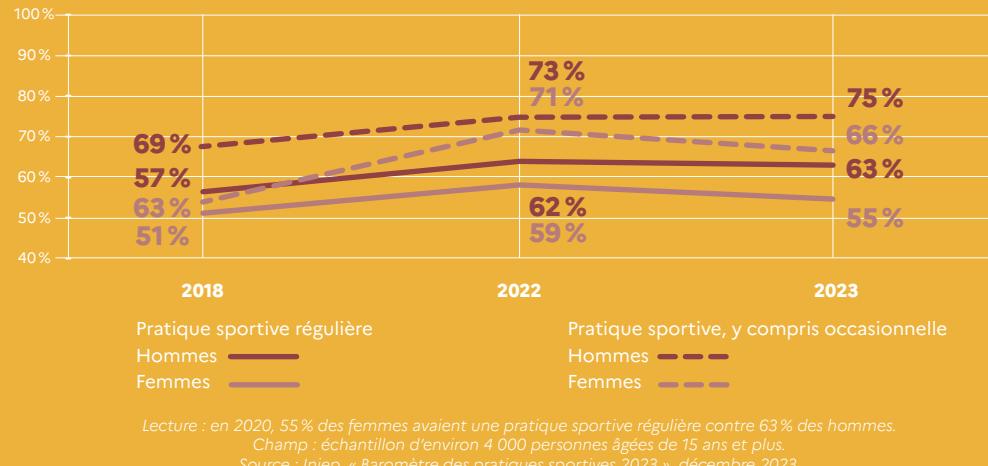
Aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, les femmes représentaient seulement 13 % des entraîneurs accrédités et 20 % des représentants des médias accrédités



Source : Comité international olympique, « Gender equality & inclusion report 2021 (Rapport Égalité entre les sexes et inclusion 2021) », 2022. Comité international olympique, « Directives du CIO pour une représentation égale, équitable et inclusive des genres dans le sport – édition 2024 », juin 2024.

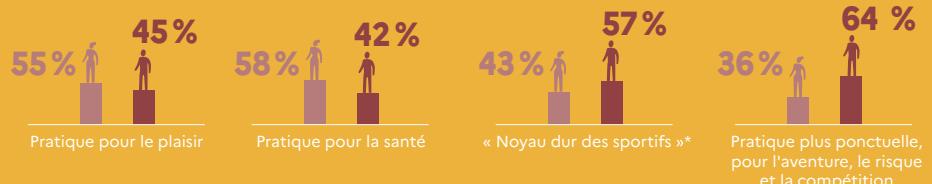
Les hommes sont toujours plus nombreux à entretenir une pratique sportive régulière, tandis que **la pratique des femmes est en baisse en 2023**

Évolution du taux de pratique sportive selon la régularité et le sexe entre 2009 et 2023



Les motivations de la pratique sportive sont genrées : les femmes pratiquent davantage que les hommes une activité physique ou sportive pour des raisons de santé tandis que les hommes sont majoritairement à pratiquer un sport pour l'aventure, le risque et la compétition

Part des femmes et des hommes selon le motif de la pratique sportive en 2020

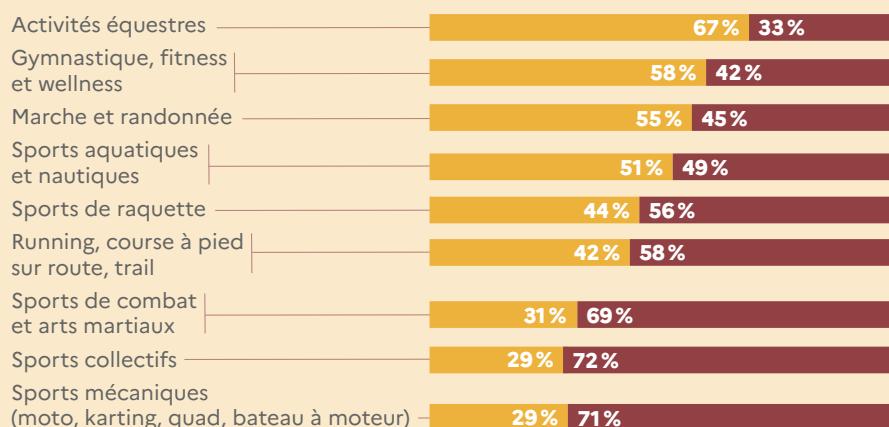


* Dans cette enquête, le « noyau dur des sportifs » regroupe les pratiquants qui ont la pratique la plus assidue et institutionnalisée. Leurs motivations sont avant tout individualistes : compétition, amélioration des performances personnelles, dépense et entretien physique.
 Champ : France, personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant pratiqué au moins une activité physique ou sportive hors fins utilitaires (hors activité physique ou sportive pratiquée pour un déplacement de la vie quotidienne) au cours des douze derniers mois.
 Source : Insee, « France, portrait social - Édition 2022 », Insee Références, novembre 2022. Données ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse-Insep enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives 2020.

PRATIQUE SPORTIVE

• La pratique sportive demeure générée selon les disciplines : les hommes sont plus nombreux dans les sports collectifs tandis que les femmes sont majoritaires dans les sports individuels comme l'équitation et la gymnastique

Part des femmes et des hommes pratiquant une activité physique et sportive, de façon autonome ou encadrée, dans différents univers sportifs en 2020



Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.

Source : ministère des Sports/Injep, « Les pratiques physiques et sportives en France », mars 2023.

Données enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS 2020). ouvrage-ENPPS.pdf (injep.fr)

Évolution de la part des femmes et des hommes détenteurs d'une licence sportive dans une fédération olympique entre 2017 et 2022

1 licence sur 3 était détenue par une femme en 2022

Depuis 2017 : +5% de licences pour les femmes et les filles
-2% de licences pour les hommes et les garçons

Champ : Licences des fédérations sportives d'été en France en 2017 et 2022.

Source : Insee, « Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024 », Insee Première n°1992, avril 2024.

Nombre de femmes licenciées au sein des trois fédérations délivrant le plus grand nombre de licences annuelles aux filles de 15 ans ou plus pour la saison 2022 ou 2021-2022

Équitation : 575 702 femmes sur 675 186 licenciés

Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire :

373 089 femmes sur 411 650 licenciés

Tennis : 329 894 femmes sur 1 106 989 licenciés

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus au 1^{er} janvier 2022. Sont comptabilisées les licences et non les licenciés, un même individu pouvant détenir plusieurs licences annuelles au sein d'une fédération (ex : compétition, encadrement) et/ou au sein de plusieurs fédérations.

Source : Injep - Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES), « Recensement des licences et clubs sportifs 2023 », juillet 2024.

Nombre de femmes licenciées au sein des trois fédérations délivrant le plus grand nombre de licences annuelles aux garçons de 15 ans ou plus pour la saison 2023 ou 2022-2023

Football : 225 895 femmes sur 2 215 848 licenciés

Tennis : 329 894 femmes sur 1 106 989 licenciés

Basketball : 202 544 femmes sur 594 408 licenciés

PARASPORT

• En situation de handicap, les femmes sont moins nombreuses que les hommes parmi les licenciés en clubs et les athlètes médaillés. Le parasport féminin souffre d'un manque de visibilité à la télévision

Le parasport peut se définir comme une « discipline sportive pratiquée par des personnes en situation de handicap physique, sensoriel, mental ou psychique ; par extension, ensemble des disciplines sportives pratiquées par ces personnes »*. Les parasports se pratiquent autant en loisir qu'en compétition et les pratiques de handisport et de sport adapté sont des parasports.

*Source : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Vocabulaire du sport (parasport) », Bulletin officiel n°3 du 18 janvier 2024.

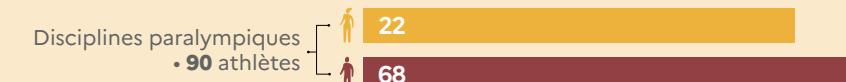
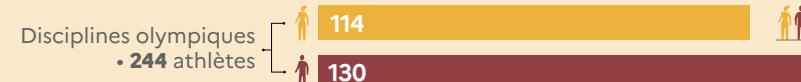
Nombre et part des femmes licenciées au sein de la fédération française handisport et de la fédération française du sport adapté pour la saison 2023 ou 2022/2023

Fédération française handisport
31,9 % des licenciés

Fédération française du sport adapté
31,8 % des licenciés

Source : Injep - Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES), « Recensement des licences et clubs sportifs 2023 », juillet 2024.

Nombre de femmes et d'hommes parmi les athlètes du Cercle Haute Performance* en 2023



*Le Cercle Haute Performance regroupe les athlètes français ayant remporté une médaille depuis moins de 2 ans aux Jeux olympiques ou paralympiques ou lors des Championnats du monde. Il a été mis en place par l'Agence nationale du sport dans le cadre du plan « Ambition bleue » et de la préparation et de l'accompagnement des athlètes pour les JO de Paris 2024. Cet accompagnement vise à l'optimisation du projet de performance de tous les acteurs susceptibles de gagner des médailles et des titres dans les disciplines olympiques et paralympiques.

Source : Injep, « Les chiffres clés du sport 2023 », octobre 2023. Données Agence nationale du sport, situation au 31 mai 2023.

Part du parasport parmi les programmes sportifs diffusés à la télévision en 2023



Seul 1,7% du temps d'antenne dédié à la pratique sportive a été consacré à une pratique paraprotive féminine.

Champ : visionnage du 1^{er} avril au 15 juin 2023. Source : Arcom, « La représentation du parasport dans les programmes télévisés », septembre 2023.

Part des pratiques sportives féminines, masculines et mixtes parmi les séquences de parasport diffusées à la télévision en 2023



Seul 1,7% du temps d'antenne dédié à la pratique sportive a été consacré à une pratique paraprotive féminine.

FORMATION ET EMPLOI

- Les femmes sont surreprésentées parmi les animateurs mais sous-représentées parmi les éducateurs sportifs, avec seulement 1 femme sur 5 qui occupe un poste de conseiller technique sportif*

Part des femmes parmi les diplômés d'un brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS)



Source : Injep, « Les diplômés 2021-2022 d'un brevet professionnel d'éducateur sportif ou d'animateur (BPJEPS) », novembre 2023.

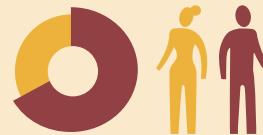
30 mois après leur master Staps*, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes : leur salaire net mensuel médian est inférieur de 8 % à celui des hommes en 2022

* Staps : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Champ : France hors Mayotte.

Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres-clés 2024 », mars 2024.

Part des femmes et des hommes parmi les salariés des associations sportives employeuses en 2020



Femmes : 33,0%
Hommes : 66,0%

Ceci constitue une exception au sein du secteur associatif, où les salariés sont majoritairement des femmes ↗ 71%

Champ : France entière.

Source : Injep, « Les chiffres clés du sport 2023 », octobre 2023. Données Insee, enquête Emploi en continu 2020.

Part des femmes parmi les conseillers techniques sportifs*



* Les conseillers techniques sportifs (CTCS) sont des fonctionnaires ou agents publics rémunérés par l'Etat travaillant pour le compte d'une fédération sportive nationale, d'une ligue régionale ou encore d'un comité régional. Selon leur affectation, ils peuvent exercer des missions de directeur technique national (DTN), d'entraîneur national (EN), de conseiller technique national (CTN), ou de conseiller technique régional (CTR). Ils sont chargés de responsabilités diversifiées, liées, en particulier, au sport pour tous (progression de la pratique licenciée), au sport de haut niveau (déttection des talents et perfectionnement de l'élite, sélection des équipes nationales) ou à la formation des cadres.

Source : Injep, « Les chiffres clés du sport 2023 », octobre 2023. Données MSJOP, direction des sports, CGOCTS.

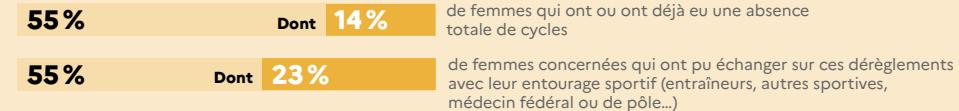
Au 31 décembre 2022, sur les 119 présidents de fédérations sportives recensés, seulement 19 étaient des présidentes

Source : Injep, « Les chiffres clés du sport 2023 », octobre 2023. Données MSJOP, direction des sports, 2023.

SPORT DE HAUT NIVEAU, SANTÉ ET MATERNITÉ

- Plus de la moitié des sportives de haut niveau connaissent des périodes de dérèglement de leur cycle menstruel, un sujet encore tabou dans le milieu sportif. Aux Jeux Olympiques, les mères athlètes sont moins nombreuses que leurs homologues masculins

Part des sportives de haut niveau déclarant avoir ou avoir déjà eu des périodes de dérèglement de leur cycle menstruel en l'absence de contraception hormonale en 2021



Part des sportives qui se sont vu proposer un entraînement avec des contenus adaptés pendant la période des règles en 2021



Champ : sportives âgées de 16 ans et plus, inscrites sur listes ministérielles SHN depuis 2016. L'échantillon final est composé de 700 sportives représentant 55 fédérations dont 445 actuellement inscrites sur liste haut niveau. France, en 2021.
Source : ministère chargé des Sports, « Sport de haut niveau et maternité, c'est possible ! », 2022. Données enquête « Sport de Haut Niveau et Maternité » du ministère chargé des Sports, mars et avril 2021.

Part des sportives qui considèrent la maternité, pendant la carrière sportive, comme une véritable prise de risque dans le contexte d'un projet de performance à haut niveau et craintes associées en 2021



Champ : sportives âgées de 16 ans et plus, inscrites sur listes ministérielles SHN depuis 2016. L'échantillon final est composé de 700 sportives représentant 55 fédérations dont 445 actuellement inscrites sur liste haut niveau. France, en 2021.
Source : ministère chargé des sports, « Sport de haut niveau et maternité, c'est possible ! », 2022. Données enquête « Sport de Haut Niveau et Maternité » du ministère chargé des Sports, mars et avril 2021.

Part des sportives et des sportifs français sélectionnés au Jeux Olympiques de Tokyo qui déclarent avoir au moins un enfant



Champ : 238 sportives et sportifs sélectionnés aux Jeux Olympiques de Tokyo répartis dans 24 sports.

Source : Insep, « Enquête sur les conditions de préparation des sportifs sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Tokyo (2021) », mai 2022. Enquête

Part des sportives et des sportifs français sélectionnés au Jeux Olympiques de Tokyo qui déclarent avoir rencontré des difficultés de garde de leur(s) enfant(s)



MÉDIAS

- Le sport féminin reste nettement moins diffusé à la télévision tandis que les retransmissions de compétitions sportives mixtes sont en grande progression. Les femmes sont largement sous-représentées sur les plateaux de retransmission de compétitions sportives

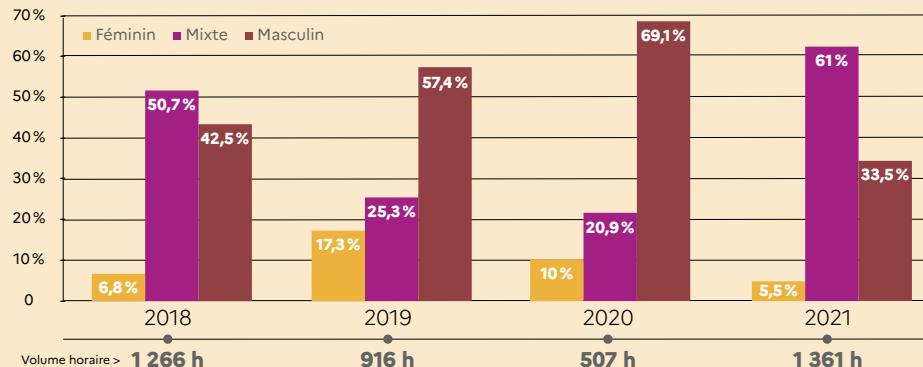
Part des pratiques féminine, masculine et mixte, sport valide et parasport confondus, parmi les retransmissions de compétitions sportives à la télévision en 2023



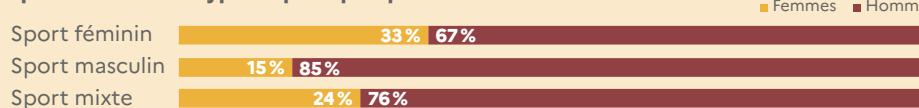
Note : visionnage réalisé sur les magazines sportifs généralistes diffusés sur les chaînes de la TNT gratuite (à l'exception de L'Equipe), sur la période du 1^{er} avril au 15 juin 2023.

Source : Arcom, « La représentation du parasport dans les programmes télévisés », septembre 2023.

Évolution de la part du sport féminin, mixte et masculin, dans les retransmissions de compétitions sportives à la télévision entre 2018 et 2021



Part des femmes et des hommes sur les plateaux des retransmissions de compétitions sportives selon le type de pratique sportive diffusée en 2023



Source : Arcom, « La représentation des femmes à la télévision et à la radio – Rapport sur l'exercice 2023 », mars 2024.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- Les filles sont les premières victimes de violences sexistes et sexuelles dans l'univers sportif. Les fédérations s'engagent dans la prévention de ces violences et l'accompagnement des victimes

Depuis le lancement de la cellule Signal-Sports en 2020, pour 1 800 signalements reçus :

- 1 284 personnes ont été mises en cause
- 624 mesures administratives ont été prises
- 186 personnes ont fait l'objet d'un signalement aux procureurs de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale

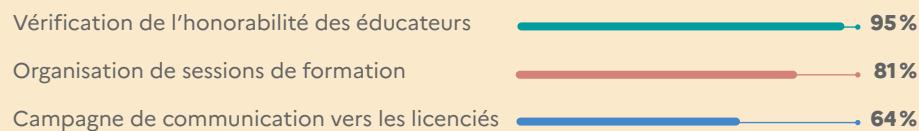
Dans le cadre de ces mises en cause :

- 90 % des faits dénoncés concernent des violences sexuelles
- 81 % des victimes sont de sexe féminin
- 77 % des victimes étaient mineures au moment des faits
- 37 % des faits dénoncés concernent des victimes âgées de moins de 15 ans au moment des faits

Source : ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Communiqué de presse « Présentation par Amélie OUDEA-CASTERA du bilan d'activité 2023 en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport », mars 2022.

80 % des fédérations ont défini un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans leurs disciplines

Part des fédérations engagées sur la prévention des risques de violences sexistes et sexuelles selon le type d'actions en 2022



Part des fédérations qui ont déployé des dispositifs d'écoute et de signalement en 2022

91 %	Présence d'un référent dédié pour gérer les signalements recensés
67 %	Mise en place d'une procédure de signalement
73 %	Mise en place d'une plateforme d'écoute (email ou téléphone)

69 % des fédérations font appel à des associations partenaires pour accompagner les victimes

Source : Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), « Enquête sur les violences et les discriminations et leur traitement au sein des fédérations sportives », avril 2023.

LISTE DES INDICATEURS

1. VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Sexisme

- Nombre d'infractions pour outrage sexiste enregistrées par la police et la gendarmerie nationales depuis la promulgation de la loi du 3 août 2018 p. 12
- Part des femmes et des hommes qui considèrent que les femmes ne sont pas traitées de la même manière que les hommes dans certaines sphères de la société en 2023 p. 12
- Évolution de la part de femmes et d'hommes parmi les victimes d'atteintes numériques à la personne selon l'âge entre 2016 et 2023 p. 13
- Part des filles et des garçons de 12 à 15 ans victimes de cybersexisme p. 13

Violences au sein du couple

- Nombre de morts violentes au sein du couple en 2023 p. 14
- Évolution du nombre de personnes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire de 2006 à 2023 p. 14
- Nombre de personnes mises en cause pour violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023 p. 15
- Nombre et types d'accompagnement des auteurs de violences conjugales pris en charge par les CPCAs p. 15

Violences sexuelles

- Répartition des victimes par sexe, type d'infractions et contexte en 2023 p. 16
- Nombre de personnes mises en cause pour des violences sexuelles élucidées en 2023 p. 16
- Distribution des délais entre la survenue des faits et le dépôt de plainte en 2023 p. 17
- Taux d'élucidation des violences sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2022 p. 17
- Évolution du nombre de condamnations selon le type de violences sexuelles entre 2017 et 2022 p. 17

Prostitution et exploitation sexuelle

- Nombre de victimes d'exploitation sexuelle enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023 p. 18
- Caractéristiques des 2 026 victimes d'exploitation sexuelle en France accompagnées par 62 associations en 2022 p. 18
- Nombre de personnes qui ont suivi ou sont en cours de parcours de sortie de prostitution (PSP) depuis 2017 p. 18
- Nombre de personnes mises en cause pour exploitations sexuelles élucidées en 2023 p. 19
- Nombre d'affaires orientées par les parquets, et nombre de condamnations prononcées, pour recours à la prostitution (dont aggravé), tenancier d'un lieu de prostitution, proxénétisme (dont aggravé) et violences sur victimes de prostitution en 2022 p. 19

Mutilations sexuelles féminines et mariages forcés

- Estimation du nombre total de femmes adultes ayant subi une mutilation vivant en France en 2019 p. 20
- Nombre de mineures placées sous la protection de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) en raison de leur exposition à un risque de mutilation sexuelle féminine au 31 décembre 2023 p. 20
- Caractéristiques des victimes de mariages forcés ayant sollicité SOS mariage forcé en 2023 p. 21

Focus Outre-Mer

- Nombre de victimes de violences sexuelles pour 1 000 habitants en 2023 p. 22
- Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge, par DROM en 2023 p. 22

Focus territoires

- Taux de coups et blessures volontaires intrafamiliaux* pour 1 000 habitants en 2023 p. 23

2. SANTÉ DES FEMMES

Contraception et IVG

- Évolution des principales méthodes de contraception utilisées par les femmes âgées de 18 à 49 ans en 2016 et en 2023 p. 28
- Part des femmes utilisant le préservatif lors du premier rapport avec un nouveau partenaire selon l'âge en 2023 p. 28
- Part des grossesses non souhaitées chez les femmes âgées de 18 à 49 ans p. 28
- Lieux de réalisation des IVG en 2023 p. 29
- Taux de recours à l'IVG pour 1 000 femmes selon l'âge en 2023 p. 29

Risques pour la santé et santé sexuelle

- Nombre de nouveaux cas de cancers par an, et nombre de décès en 2018 p. 30
- Participation au dépistage organisé du cancer du sein p. 30
- Participation au dépistage organisé du cancer de l'utérus p. 30
- Couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) selon le sexe et l'année de naissance au 31 décembre 2023 p. 30
- Part des femmes âgées de 50 à 65 ans ne prenant pas de traitement hormonal de la ménopause (THM) présentant au moins un symptôme ménopausique en plus de l'arrêt des règles selon l'âge en 2020 p. 31
- Part des femmes âgées de 50 à 65 ans n'ayant jamais évoqué leurs symptômes avec un professionnel de santé p. 31
- Part des femmes âgées de 50 à 65 ans prenant un traitement hormonal de la ménopause (THM) p. 31
- Part des femmes menstruées déclarant en 2023 avoir déjà été en situation de précarité menstruelle p. 31

Maternité et périnatalité

- Évolution du ratio de mortalité maternelle à 42 jours et à 1 an pour 100 000 naissances vivantes en 2007 et 2018 p. 32
- Les trois premières causes de mortalité maternelle à 42 jours et à 1 an en 2016-2018 p. 32
- Délai moyen de prise en charge d'une assistance médicale à la procréation (AMP) avec don de spermatozoïdes p. 33
- Délai moyen de prise en charge d'une assistance médicale à la procréation (AMP) avec don d'ovocytes p. 33
- Âge des femmes à l'insémination ou à la ponction en vue d'une fécondation in vitro en 2021 p. 33
- Part des enfants conçus par AMP parmi les enfants nés en France p. 33

État de santé mentale et handicap

- Part des femmes et des hommes déclarant avoir vécu un épisode dépressif caractérisé (EDC) au cours des 12 derniers mois en 2021 p. 34
- Part des femmes et des hommes déclarant avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois selon l'âge en 2021 p. 34
- Nombre d'hospitalisations pour geste auto-infligé, par âge et sexe de 2012 à 2023 p. 34
- Part des femmes et des hommes déclarant avoir eu des troubles musculo-squelettiques (TMS) au cours des 12 derniers mois selon le sexe en 2021 p. 35
- Part des femmes et des hommes déclarant avoir une limitation fonctionnelle physique, selon l'âge en 2021 p. 35

Focus Outre-Mer

- Temps de transport pour aller accoucher en 2021 p. 36
- Taux de mortalité pour 1 000 enfants en 2022 p. 36
- Taux de prématurité pour 1 000 naissances en 2022 p. 36

Focus Territoires

- Nombre de praticiens réalisant des IVG hors établissement pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans p. 37

3 • ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Emploi

- Taux d'emploi selon le sexe en 2023 p. 42
- Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe en 2023 p. 42
- Taux de sous-emploi* selon le sexe en 2023 p. 43
- Part des mères et des pères sans emploi pour une raison liée aux enfants en 2021 p. 43
- Évolution de la situation d'emploi des couples avec au moins un enfant entre 2002 et 2021 p. 43
- Part des couples avec au moins un enfant dans lesquels la mère est plus éloignée de l'emploi que le père* selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère en 2021 p. 43

Temps et conditions de travail

- Part des femmes et des hommes en emploi travaillant à temps partiel en 2023 p. 44
- Part des femmes et des hommes travaillant à temps partiel selon le nombre d'enfants en 2023 p. 44
- Part des femmes et des hommes en temps partiel selon le groupe socioprofessionnel en 2022 p. 44
- Part des femmes et des hommes selon l'exposition aux facteurs de pénibilité physique au travail en 2019 p. 45
- Part des salariés ayant reçu une information sur les risques pour la santé ou la sécurité au cours des 12 derniers mois, par sexe et par niveau d'exposition, en 2019 p. 45
- Nombre d'accidents de trajet professionnel pour 1 000 EQTP selon le sexe en 2019 p. 45

Rémunérations dans le secteur privé

- Salaires et écarts de salaire net entre les femmes et les hommes dans le secteur privé en 2022 p. 46
- Part des femmes parmi les travailleurs à bas revenus en 2018 p. 46
- Part des femmes parmi les 1 % et 0,1 % des salariés du secteur privé les mieux rémunérés en 2022 p. 46
- Evolution de la note moyenne des entreprises ayant déclaré l'Index p. 47
- Note moyenne des entreprises ayant déclaré l'Index selon le nombre de salariés en 2024 p. 47
- Parité dans les 10 meilleures rémunérations des entreprises en 2024 p. 47
- Part des entreprises de plus de 1 000 salariés selon la part de femmes parmi les cadres dirigeants en 2024 p. 47

Rémunérations dans la fonction publique

- Salaires nets mensuels moyens en 2022 dans la fonction publique p. 48
- Part des femmes dans la distribution des niveaux de rémunération en 2022 p. 48
- Évolution des écarts de rémunération brute mensuelle entre les femmes et les hommes fonctionnaires des ministères entre 2013 et 2023 p. 49
- Écarts de rémunération brute mensuelle entre les femmes et les hommes fonctionnaires des ministères par catégorie hiérarchique en 2023 p. 49

Parcours professionnels dans le secteur privé

- Part des femmes au sein des instances dirigeantes du SBF 120* en 2013 et 2022 p. 50
- Part des femmes et des hommes déclarant des traitements inégalitaires ou des discriminations au travail en 2021 p. 50
- Part des femmes et des hommes déclarant la discrimination selon le sexe comme motif principal de traitements inégalitaires ou de discriminations au travail en 2021 p. 50
- Part des femmes et des hommes parmi les chefs d'entreprise en 2021 et 2023 p. 51
- Part des femmes et des hommes qui participent à la « chaîne entrepreneuriale » en 2023 p. 51
- Part des femmes et des hommes parmi les créateurs d'entreprises individuelles en 2023 p. 51
- Part des femmes et des hommes parmi les créateurs d'entreprises individuelles dans certains secteurs en 2023 p. 51

Parcours professionnels dans la fonction publique

- Évolution de la part des femmes par catégorie dans l'ensemble de la fonction publique entre 2011 et 2022 p. 52

- Évolution de la part des femmes dans les primo-nominations dans la fonction publique de 2018 à 2022 p. 52
- Nombre moyen de jours de formation par agent selon le sexe en 2022 p. 52
- Part des femmes selon le statut en 2021 p. 53
- Part des agents à temps partiel selon le sexe et le statut en 2023 p. 53

Redistribution, fiscalité et patrimoine

- Nombre de bénéficiaires de minima sociaux fin 2023 p. 54
- Part des femmes parmi les bénéficiaires de quelques minima sociaux fin 2022 p. 54
- Revenu moyen perçu avant et après transferts monétaires et non monétaires selon la situation conjugale et la parentalité en 2019 p. 55
- Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian avant et après redistribution selon le sexe en 2019 p. 55
- Part des foyers de couples mariés ou pacés de sexe différent qui ont pour premier apporteur de ressources un homme ou une femme, ou qui ont des revenus équivalents en 2017 p. 56
- Effet de la conjugualisation obligatoire de l'impôt sur le revenu sur le taux marginal d'imposition des premiers et seconds apporteurs de ressources en 2017 p. 56
- Écart moyen de patrimoine entre les femmes et les hommes en 1998 et 2015 p. 57
- Part des logements des couples sur lesquels les femmes et les hommes ont un droit de propriété selon le nombre de logements possédés en 2017 p. 57

Focus Outre-Mer

- Taux d'emploi des femmes et des hommes de 15 à 64 ans dans les DROM entre 2021 et 2023 p. 58
- Taux de chômage des femmes et des hommes de plus de 15 ans dans les DROM en 2022 p. 58

Focus Territoires

- Taux de pauvreté de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme et un homme en 2021 p. 59

4 • CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Fonctions politiques et électives

- Nombre et part des femmes élues à l'Assemblée nationale et au Sénat p. 64
- Part des femmes parmi les élus locaux en 2024 p. 64
- Part des femmes dans plusieurs instances de l'Assemblée nationale et du Sénat en 2024 p. 65
- Part des femmes au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale p. 65

Éducation et orientation professionnelle

- Part des filles parmi les élèves de Terminale générale ayant choisi les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie p. 66
- Opinion de la population générale en 2020-2022 vis-à-vis de l'affirmation suivante : « Les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons » p. 66
- Taux de réussite au baccalauréat des candidats ayant choisi les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie selon le sexe en 2023 p. 66
- Part des femmes parmi les étudiants de certaines formations scientifiques de l'enseignement supérieur p. 66
- Part des élèves de CP et CE1 présentant une maîtrise satisfaisante dans certains domaines en mathématiques selon le sexe à la rentrée 2023 p. 67
- Part des élèves de 6e et de Seconde présentant une maîtrise satisfaisante dans certains domaines en mathématiques en 2023 p. 67

Numérique

- Part des filles parmi les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques en Première générale en 2023 p. 68
- Part des filles parmi les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques en Terminale générale en 2023 p. 68

• Part des femmes parmi les étudiants en section de technicien supérieur Informatique, traitement de l'information, transmission des données en 2023-2024	p. 68
• Part des femmes parmi les étudiants en Bachelor Universitaire de Technologie Informatique en 2023-2024.....	p. 68
• Part des femmes parmi les étudiants en Bachelor Universitaire de Technologie Informatique en 2023-2024.....	p. 68
• Part des candidatures féminines en master Informatique en 2024.....	p. 68
• Part des femmes et des hommes parmi les créateurs de vidéos sur YouTube en 2022	p. 69
• Part des femmes et des hommes parmi les personnages principaux sur YouTube en 2022	p. 69
• Part des femmes et des hommes parmi les personnages secondaires sur YouTube en 2022	p. 69
• Part des femmes et des hommes occupant les espaces sur Instagram en 2022	p. 69

Médias

• Taux de présence et taux de parole des femmes à la télévision et à la radio de 2019 à 2023.....	p. 70
• Part des femmes en plateau à la télévision sur l'ensemble de la programmation et aux heures de forte audience en 2023.....	p. 70
• Temps de parole des personnalités politiques selon le sexe en 2023.....	p. 70
• Taux de présence et taux de parole des femmes en plateau à la télévision et à la radio selon le type de programme en 2023.....	p. 70
• Part des femmes parmi les détenteurs et détentrices de la carte de presse en 2002 et en 2022	p. 71
• Part des articles écrits par des femmes et par des hommes par rubrique dans la presse écrite en 2021.....	p. 71

Culture et espace public

• Nombre de collèges portant le nom d'une femme en 2022-2023	p. 73
• Classement des noms de personnalités les plus attribués aux collèges	p. 73
• Évolution de la part des rues et espaces publics portant le nom d'une femme à Paris	p. 73
• Part des femmes parmi les artistes exposés dans les Fonds régionaux d'arts contemporains (FRAC) en 2022	p. 73

Focus Outre-Mer

• Nombre et part des femmes parmi l'ensemble des étudiants du supérieur dans les DROM en 2023	p. 74
• Part des femmes et des hommes de 25 à 64 ans diplômés du supérieur en 2020.....	p. 74

Focus Territoires

• Part des femmes parmi les maires en 2024.....	p. 75
---	-------

5 • SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE**Violences sexistes et sexuelles**

• Coût estimé des violences à l'égard des femmes dans l'Union européenne en 2021	p. 80
• Part des femmes de l'Union européenne ayant déjà eu un partenaire qui ont subi des violences psychologiques, physiques (y compris des menaces) et sexuelles, de la part d'un partenaire en 2021 ...	p. 80
• Nombre de pays qui ont une législation condamnant le mariage des enfants, le harcèlement sexuel, la violence domestique ou le féminicide en 2024	p. 81
• Nombre de pays signataires et ayant ratifié la Convention d'Istanbul.....	p. 81
• Part des femmes parmi les victimes de la traite des êtres humains et de la traite à des fins d'exploitations sexuelles en 2020	p. 81

Santé des femmes

• Nombre de morts maternelles dans le monde en 2020	p. 82
• Taux de mortalité maternelle dans le monde pour 100 000 naissances en 2020	p. 82

• Part des femmes et des hommes souffrant de troubles anxieux* selon le sexe dans le monde en 2021	p. 82
• Relation entre le mariage des enfants et la durée légale de l'éducation primaire et secondaire gratuite et obligatoire	p. 83
• Taux de natalité chez les adolescentes dans le monde en nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 2022	p. 83

Égalité professionnelle et autonomie économique

• Comparaison des écarts salariaux entre les femmes et les hommes en pourcentage du salaire médian des hommes dans les pays de l'OCDE en 2022	p. 84
• Nombre de pays ayant légiférés en matière d'égalité de rémunération et de transparence salariale	p. 84
• Taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le type de ménage	p. 84
• Part des femmes et des hommes qui déclarent consacrer du temps « tous les jours » aux tâches ménagères selon le type de ménage dans l'Union européenne en 2022	p. 85
• Nombre de jours de congés maternité, paternité et parental rémunérés dans plusieurs pays du monde en 2023	p. 85

Culture de l'égalité

• Part des femmes ministres dans le monde et par région au 1 ^{er} janvier 2024	p. 86
• Part des femmes selon les différents portefeuilles ministériels au 1 ^{er} janvier 2024	p. 86
• Nombre de pays qui ont des portefeuilles ministériels consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes au 1 ^{er} janvier 2024	p. 86
• Part des femmes parmi les diplômés STIM dans le monde en 2018-2023	p. 87
• Part des femmes parmi les diplômés STIM dans différents pays du monde (2016-2018)	p. 87

6 • DOSSIER THÉMATIQUE - FEMMES ET SPORT**Pratique sportive**

• Part des femmes et des hommes pratiquant une activité physique et sportive, de façon autonome ou encadrée, dans différents univers sportifs en 2020	p. 92
• Évolution de la part des femmes et des hommes détenteurs d'une licence sportive dans une fédération olympique entre 2017 et 2022	p. 92
• Nombre de femmes licenciées au sein des trois fédérations délivrant le plus grand nombre de licences annuelles aux filles de 15 ans ou plus pour la saison 2022 ou 2021/2022	p. 92
• Nombre de femmes licenciées au sein des trois fédérations délivrant le plus grand nombre de licences annuelles aux garçons de 15 ans ou plus pour la saison 2023 ou 2022/2023	p. 92

Parasport

• Nombre et part des femmes licenciées au sein de la fédération française handisport et de la fédération française du sport adapté pour la saison 2023 ou 2022/2023	p. 93
• Nombre de femmes et d'hommes parmi les athlètes du Cercle Haute Performance en 2023	p. 93
• Part du parasport parmi les programmes sportifs diffusés à la télévision en 2023	p. 93
• Part des pratiques sportives féminines, masculines et mixtes parmi les séquences de parasport diffusées à la télévision en 2023	p. 93

Formation et emploi

• Part des femmes parmi les diplômés d'un brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS)	p. 94
• Part des femmes et des hommes parmi les salariés des associations sportives employeuses en 2020 ..	p. 94
• Part des femmes parmi les conseillers techniques sportifs	p. 94
• Part des sportives de haut niveau déclarant avoir ou avoir déjà eu des périodes de dérèglement de leur cycle menstrual en l'absence de contraception hormonale en 2021	p. 95
• Part des sportives qui se sont vues proposer un entraînement avec des contenus adaptés pendant la période des règles en 2021	p. 95

• Part des sportives qui considèrent la maternité, pendant la carrière sportive, comme une véritable prise de risque dans le contexte d'un projet de performance à haut niveau et craintes associées en 2021	p. 95
• Part des sportives et des sportifs français sélectionnés au Jeux Olympiques de Tokyo qui déclarent avoir au moins un enfant	p. 95
• Part des sportives et des sportifs français sélectionnés au Jeux Olympiques de Tokyo qui déclarent avoir rencontré des difficultés de garde de leur(s) enfant(s)	p. 95

Médias

• Part des pratiques féminine, masculine et mixte, sport valide et paraport confondus, parmi les retransmissions de compétitions sportives à la télévision en 2023	p. 96
• Évolution de la part du sport féminin, mixte et masculin, dans les retransmissions de compétitions sportives à la télévision entre 2018 et 2021	p. 96
• Part des femmes et des hommes sur les plateaux des retransmissions de compétitions sportives selon le type de pratique sportive diffusée en 2023	p. 96

Violences sexistes et sexuelles

• Part des fédérations engagées sur la prévention des risques de violences sexistes et sexuelles selon le type d'actions en 2022	p. 97
• Part des fédérations qui ont déployé des dispositifs d'écoute et de signalement en 2022.....	p. 97

Remerciements

Cet ouvrage a été réalisé par le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et a bénéficié du concours des services statistiques des ministères concernés.

Directeur de la publication : Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale, délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Coordination de la publication : Catherine Petit, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) ; Camille Boyer, cheffe de projet études, communication (SDFE) ; Valérie Plomb, cheffe du bureau Animation et veille (SDFE) ; Emma Pillonel, chargée de mission égalité en apprentissage (SDFE) ; Hippolyte Bagnol, stagiaire (SDFE) ; Eva Soret, stagiaire (SDFE).

Avec la contribution du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes : Catherine Morin, Martine Jaubert, Célia Caumont, Christophe Pareschi, Benoît Boussinesq, Frédérique Ast, Carole Modigliani-Chouraqui, Anaïs Kintgen, Eva Maginot, Jean-Luc Thierry, Emmanuelne Galy, Rachida Lemmaghti, Sarah Kherdjamil, Meryem Rekika, Grichka Redjala, Mathilde Moulin, Clément Wieder, Juliette Rome, Mélanie Tate, Nadia Aballache, Nathalie Attard.

Responsable d'édition : Secrétariat général des ministères sociaux - Délégation à l'information et à la communication (Dicom) des ministères sociaux.

Maquette et réalisation : Parimage/Dicom des ministères sociaux.

Impression : Direction de l'information légale et administrative (Dila).

Numéro ISSN : 2491-6145

Votre avis nous intéresse:
faites-nous part de vos remarques et suggestions
sur cette publication en écrivant à :
dgcs-sdfe-b1@social.gouv.fr

Abonnez-vous à la synthèse d'actualité du SDFE,
en envoyant vos coordonnées à:
dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr



Panorama statistique de référence, l'ouvrage *Chiffres-clés – Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Édition 2024* présente en une centaine d'infographies les dernières données significatives sur l'égalité entre les femmes et les hommes en France et dans le monde.

Les *Chiffres-clés* donnent à voir les principaux indicateurs actualisés sur les violences sexistes et sexuelles, l'emploi des femmes et les rémunérations, la parité politique, l'éducation et l'orientation professionnelles ou encore la situation des femmes dans la culture, le numérique, les médias. Des focus sur les territoires d'Outre-mer, ruraux et urbains portent sur la situation particulière des femmes qui y résident. Cette publication fait également le point sur de récents thèmes de société : prise en charge des auteurs de violences conjugales, violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, prostitution, endométriose et précarité menstruelle, ménopause et santé mentale des femmes, pénibilité au travail, place des femmes dans l'espace public réel et virtuel, impact de la redistribution et de la fiscalité, différence de patrimoine...

Pour compléter ce panorama, un dossier thématique porte sur les normes genrées et les inégalités entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de la pratique sportive.

Alors que le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 vient renforcer l'action de l'État en la matière, cet ouvrage permet aux acteurs publics, aux entreprises, à la société civile et au grand public de bénéficier d'un éventail de données concrètes afin de mesurer, comprendre et rendre visible la situation différenciée des femmes et des hommes, pour contribuer collectivement à la promotion de l'égalité réelle.

